

ENQUÊTE MALGRÉ LES RÉSISTANCES DU MILIEU SOCIAL

Les femmes comptent investir les APC

■ Les nouvelles dispositions de loi, imposant un quota de représentation politique aux femmes, sont à l'épreuve pour la première fois à l'échelle locale à l'occasion des élections du 29 novembre

■ Si les candidates assument leurs nouvelles ambitions souvent avec entrain, l'entourage reste pour le moins sceptique.

LIRE L'ENQUÊTE RÉALISÉE PAR **AMEL BLIDI** EN PAGE 4



Elles sont déjà nombreuses à siéger en tant que parlementaires

PHOTO : H. LYLES / ARCHIVES



PHOTO : B. SOUHIL

AUTOROUTE EST-OUEST DES SÉNATEURS VEULENT UNE COMMISSION D'ENQUÊTE

● Abdelkader Kaci s'attelle, en compagnie de certains de ses collègues du Conseil de la nation, à recueillir les 20 signatures de sénateurs exigées pour la constitution d'une commission d'enquête.

Devant l'ampleur des malversations et malfaçons ayant caractérisé la réalisation de l'autoroute Est-Ouest, des sénateurs décident de lancer une commission d'enquête afin de faire toute la lumière sur ce dossier. Surcoûts, retards

et malfaçons émaillent depuis près de trois années la réalisation de l'autoroute Est-Ouest, laquelle, à défaut d'être « le projet du siècle », a fini par engendrer un des nombreux scandales du siècle. (Suite page 8) *Melissa Roumadi*

VERS UNE PÉNURIE DE LAIT EN SACHET

GRÈVE ANNONCÉE DANS LES 16 FILIALES DE GIPLAIT

LIRE L'ARTICLE DE **DJEDJIGA RAHMANI** EN PAGE 7

GAZA

La population survit dans la terreur

Ghaza (Palestine)
De notre correspondant

Au moment où nous mettons sous presse hier soir, diverses sources ont déclaré qu'une trêve entre Israël et le mouvement Hamas pouvait être conclue dans la nuit. Selon les mêmes sources, citées par la radio publique israélienne, le suivi et la garantie de l'application de cet accord seront du ressort de représentants sécuritaires américains, israéliens et égyptiens.

Fares Chahine
(Suite page 12)

Ç'EST SAIT ?
QUE VOUS ATTENDEZ
L'IMMATRICULATION 2013.
CHEZ RENAULT, N'ATTENDEZ PLUS !

OFFRE EXCEPTIONNELLE 2013
RENAULT CLIO CAMPUS NEW EXTRÊME AU PRIX DE
1 294 000 DA* SOIT UNE REMISE DE 60 000 DA



2 ANS DE GARANTIE

RENAULT CLIO CAMPUS NEW EXTRÊME ÉQUIPÉE DE : AIRBAG CONDUCTEUR/PASSAGER, AIRBAG LAT ÉPARGNEUR DE BORD, CLIMATISATION MÉCANIQUE, TÉLÉCOMMANDE ÉLECTRIQUE DES PORTES, DIRECTION ASSISTÉE, JANTES ALLIAGE, ANTI-BLUVILLAGE, RADIO CD MP3, TÉLÉCOMMANDE AU VOLANT, VÉRIFICATION DES TENEURS, COQUES DE MÉTÉOROLOGIE DANS LE CÂBLAGE, MARCHES DE PIEDS NOIRS.
(* PRIX EN TTC - TAXE VÉHICULES NEUFS INCLUSE, DANS LA LIMITE DU STOCK DISPONIBLE. PEINTURE MÉTALLISÉE NON INCLUSE.)
Moteurs 01 Mar : 021 82 23 28 / Moteurs 02 Mar : 021 51 37 33 à 37
OFFRE VALABLE DANS TOUT LE RÉSEAU RENAULT ALGÉRIE



PUBLICITÉ

DES ÉLUS PARLENT DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES DES COMMUNES

«La fiscalité communale ne suffit même pas à payer les salaires»

La déclaration à la Radio nationale du ministre de l'Intérieur, Dahou Ould Kablia, quant à l'inexistence de commune pauvre en Algérie, a résonné faux dans l'oreille des élus qui ont eu à gérer des situations difficiles dans la wilaya de Tizi Ouzou. «Une petite commune comme Ath Zekki, dont les revenus de la fiscalité ne représentent que 1% du budget communal, ne peut même pas payer les salaires des fonctionnaires sans l'aide de l'Etat», déclare Meziane Amara, P/APC sortant de Ath Zekki. Il explique que les «cagnottes allouées dans le cadre du Fonds commun des collectivités locales (FCCL) sont grevées d'affectation, l'excédent ne peut pas être utilisé dans les autres programmes». Si la commune d'Ath Zekki a pu trouver les financements pour deux bulldozers afin de déneiger les routes de la commune lors de la tempête de neige de février dernier, d'autres localités, comme Zekri, dans la même daïra, ont fait appel à la solidarité des citoyens pour sortir la population de l'isolement. Mohand Sadek Akrouf, P/APC-candidat de Barbacha (Béjaïa), estime pour sa part qu'il y a eu destruction totale du potentiel économique des communes sur tous les plans, ce qui les laisse «sans ressources propres». Tournant autour des 30 millions de dinars, le PCD de chaque commune de la wilaya est dérisoire, de l'avis de la majorité des élus locaux. «Les PCD sont insignifiants, alloués sans tenir compte des spécificités de chaque commune», confirme notre interlocuteur. Riche de ses recettes fiscales dues essentiellement à la zone industrielle et à la présence du complexe de tabacs et allumettes de la SNTA sur son territoire, la commune de Khroub (deuxième à Constantine) semble, à première vue, à l'abri des tracasseries budgétaires. C'est ce qu'affirme Amar H'maizia, plusieurs fois élu pour le FLN et le FNA, aujourd'hui candidat sous la bannière du FFS. «Jamais la commune du Khroub n'a enregistré un budget déficitaire. Entre 50 et 60% de nos ressources servent, il est vrai, au paiement des charges



La rareté des ressources est souvent à l'origine de tensions au niveau des communes

obligatoires et des salaires, mais ce qui reste suffit pour l'investissement», nous a-t-il déclaré. Mais alors, les prétendants du FFS, à leur tête l'ex-ministre Abdelhamid Aberkane, comptent-ils se contenter de la situation positive? «Nous avons des ambitions, notamment pour introduire des infrastructures structurantes et, pour ce faire, nous devons améliorer les recettes communales qui découlent essentiellement des recettes fiscales», avoue encore notre interlocuteur. Du côté de la commune de Batna, on soutient aussi que la circonscription dégage des excédents depuis une dizaine d'années, néanmoins les recettes demeurent insuffisantes,

reconnait Mohamed Khenag, P/APC sortant et candidat à sa propre succession. Pour le maire de Merine (60 km au sud de Sidi Bel Abbès), de nombreuses localités aux ressources fiscales limitées se retrouvent souvent en difficulté financière en fin d'exercice. «Merine arrive depuis un an à équilibrer son budget grâce aux redevances versées par les entreprises en charge de la réalisation du chemin de fer Moulay Slissen-Saïda, qui traverse le territoire de la commune», souligne M. Aboub, précisant que cet apport (7 millions de dinars) a permis de réduire sensiblement le déficit de la commune. Une manne provisoire, en somme. «Avant, nous ne pouvions assurer que 8 mois de salaires aux employés de la commune, malgré la panoplie d'aides et de subventions étatiques, révèle-t-il. Aujourd'hui, nous avons moins de soucis concernant les dépenses salariales.» S'agissant des subventions de péréquation destinées aux communes déficitaires, M. Aboub estime qu'elles ne peuvent suffire, à elles seules, à assurer l'équilibre budgétaire d'une commune. Pour lui, seul l'investissement productif dans les communes de l'intérieur du pays, à travers des mesures incitatives et la révision du système de reversement de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) sont à même de garantir une certaine aisance financière à ces localités.

Synthèse rédaction régionale

ALI FAWZI REBAÏNE
«Les Assemblées élues sans prérogatives»

Pour le président du parti Ahd 54, Ali Fawzi Rebaïne, les conditions dans lesquelles se dérouleront les élections locales du 29 novembre prochain «ne sont pas réunies pour garantir la transparence du scrutin». S'appuyant sur les observations émises par la Commission nationale indépendante de surveillance des élections (Cnisel), le chef de Ahd 54 dénonce «les entraves de l'administration». «Nous devons être mobilisés en force le jour du vote pour empêcher le détournement des voix des citoyens», a appelé Rebaïne qui était, hier, en campagne de proximité dans la commune de Chéraga, à Alger. Sans trop se faire d'illusions sur l'issue du prochain scrutin, le président de Ahd 54 a vilipendé «des réformes politiques qui ont totalement échoué, alors que la situation exige un changement radical». «Les assemblées locales élues n'ont pas de prérogatives, tandis que les citoyens se débattent dans d'innombrables problèmes que le maire n'arrive pas à solutionner», a-t-il regretté. «Pourquoi se rendre aux urnes si le président d'APC ne peut pas résoudre nos problèmes?», s'indigne un citoyen. «Nous n'avons pas d'autre choix, en tant que parti, nous avons le devoir de mener ces batailles électorales», a rétorqué Fawzi Ali Rebaïne. H. O.

TIZI OUZOU

Des leaders de parti pour la dernière ligne droite

● Le président du RCD, le premier secrétaire du FFS, le leader du RND et le secrétaire général du FLN animeront, cette semaine, des meetings dans la ville des Genêts.

La campagne électorale amorcée sa dernière ligne droite, mais elle n'arrive point à susciter l'engouement de la population dans la wilaya de Tizi Ouzou. Les partis politiques et les candidats indépendants aux élections locales du 29 novembre se contentent de sorties de proximité dans les villages ou les quartiers dans le but de convaincre le citoyen à adhérer à leurs programmes. Mais ce n'est pas chose facile pour les candidats puisque la population ne semble pas avoir l'esprit branché sur le scrutin prochain. D'ailleurs, rien qu'à faire un tour dans le chef-lieu de wilaya, on constate que le

climat ne renvoie aucune image de campagne comme ce fut le cas jadis, notamment dans les années 1990 où les joutes électorales mobilisaient les citoyens. Les affiches placardées dans les sites réservés à la campagne sont souvent arrachées. On remarque même des graffitis sur les posters des candidats. Les quelques meetings animés à la maison de la culture, la semaine dernière, par deux leaders de partis politiques, Ali Boukhezna du MEN et Louisa Hanoune du PT, n'ont pas drainé une assistance nombreuse. A l'exception des candidats et de quelques curieux, la salle était à moi-

tié vide. Les citoyens bouddent les discours électoraux. Les candidats essayent de convaincre, mais sans résultat. Les permanences des partis ne grouillent pas de monde. C'est l'indifférence totale. «Aucune liste ne m'a convaincu. Ce sont les mêmes personnes qui reviennent toujours. On dirait qu'il s'agit de leur chasse gardée. Ils sont là à attendre les élections pour se présenter de nouveau. Ils ne font que ça. C'est devenu un métier pour eux. Des éternels candidats. Ils ne veulent pas laisser leur place», commente un citoyen, médecin de profession. Le «métier d'élu», beaucoup

de gens en parlent. Que ce soit aux APC ou à l'assemblée de wilaya, des élus font carrière. Le désintérêt de la population ne s'arrête pas à ce stade puisque des jeunes, notamment, ne connaissent même pas les leaders des partis politiques et ne savent même pas comment se déroule l'élection d'une l'APW. «Le 29 novembre, c'est le vote pour élire les maires et le wali», dit Kamel, étudiant à l'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, qui était, faut-il le rappeler, un espace privilégié pour le débat politique.

Hafid Azzouzi

MAKE IT HAPPEN.

LES JOURNÉES CRUZE

C'EST MAINTENANT!

OFFRE VALABLE DANS LA LIMITE DU STOCK DISPONIBLE

Des remises exceptionnelles allant jusqu'à 180.000 DA*

Chevrolet CRUZE à partir de 1.600.000 DA TTC

DISPONIBILITÉ IMMÉDIATE

DIAMAL

Information et Assistance Chevrolet : 021 98 00 61. Offres valables chez DIAMAL et son Réseau National.

3 ANS

* sur la gamme CRUZE.

IL ACCUSE LES ÉLUS DE L'ÉCHEC DE LA GESTION AU NIVEAU LOCAL

Ould Kablia : «Il n'y a pas de commune pauvre en Algérie»

A lors que les partis de l'opposition ont largement critiqué les dispositions du nouveau code communal en axant sur le contrôle accru et la forte immixtion de l'administration dans le travail des élus, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, est passé hier sur les ondes de la Chaîne III pour le défendre et affirmer que ce code accorde des prérogatives «extrêmement importantes aux assemblées populaires communales». Rejetant ainsi la balle aux élus, et donc aux partis, sur la gestion des communes, le chef de l'administration semble vouloir dédouaner cette même administration de l'échec de la gestion des collectivités locales. Il affirme ainsi que «seule la délibération portant sur le budget de la commune est soumise à l'approbation du wali. Tout le reste lui est soumis pour une simple lecture». Et comme pour enfoncer davantage les élus et les présenter comme cible de la colère des citoyens, il ajoute que «si les citoyens vont protester devant le siège d'une APC, ils savent bien que la décision relève des responsables de cette APC». Devant les critiques sur l'insuffisance de budgets alloués aux APC, Ould Kablia se risque à affirmer qu'«il n'existe pas de commune pauvre en Algérie» et de justifier que «toutes les communes reçoivent des subventions de péréquation». Le même responsable

précise en outre que la réforme fiscale locale dépend de la réforme globale au niveau national qui, elle, est «tributaire d'une analyse profonde et exige beaucoup de temps». Alors que les élus locaux ne cessent de dénoncer les obstacles que l'administration emploie pour bloquer certains projets, le ministre renvoie les citoyens à la responsabilité des partis politiques dans le choix des candidats. La gestion locale est «globalement correcte et s'améliore graduellement grâce aux moyens matériels et financiers que l'État met à la disposition des communes». «Par contre, il y a un problème dans la relation du citoyen avec les

partis, parce qu'une fois les élections passées, les partis ne s'occupent plus du travail pour lequel leurs candidats ont été élus et cela peut être considéré comme un échec partiel des partis politiques». A la veille d'une élection locale, le ministre vient défendre une administration sclérosée et vilipendée par les candidats et les partis politiques. «Beaucoup de partis veulent se dédouaner de leurs lacunes en accusant l'administration de certains comportements pour lesquels ils ne peuvent apporter aucune preuve... Cela est de bonne guerre, mais le déséquilibre qui existe entre les grands partis qui n'accusent

pas l'administration et les petits partis provient de l'antériorité des uns par rapport aux autres et de la disproportion des moyens», note encore le même ministre, qui prévoit un taux de participation aux prochaines élections entre 40 et 45%. Ceci et d'annoncer qu'un mouvement partiel dans le corps des walis sera effectué au cours du mois de décembre.

nouveau scrutin sur la révision de la Constitution ou autre». Concernant ladite révision, le ministre indique qu'«elle ne peut démarrer que début 2013, mais cela dépendra du temps qui sera mis dans la mise en place de la commission de révision de la Constitution et du délai qui lui sera imparti pour finaliser son travail. Logiquement, les choses devraient démarrer au premier trimestre et déborder sur le premier semestre 2013, mais rien n'est encore précis à ce sujet. Il s'agit simplement de conclusions que je tire sur la base de ce qui a été dit par le président de la République».

LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION DÉPENDRA DU TRAVAIL DE LA COMMISSION

Ould Kablia note que les walis seront chargés d'autres missions en 2013, comme «peut-être la préparation d'un

R.P.

PAS DE RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DE LA CNISEL

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, a indiqué hier qu'«il n'est absolument pas possible» de rémunérer les membres de la Commission nationale de surveillance des élections locales (Cnisel) dont le mandat est gratuit, comme le stipule la loi électorale. M. Seddiki a déclaré récemment que sa commission avait soumis ses revendications au ministre de l'Intérieur et au Premier ministre, notamment en ce qui concerne la nécessité de bénéficier du même traitement accordé à la Commission nationale de supervision des élections (CNSEL) composée de magistrats. Dans le code portant régime électoral, «il est clairement signifié que le mandat de cette commission est gratuit, ce qui n'est pas le cas pour les

membres de la commission de supervision qui ne reçoivent pas d'indemnité spécifique, mais émarginent sur le budget du ministère de la Justice, lequel prend en charge le fonctionnement de cette commission», a précisé M. Ould Kablia. «Là, il s'agit d'une commission (la Cnisel, ndr) qui représente les partis et a été créée pour défendre leurs intérêts; en principe, ses membres devaient être rémunérés par les partis eux-mêmes», a-t-il suggéré. M. Ould Kablia, qui a fait état d'un budget dégagé au niveau du ministère de l'Intérieur pour assurer toutes les dépenses inhérentes au fonctionnement de la Cnisel, a indiqué qu'«aucune demande de dépense légale n'a été refusée à cette commission». Le ministre a fait part de l'existence de «graves

dissensions» au sein de la Cnisel et a fait remarquer qu'il appartient à cette commission de «relever les erreurs de l'administration, s'il en existe, et de s'adresser à qui de droit». «Mais en tout état de cause, cette commission n'a pas à vouloir jouer le rôle de l'administration et gérer, d'une manière ou d'une autre, ce scrutin», a-t-il remarqué. «Tout le problème est là et, de toute manière, je pense que cette commission aura la tâche un peu plus difficile cette fois-ci, compte tenu des graves dissensions qui existent en son sein. Néanmoins, nous faisons confiance à son président, M. Seddiki, qui est animé de bonnes initiatives même s'il est un peu brouillon dans sa manière de les présenter», a encore relevé le ministre de l'Intérieur. (APS)

ÇON SAIT!
QUE VOUS ATTENDEZ L'IMMATRICULATION 2013.
CHEZ RENAULT, N'ATTENDEZ PLUS !



OFFRE EXCEPTIONNELLE 2013
RENAULT MÉGANE GT LINE AU PRIX DE
2 088 000 DA* SOIT UNE REMISE DE 250 000 DA

2 ANS DE GARANTIE

RENAULT MÉGANE GT LINE ÉQUIPÉE DE : INTÉRIEUR 1.9 CDD 130 CH, PACK SPORT, PNEUS LES EN BOUMERANG, PACK BIENÊTRE, JANTES ALLIAGE 17", SEULES SPORT, VÉRAN ET PARRAÏLI AVEC SURPNEUS BOUGES, BAGNETTE PLANCHÈRE, CVC DÉROUVERT (SANS CVC), JONS PNEUS, PÉDALES EN ALUMINIUM, RÉGULATEUR DE VITESSE, PNEUS PAVING ASSIÈTE, PARCHI DE PROBABILITÉ AIRBAG, ÉLIMINATION RÉGULÉE, MÉTROUSSEURS CHÂSSIS MÉTAL, CHÂSSIS ET BAGNETTES TON CHASSIS.
*) PRIX EN TTC. TOUTES RÉMUNÉRATIONS NÉCESSAIRES INCLUSES, DANS LA LIMITE DU STOCK DISPONIBLE. PEINTURE MÉTALLISÉE NON INCLUSE.
*) Abonnement El Watan : 021 90 22 20 / Succursale Oued Boum : 021 91 27 22 à 27
OFFRE VALABLE DANS TOUT LE RÉSEAU RENAULT ALGÈRE



MALGRÉ LES RÉSISTANCES DU MILIEU SOCIAL

Les femmes comptent investir les APC

Et si les femmes pouvaient être des hommes politiques comme les autres ? En dépit du fait que tous les partis politiques se sont pliés à l'obligation d'introduire au moins 6 femmes dans les listes des élections locales, la question provoque des débats qui, sous le couvert de bons sentiments, frisent la mauvaise foi et la misogynie dans certains partis politiques. Si les femmes candidates, que nous avons rencontrées, ne semblent pas effrayées par la tâche, les hommes se disent sceptiques du fait qu'elles soient «trop sensibles», «sujettes à démissionner», «ne supportant pas la pression» et n'étant pas assez «solides» pour affronter les problèmes de la commune.

Le fait est que la participation aux élections locales a toujours été une affaire d'hommes. La représentation de la femme dans les Assemblées communales n'est que de 0,77%, soit seulement trois présidentes d'APC sur tout le territoire national. La donne changera certainement cette année, ce qui suscite les craintes de certains candidats : «J'aurais préféré qu'il n'y ait pas ce quota, que les partis aient la liberté de choisir leur candidat. Le fait est qu'une élection à l'APC est particulière, c'est un travail de proximité, ce n'est pas comme le Parlement où les députées ne sont pas en contact avec la population. Et s'il y avait un effondrement de bâtisses, seraient-elles prêtes à se déplacer à n'importe quelle heure de la journée ?», s'inquiète Zenassi Nasredine, candidat pour le mouvement MSP dans la commune de Sidi M'hamed à Alger.

Il souligne que le MSP n'a eu aucune difficulté à dénicher des candidates compétentes, mais qu'elles ne sont pas placées en tête de liste, car «elles-mêmes» auraient refusé d'y figurer. «L'État a laissé les APC livrées à elles-mêmes, dit-il, comment pourraient-elles les gérer ? Dans les communes, elles devront faire face aux délinquants, aux immeubles menaçant ruine et aux inondations, ce n'est pas une chose facile et encore plus pour une femme.»

«PAS ASSEZ SOLIDES»

La féminité peut aussi donner des arguments aux adversaires politiques. C'est le cas de la commune de Belouizdad dans laquelle le FLN a placé sa confiance dans l'une de ses militantes placée en tête de liste. Pour les formations politiques rivales, il s'agit là de calculs fourbes des hommes de l'ombre qui élaborent, en coulisses, des affaires scabreuses. Le représentant du RND de Belouizdad, Merzak Nouredine, explique qu'une élection à l'APC est lourde de responsabilité. «Cette femme est utilisée par un cercle mafieux prêt à tout pour parvenir à ses fins. Elle-même n'en est pas consciente. Croyez-vous qu'ils acceptent de mettre une femme en tête de liste rien que pour ses beaux yeux ? Ils ont d'autres calculs en tête. Ils veulent juste une poupée à mettre en avant pour mieux cacher leurs sales affaires», nous dit-il, en insistant sur le fait qu'une telle mission nécessiterait des hommes solides pour affronter les insultes, le manque de respect et les lobbys d'affaires. «Le fait est que les gens



n'en peuvent plus, justifie Merzak Nouredine, ils subissent la honte, les humiliations et la marginalisation, ils ont parfois des mots et des gestes très durs envers les élus locaux.» Il affirme que sa formation politique a établi des listes respectant le quota des femmes, mais que la section de Belouizdad n'est pas prête à les placer en tête de liste. «Ce n'est pas que nous voulons les exclure du champ politique, se défend-il, mais parce que nous ne voulons pas les livrer, en première ligne, comme de la chair à canon, aux diatribes et aux insultes.»

Il reste difficile pour une femme de dépasser les rôles qui lui sont assignés, sous peine d'être taxée d'une femme de mœurs légères voire d'une Messaline infréquentable ! Notre interlocuteur s'interroge sur le rôle d'une présidente d'APC si des bâtisses s'effondraient au milieu de la nuit ? «Une femme qui sort à minuit, ce n'est pas une femme !», juge-t-il. Et de demander ingénument : «Mais alors qui fera la cuisine ?». L'un des membres du RND, vieux routier de la politique, nous confie que l'idée a germé dans le parti de mettre le nom de sa fille dans la liste de Belouizdad. «J'ai refusé catégoriquement, car je ne veux pas que des voyous touchent à son honneur. Celui qui me dit qu'une femme est capable de gérer une commune de 42 000 habitants, avec tous les problèmes spécifiques aux quartiers populaires, est un menteur.»

Pour autant, les militants FLN de Belouizdad ne doutent pas des capacités de leur «tête de liste» de diriger la commune. «Tout le monde donne l'air de s'étonner qu'il y ait une femme tête de liste, alors que ce n'est pas une nouveauté, nous dit Anamra Mohammed, lui aussi candidat. Le parti a toujours prôné la partici-

CHIFFRES

» Sur 1541 présidents d'APC, il n'y a que trois femmes

» Leur représentation est de 13,77% dans les APW

» Le nombre de candidates est de 8779 à travers le pays

» 145 femmes ont été élues dans les élections législatives, leur représentativité est ainsi passée de 7% au sein de l'Assemblée sortante à 31,39% dans la nouvelle Chambre.

» Plus de 34% de femmes sont cadres à des postes de responsabilité, 13% dans le secteur de l'éducation et 66% dans celui de la justice.

ipation de la femme dans toutes les structures du parti. Nous ne sommes pas un parti occasionnel. Naïma Dhina a été placée en tête de liste grâce à ses capacités de militante. Elle en est à son troisième mandat à la commune de Belouizdad, notamment en tant que vice-présidente

chargée des questions sociales, elle a une bonne connaissance du terrain. C'est donc là un choix naturel.» Si le fait d'être un homme politique paraît «normal», les femmes doivent inventer un nouveau rôle. Elles semblent plus attirées par les affaires «sociales», parlent souvent en tant que «mères» et vantent leur facilité de communication avec la population.

Hassiba Djebai, cadre au ministère des Finances et candidate au Parti des travailleurs dans la commune de Sidi M'hamed, dit vouloir «faire du terrain, d'être à l'écoute de la jeunesse, des handicapés, des chômeurs...». «Cela fait une année que je suis au Parti des travailleurs, mais je milite depuis une dizaine d'années. J'ai été approchée par plusieurs partis qui souhaitaient me voir dans leurs listes, mais le PT est le seul qui répond à mes préoccupations», explique-t-elle. Et de souligner : «Je suis une fille de Sidi M'hamed, je suis près des citoyens, la mission ne me fait pas peur. Je suis une technicienne, toujours en déplacement.» Placée à la 3e position, elle dit avoir voulu céder la place aux professionnels du parti ayant plus d'expérience.

KAHINA, FATHMA N'SOUMER ET LES AUTRES...

En déposant sa candidature au FLN, dans la kasma de Sidi M'hamed, Nadjiba Djilali, 29 ans, ne se doutait pas qu'elle se retrouverait en 3^e position sur la liste de sa commune. «C'est bien la preuve que les mentalités ont changé», précise-t-elle. «Je suis très active dans le comité de mon quartier et j'avais envie d'aller encore plus loin, d'autant que cela fait vingt ans qu'il n'y a eu aucun élu issu de mon quartier», justifie-

t-elle. Tout en étant consciente des contraintes d'une telle mission, elle affirme qu'il est important pour les femmes politiques d'avoir une forte personnalité pour s'imposer. «S'il y a des critiques positives, nous les acceptons. Pour les critiques négatives, nous ferons de notre mieux pour nous faire accepter. Pour l'instant, partout où nous allons, nous sommes accueillies avec de la zorra et des fleurs», raconte-t-elle. A l'en croire, il n'y a pas de préjugés machistes au sein de son parti. «Il y a une ambiance très familiale. Nous sommes protégées et bien encadrées comme des sœurs, on nous responsabilise. Lorsque j'arrive dans une réunion, on me cède la place», souligne-t-elle. «Ma voix est entendue, même si je suis jeune», assure-t-elle. Saïdani Malika, elle aussi candidate FLN, rappelle que la femme algérienne a toujours été combative, citant la Kahina, Fathma N'soumer et Hassiba Ben Bouali. «Les femmes algériennes ont toujours su rester debout, elles ont affronté les bombes et les poignards lors de la décennie du terrorisme. Elles ont toujours été aux côtés de l'homme dans les épreuves les plus difficiles», plaide-t-elle.

De son expérience dans le mouvement associatif (Rachda, SOS femmes en détresse ainsi que le mouvement citoyen), elle garde le souvenir des femmes algériennes qui luttent avec acharnement pour avoir leurs droits. «Il faut savoir que les femmes sont rôdées sur le terrain. Dès qu'on touche à leur honneur, elles sont là», raconte-elle, en émettant le vœu de «représenter dignement la femme algérienne avec fierté». «Je suis rassurée de savoir qu'une nouvelle génération de femmes est là pour prendre le flambeau», dit-elle.

Certaines candidates, nous dit l'un des membres de la kasma FLN d'Alger-Centre, n'ont pas souhaité mettre leur photo sur la liste électorale. «Nous avons dépassé le quota imposé par la loi. Mais il n'y en a que six sur les photos. Les autres ont refusé, par timidité. Peut-être craignent-elles qu'on les reconnaisse dans la rue», explique-t-il en mettant l'accent sur la féminisation et le rajeunissement des listes de son parti.

«La plupart des candidates sont des militantes du FLN, mais nous en avons ramené deux autres qui ont été convaincues par notre programme. Parmi ces noms figure Faïza Issiakhem, la fille du célèbre peintre, et chercheuse à Sonelgaz. Nous l'avons ramenée pour le prestige. Il s'agit là d'une grande famille et, elle-même, est une femme très compétente qui apporte une valeur ajoutée à notre parti», explique-t-il. Pourquoi n'y a-t-il pas de femmes dans les permanences des partis, interrogeons-nous. «Certaines, répond-il, viennent à la permanence, d'autres préfèrent faire la campagne à leur manière, dans les hammams, chez la coiffeuse ou ailleurs.» Si les femmes veulent prouver qu'elles peuvent être compétentes politiquement, il semble qu'elles doivent fournir plus d'efforts pour être enfin prises au sérieux et éviter ainsi un retour à la «normale».

Amel Blidi

UNE DEUXIÈME STÈLE À LA GLOIRE DE L'OFFICIER
TORTIONNAIRE INAUGURÉE HIER À FRÉJUS

La France honore le général Bigeard

● Que de la symbolique autour de cette «cérémonie» qui vient clore deux ans de controverses sur la destination des restes de l'ancien résistant à l'occupation, «nazi» devenu expert en guerres coloniales.

Nous sommes dans la m..., mais ce n'est pas une raison pour la remuer», avertissait pourtant le général, l'officier le «plus décoré» de France, alias Marcel Bigeard. Hier à Fréjus, dans le Var, la France «officielle» a remué plus qu'un «bras d'honneur», les cendres encore brûlantes du «héros» de ses guerres coloniales, remettant au goût du jour les fumeuses «crevettes Bigeard». Une stèle – la deuxième en 5 mois après celle de Carcassonne – à la gloire de cet officier tortionnaire a été érigée sur le mémorial des guerres d'Indochine à Fréjus où sont inhumés déjà quelque 20 000 soldats français. François Hollande, le président français, n'était certes pas de la cérémonie, mais Valéry Giscard d'Estaing, mais néanmoins ancien président la République française y était présent – VGA prononcera à l'occasion un discours – ainsi que des ministres du gouvernement socialiste : les ministres de la Défense, Jean-Yves Le Drian et le ministre délégué aux Anciens combattants, Kader Arif. Que de la symbolique autour de cette «cérémonie» qui vient clore deux ans de controverses sur la destination des restes de l'ancien résistant à l'occupation, «nazi» devenu expert en guerres coloniales.

La cérémonie, programmé un 20 novembre, date anniversaire de l'opération Castor qui a vu Bigeard et ses paras «sauter» sur Dien Bien Phu, tiendra (d'après le journal Le Télégramme) de l'«*hommage mémoriel et non politique comme on l'expliquera au ministère de la Défense*». Un ministère de la Défense qui louait sur son site internet les qualités de «meneur d'hommes» etc. de Bigeard. «*Bien plus qu'un chef, écrit-on, le général Bigeard, était un meneur d'hommes. Celui vers qui les regards se tournent naturellement dans les moments les plus difficiles ; celui qui cultive le goût de l'exigence et de la "belle gueule", celui qui enseigne que pour "être et durer" il faut être souple comme le cuir et trempé comme l'acier.*» Dans sa lettre ouverte à Le Drian, le militant anticolonialiste Henri Pouillot (ancien appelé du contingent français, Pouillot s'est retrouvé de 1961 à 1962 à la Villa Sésini, un des centres de tortures d'Alger), s'est dit «outré» de la disponibilité affichée par ministre de la Défense à fleurir la tombe du général. «*Si vous maintenez cette démarche, cela signifierait donc que la République française, encore aujourd'hui, légitime*

l'utilisation de la torture, pire, la glorifie. Cela voudrait dire que la France est fière d'avoir exporté ces techniques sur le continent africain. Cela serait une injure aux milliers d'Algériens torturés, assassinés par cet officier.» Cette inauguration se trouve aussi «*en contradiction avec le premier pas de reconnaissance effectué le 17 octobre dernier reconnaissant la responsabilité de la France dans le massacre des Algériens à Paris, il y a 51 ans*», ajoute-t-il.

L'APÔTRE DE LA TORTURE SYSTÉMATISÉE

Mais...Ce n'est pas à la nécropole de Fréjus que le général Bigeard, mort le 18 juin 2010, avait souhaité voir entreposer ses «cendres». Avant de mourir, chez lui à Toul, à l'âge de 94 ans, Bigeard avait émis le vœu que ses cendres soient dispersées au-dessus de la cuvette de Dien Bien Phu où l'armée coloniale française a essuyé (mars-mai 1954) une lourde défaite devant la résistance Viêt Minh, entre 23 et 25 000 soldats tués. Mais le «niet» des autorités vietnamiennes, opposées à l'ultime vœu du général Bigeard, commandant du 6^e Bataillon des parachutistes coloniaux (6^e BPC) en Indochine a fait que les cendres de ce dernier sont entreposées non à l'hôtel des Invalides comme proposé par l'ex-ministre de la Défense, Gérard Longuet, mais à Fréjus.

Une pétition initiée par l'*Humanité*, soutenue par des dizaines d'associations de gauche et près de 10 000 signatures militantes, interdita aux cendres de Bigeard l'accès au panthéon des Invalides. «*Nous n'acceptons pas, écrivait les pétitionnaires, que la notion d'héroïsme soit liée à l'histoire de cet homme. Lors des guerres coloniales conduites par la France, les vrais héros étaient ceux qui, dans les pays colonisés, luttèrent pour la liberté et l'indépendance de leurs peuples, ceux qui, en métropole, ont eu la lucidité de dénoncer ces conflits...*»

«NON, JE NE REGRETTE RIEN !»

Débarqué après la débâcle de Dien Bien Phu dans la région de Constatine, en 1955, Bigeard prendra, le 25 octobre de la même année, le commandement du 3^e Bataillon de parachutistes coloniaux qui deviendra un an après le 3^e RPC. Blessé lors d'une opération militaire aux Nememchahs, il est évacué en France où il est fait

«grand officier de la Légion d'honneur». Bigeard ne reprendra du service qu'un an plus tard. A Alger, en 1957, sous les ordres du général Massu, Bigeard et son régiment sont chargés de démanteler les réseaux FLN-ALN et de reprendre le contrôle de la capitale algérienne. Sa «Bataille d'Alger», il la mènera à sa façon, implacable et inhumaine, avec son lot d'arrestations massives, exécutions sommaires, tortures à grande échelle. Contrairement à ses acolytes de la Bataille d'Alger (Massu, Paul Aussaresses, Le Pen), Bigeard n'a jamais «soulagé sa conscience». Le «*supplice de la baignoire*», la «*gégène*», le général n'a jamais voulu entendre parler. En juillet 2000, il qualifiait ces méthodes de «*mal nécessaire*». «*Nous avions à faire à des ennemis motivés, des fellagas, les interrogatoires musclés, c'était un moyen de récolter des infos*», disait-il. «*Mais ces interrogatoires étaient très rares et surtout je n'y participais pas. Je n'aimais pas ça.*»

En 2001, suite aux révélations du général Aussaresses qui avouait être l'assassin de Larbi Ben M'hidi, héros de la résistance algérienne, Marcel Bigeard s'en lavait les mains : «*Mes prisonniers étaient vivants quand ils quittaient mon quartier général. Et j'ai toujours trouvé dégueulasse de les tuer. Mais c'était la guerre et on devait trouver les bombes qui tuaient des civils.*» Bigeard, jusqu'à ses ultimes instants de vie, est resté droit dans ses bottes. Insensible aux cris de milliers de ses victimes algériennes. «*Non, je ne regrette rien ! Nous avons fait face à une situation impossible*», déclarait, sans état d'âme, l'ancien «para» (interview au quotidien suisse *La Liberté*, octobre 2007).

Toutefois, consolera l'Association nationale des pieds-noirs progressistes et leurs amis (ANPNPA), Bigeard demeurera «aux yeux de tous les démocrates (...) l'apôtre et le praticien de la torture systématique et de l'assassinat dans les caves obscures de la villa Sésini, le sinistre inventeur des «crevettes Bigeard» lâchées d'hélicoptère les pieds scellés dans un bloc de ciment et dont les cadavres échouaient sur les plages de l'Algérois, le tortionnaire qui jamais ne reconnut ni ne regretta ses crimes, de la «disparition» de Maurice Audin à la pendaison de Larbi Ben M'hidi et au meurtre de milliers d'autres Algériens luttant pour l'indépendance de leur pays».

Mohand Aziri

La chronique de Maurice Tarik Ma-

Les musulmans dans l'Europe précoloniale : un accueil ambigu

Par Maurice Tarik Maschino

Ceux qui, en Europe, scrutent l'horizon avec angoisse et redoutent l'invasion des Barbaresques peuvent remiser leurs longues-vues et leurs fusils : il y a des siècles que, par dizaines, par centaines de milliers, des musulmans ont parcouru l'Europe, s'y sont installés et y ont vécu sans poser de problème aux «indigènes», sans être pourchassés ni victimes de pogroms. Leur intégration dans les pays d'Europe fait l'objet d'un livre absolument remarquable, *Les Musulmans dans l'histoire de l'Europe, une intégration invisible*⁽¹⁾, que toutes les bibliothèques universitaires, en France comme en Algérie, devraient mettre à la disposition d'un vaste public. Publié sous la direction de deux universitaires français, Jocelyne Dakhlia et Bernard Vincent, cet ouvrage, auquel ont collaboré des spécialistes de divers pays, met en lumière ce que la plupart des historiens européens, jusqu'à présent, ont négligé, ignoré ou inconsciemment occulté : la présence en Europe, depuis le Moyen-Âge, d'un grand nombre de musulmans. Ils ne formaient pas pour autant une communauté, ils étaient très dispersés, s'installaient aussi bien à Paris qu'à Angers, Nancy, Bourges ou Besançon, changeaient souvent de lieu et les raisons de leur présence étaient multiples. Beaucoup restèrent en France après la défaite que Charles Martel infligea à leurs troupes (Poitiers, 732) ou après le retour d'Égypte de Napoléon (1805) ; d'autres se fixèrent en Espagne lors de la Reconquista (qui dura 4 siècles et s'acheva en 1492), bien d'autres encore, à la fin d'un voyage «touristique», décidèrent de rester, ouvrirent des cafés, très fréquentés, ou des établissements de distractions et de loisirs, ou bien ils s'installèrent comme marchands, artisans, employés de maison, très recherchés par les grandes familles nobles – Catherine de Médicis s'entoura de nombreuses «Orientales». S'établirent également en Europe de nombreux entrepreneurs, petits et moyens, des artistes, très sollicités par les cours royales ; d'autres s'engagèrent dans l'armée, tandis que de nombreux médecins, très appréciés, ouvrirent des cabinets et les apothicaires, des pharmacies. Sans oublier, évidemment, les diplomates qui s'installaient avec des familles toujours très grandes, dont une partie, à la fin de leur mandat, restait volontiers à Paris, Rome ou Madrid. Les historiens ne constatent aucun phénomène de rejet, au contraire : un projet de loi du 24 décembre 1789, aussitôt adopté par l'Assemblée nationale, décrète que «tous les Mahométans (...) tant en Europe que dans d'autres parties du monde, jouiront dans tout l'empire des Français de tous les droits, honneurs et avantages dont jouissent les citoyens français». A l'époque, on ne relève pas, ni chez les uns ni chez les autres, de crispation identitaire ou religieuse, ces identités sont très souples, beaucoup de musulmans, baptisés pour des raisons de convenance sociale et de meilleure intégration, portent un nom composé – Nicolas Moustafa, Charles Alic, par exemple – et personne n'y trouve à redire. La nationalité n'importe guère : les registres de police consacrés aux étrangers ne signalent pas plus l'appartenance nationale que l'appartenance religieuse, ils ne consignent que l'origine géographique. Que des centaines de milliers de musulmans aient pu s'intégrer aussi facilement dans les pays d'Europe tient évidemment à un ensemble de facteurs objectifs. Loin de constituer un groupe nombreux, homogène, établi dans certaines villes ou localisé dans certains quartiers, ils se sont installés dans l'ensemble des pays visités, mêlés à ses habitants et vivant comme eux. Ils parlaient leur langue, s'habillaient le plus souvent à l'européenne et ne revêtaient leurs habits nationaux qu'au moment des fêtes, très souvent à la demande des nobles qui les invitaient pour animer un spectacle ou des danses. Et – surtout ? – ils n'affichaient pas leur religion. Lorsqu'ils la pratiquaient, ils le faisaient à titre individuel. Il y avait bien des salles de prière, mais il n'y avait guère de mosquée en Europe. En 1789, Voltaire s'étonne de n'en point trouver à Marseille : «*J'en marquai ma surprise à monsieur l'évêque, lui dis que cela était fort incivil et que si les chrétiens avaient des églises chez les musulmans, on pouvait au moins faire aux Turcs la galanterie de quelques chapelles.*» Ils ne l'ont pas faite et c'est là toute l'ambiguïté de leur sympathique accueil : les musulmans ont pu s'insérer sans difficulté dans l'Europe des Lumières parce qu'ils laissaient dans l'ombre leur appartenance religieuse. Les Européens d'hier n'étaient donc pas plus ouverts que ceux d'aujourd'hui et ils n'ont fait aucun progrès depuis deux siècles : s'ils acceptaient des musulmans peu visibles, ils tenaient à distance ceux qui l'étaient un peu trop. Aujourd'hui, ils les redoutent ou les rejettent. Et il n'y a même plus un Voltaire pour dénoncer leur méchante stupidité.



PHOTO : B. SOUHLI

M. T. M.

1) Editions Albin Michel, Paris, 2011.

Formations en Assurances

Rentrée universitaire 2012/2013

L'INSAG, leader de la formation Assurance en Algérie depuis l'an 2000 et pépinière des compétences pour le marché algérien des Assurances

Assure en partenariat avec l'Ecole Supérieure des Assurances (ESA) de Paris, le cursus complet en Assurances

- Master Management de l'Assurances : Accès Bac+4 ou équivalent
- Bachelor en Assurances : Accès Bac+2 ou équivalent

INSAG : 09, Chemin Doudou Mokhtar, Ben Aknoun, Alger
Tél. : 021 91 54 49 / 021 91 52 42 - Fax : 021 91 52 54
E-mail : info@insag.edu.dz - Site web : www.insagalgerie.com

RENCONTRE-DÉBAT AUTOUR DE L'ENTREPRENEURIAT
À L'INSTITUT FRANÇAIS D'ALGER**Entrepreneur en Algérie,
un parcours du combattant**

● Corruption, informel, suprématie des importations... Les réponses qui font de l'Algérie un environnement non propice aux affaires sont nombreuses ● Pourtant, dans toute cette complexité politico-économique, certains arrivent à percer.

En vingt ans, l'Algérie a pratiquement triplé son nombre de PME (petites et moyennes entreprises) qui sont passées de 120 000 en 1990 à près de 700 000 aujourd'hui. Cette augmentation importante est censée contribuer à la croissance et au développement économique algériens. Il n'en est pourtant rien. Près de 40 000 PME sont créées chaque année en Algérie, 10 000 d'entre elles finissent pas disparaître au cours de la même période, laissant une moyenne de 17 PME pour 1000 habitants, ce qui est bien loin des normes internationales (50 PME pour 1000 habitants). Celles qui tiennent le cap font face à tant de contraintes administratives, fiscales et juridiques. Pourquoi percer dans le domaine relève du parcours du combattant ? Qu'est-ce qu'être entrepreneur aujourd'hui en Algérie ? Quels défis représentent-ils pour l'économie algérienne ? Des questions auxquelles ont tenté de répondre des acteurs du secteur lors d'une rencontre-débat organisée par l'Institut français d'Alger dans la soirée de lundi. Face à un public nombreux – la salle était archicomble –, six invités s'installent autour du modérateur du débat, le directeur de la publication d'*El Watan*, Omar Belhouche. «Parler de la faillite de l'entreprise algérienne n'est pas une mince affaire», tranche-t-il d'emblée. Il fallait diversifier le domaine de compétence des intervenants pour enrichir le débat : Ammouri Brahiti, directeur de la PME-PMI au ministère de l'Industrie, Lakhdar Bayou, ancien ministre délégué à la PME (1991), Samir Hadj-Ali, expert-comptable, maître Moncef Benguela, avocat d'affaires et trois jeunes entrepreneurs qui ont réussi. Quelles sont les sources de la crise et quels repères pour

les entrepreneurs d'aujourd'hui ? Le débat est lancé et le micro passe de main en main.

LA RESPONSABILITÉ DE L'ÉTAT

Pour le directeur de la PME-PMI au ministère de l'Industrie, les efforts de l'Etat sont incontestables. «La culture de l'entrepreneuriat est au cœur des préoccupations», annonce-t-il. Il en veut pour preuve notamment le carrefour du jeune entrepreneur, action pilote conduite à Oran en 2011 et qui est une «réussite» étant donné qu'elle a permis de «regrouper dans un même espace tous les instruments et dispositifs pour aider les jeunes entrepreneurs». L'action sera reconduite à Ghardaïa et Sétif en 2013. L'initiative est louable, mais suffit-elle à créer un environnement favorable ? «L'environnement dans lequel l'entrepreneur algérien porte son projet doit être impérativement sain», explique, pour sa part, Lakhdar Bayou. «Sa qualité d'homme dynamique, capable d'inventivité, de prise de risque ne sert à rien si l'environnement global n'est pas sain et que l'informel est loin de représenter une exception», ajoute-t-il. Pour cet ancien ministre, l'Etat doit contrôler, soutenir, porter les entrepreneurs et encourager les partenariats. Ce dernier point est essentiel à son sens. Petit retour vers le passé pour appuyer son idée : «Après 1962, notre aventure industrielle nous l'avons faite seuls et c'est pour cette raison qu'elle n'a pas eu le succès escompté.» L'Etat joue-t-il vraiment son rôle ? Pas vraiment, selon maître Benguela. «L'entrepreneur algérien n'est pas un opérateur du développement parce que ce rôle a longtemps été joué par l'Etat», explique l'avocat. En évoquant

les choix politiques et l'évolution de la législation de ces 50 dernières années, il regrette que l'Etat ne soit pas dans son rôle de contrôle.

ADMINISTRATION INQUISITRICE

«L'administration a souvent une position inquisitrice au lieu de se limiter à réguler et appliquer notamment les dispositions fiscales pour une vraie redistribution des richesses», précise-t-il. La responsabilité de l'Etat est bien montrée du doigt. Mais il y a aussi «la culture du travail, la formation et l'ouverture au monde», note Samir Hadj-Ali, expert-comptable, qui dirige un cabinet qu'il a hérité de son père et qui a rejoint l'organisation internationale Mazars en 2009.

Un exemple de réussite. La transmission d'entreprise entre générations est d'autant plus cruciale pour lui. «Beaucoup de conservatismisme entoure cette question, les sujets de succession étant tabous en Algérie», explique-t-il. Elle détermine pourtant la transmission du savoir-faire. Mais quel impact sans ce fameux «environnement favorable» que tous s'accordent à souligner ? Aucun, c'est sûr. Les PME représentent le moteur essentiel de la création de richesses et d'emplois.

QUELQUES PETITES NOTES D'ESPOIR

Le gouvernement en semble bien conscient et multiplie les dispositions et les actions. Mais il y a comme un grain de sable, la machine a du mal à tourner. Corruption ? Empire de l'informel ? Suprématie des importations ? Les pistes de réponses qui font de l'Algérie un environnement non propice aux affaires sont nombreuses. Pourtant, dans

toute cette complexité politico-économique, certains arrivent à percer. Lyamine Zienouabde en fait partie et était là pour en parler. Inventeur et co-gérant de BIT BAIT, une entreprise qui commercialise des pesticides 100% naturels qui font un tabac, il est passé par la formule Ansej et a rafflé plusieurs prix, dont celui de l'innovation en 2011.

Qu'en est-il des milliers d'autres entrepreneurs algériens qui échouent chaque année ? L'heure est à l'optimisme. Et seuls ceux qui ont réussi ont droit de cité. Autre exemple à suivre, celui de Zaâk Chahhal, gérant de Redfabrique, une entreprise qui, quatre ans après sa création, vend ses services à de grandes firmes mondiales. «Nous avons recruté des ingénieurs algériens pour vendre des produits technologiques et des logiciels à l'international», explique-t-il.

Son audace l'a mené loin. Marhoum Rougab, 27 ans, gérant de l'agence de conseil en communication Allégorie, n'en manque pas et, lui aussi, était là pour faire part de son expérience. «Nous sommes partis de rien mon associé et moi, nous avons pris des risques et travaillé très dur, aujourd'hui, nous avons 17 clients à notre actif, nous multiplions les actions et nous sommes ouverts sur le monde», raconte-t-il avec entrain.

Omar Belhouche, modérateur du débat, attentif à son dynamisme et à son franc-parler, finit par demander : «Mais quel est votre secret ?» Incisif et spontané, Marhoum répond : «Prendre des risques et bosser dur !» C'est aussi quelques sacrifices : «Pas de femme, pas de vie sociale», ajoute-t-il. De quoi faire une note d'humour et laisser quelques notes d'espoir. **Fella Bourdedji**

AFFAIRE ALGÉRIE
TÉLÉCOM**20 ans de prison
ferme requis
contre Chami
et Boukhari**

Dans le cadre du procès en appel de l'affaire Algérie Télécom ouvert hier, une peine de 20 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions de dinars a été requise par le procureur de la République à l'encontre de l'ex-conseiller du PDG d'Algérie Télécom, Mohamed Boukhari, et l'homme d'affaires algéro-luxembourgeois, Medjdoub Chami, et ce, pour les accusations de trafic d'influence, corruption et blanchiment d'argent.

Le parquet a, par ailleurs, requis une amende de 5 millions de dinars et l'exclusion du marché pendant 5 ans contre les deux sociétés chinoises ZTE et Huawei, poursuivies en tant que personnes morales dans le cadre de cette même affaire. Les deux prévenus ont clamé leur innocence et rejeté toutes les accusations.

De graves révélations impliquant la banque Natixis Luxembourg ont été faites par Medjdoub Chami et sur lesquelles nous reviendrons dans notre prochaine édition. **S.T.**

TAMANRASSET

**Cinq trafiquants
d'armes arrêtés**

Les services de la sûreté de la wilaya de Tamanrasset ont intercepté récemment un véhicule, au centre-ville, à bord duquel se trouvaient trois individus, dont un Malien, impliqués dans un trafic d'armes ; ils ont trouvé en leur possession une carabine semi-automatique système Simonov, un chargeur de dix balles et 751 cartouches de calibre 12, apprend-on de sources officielles.

Suite à l'interrogatoire d'usage, les prévenus auraient dénoncé deux personnes complices dans ce réseau, qui aurait activé pour le compte de contrebandiers notoires et de barons de la drogue ayant profité de l'instabilité sécuritaire dans le nord du Mali pour écouler leur «marchandise». **Ravah Ighil**

NAÂMA

**Saisie de 2 tonnes
de kif traité**

Suite à une information faisant état de l'existence d'un réseau de trafic de drogue, les éléments de la gendarmerie en collaboration avec les gardes-frontières (GGF) ont tendu une souricière aux environs des agglomérations de Nour et Mechref, dans la commune de Kasdir.

A l'issue d'une course-poursuite, ces derniers ont intercepté, aux premières heures de la journée de lundi dernier, un fourgon de marque Mercedes contenant pas moins de 2 tonnes de kif traité, soigneusement dissimulés dans des caisses, a-t-on appris auprès du chargé de la communication du commandement de la 25e brigade de la GGF, alors que les occupants de ce véhicule, ayant pris la fuite en pleine nuit, sont activement recherchés dans cette zone.

Depuis des années déjà, la wilaya de Naâma souffre elle aussi du trafic de drogue, devenue l'une des plaques tournantes de ce trafic, en raison des quantités importantes de drogue saisies par les seules unités de la Gendarmerie nationale et des gardes-frontières (GGF).

Au vu de ces quantités saisies, un coup dur a été porté par la GGF aux narcotraffiquants ces derniers mois, durant lesquels plus de 10 tonnes de drogue ont été récupérées. Fruit des offensives que mène la gendarmerie de Naâma, constamment sur les traces des convoyeurs de kif.

Néanmoins, la drogue provenant du Maroc continue de souiller l'image du pays. Pour lutter contre ce phénomène, une dizaine de nouveaux postes ont été implantés le long de la bande frontalière. **D. Smaiti**

LES TRAVAILLEURS DU GROUPE GIPLAIT EN GRÈVE
À PARTIR DU 5 DÉCEMBRE**Une pénurie de lait en sachet
se profile à l'horizon**

La Coordination nationale des syndicats du groupe Giplait prévoit le recours à une grève de 5 jours à partir du 5 décembre prochain. Les travailleurs de ce groupe, qui compte 16 filiales de production du lait à l'échelle nationale, ont déposé un préavis de grève de 15 jours qui a pris effet à partir d'hier. Dans un communiqué rendu public, cette coordination de syndicats, affiliée à l'UGTA, réclame l'augmentation des salaires des travailleurs de tout le groupe Giplait et exige également la réintégration des travailleurs licenciés des Arribis (une filiale de

Giplait). D'après le communiqué, les travailleurs licenciés détiennent une décision définitive de justice en leur faveur. Les travailleurs de Giplait demandent à être représentés au conseil d'administration. L'entrée en grève des travailleurs de ce groupe va perturber sérieusement le marché de l'alimentation des citoyens en lait en sachet. Seul produit qui reste plus ou moins accessible aux moyennes bourses en Algérie.

Giplait produit 3 millions de litres par jour. Colalait, une filiale de Giplait qui active au niveau d'Alger, couvre à elle seule 70% des

besoins au niveau de la capitale, soit une production de 550 000 litres par jour.

La crise du lait en sachet ne cesse de se répéter à chaque fois qu'il y a des perturbations du réseau de distribution. Ainsi, une grève de 5 jours dans la production risque de créer une pénurie et une panique chez la population qui n'arrive toujours pas à se remettre des pénuries qu'a causées l'absence de permanence durant les jours de l'Aïd. A cela s'ajoutent les perturbations dans le secteur des transports suite à la grève de l'Etusa, dont le dénouement tarde à venir. **Djedjiga Rahmani**

AUTOROUTE EST-OUEST

Des sénateurs veulent une commission d'enquête

Suite de la page 1

Dès la fin de l'année 2009, la justice et les services de sécurité se sont saisis du dossier. Présenté au départ comme étant une affaire d'Etat, le dossier de l'autoroute Est-Ouest a débouché, comme ce fut le cas dans l'affaire Khalifa, sur le procès des lampistes. Le directeur des travaux nouveaux de l'Agence nationale des autoroutes, Mohamed Khelladi, principalement incriminé dans cette affaire, a eu à assumer les accusations de malversations et de corruption, tandis que le premier responsable du secteur et les représentants des entreprises chinoise et japonaise en charge du projet pourtant cités par le même Khelladi ont su tirer leur épingle du jeu.

Jusqu'à ce que de nouvelles révélations par voie de presse viennent en ce début de mois de novembre remettre le ministre des Travaux publics devant ses responsabilités.

Il n'en fallait pas plus, en cette période de pré-campagne pour les sénatoriales, pour voir le Conseil de la nation se saisir du dossier. C'est à l'initiative du sénateur FLN de Bouira, Abdelkader Kaci, que l'idée d'une commission d'enquête sur le secteur des travaux publics a germé. L'objectif étant, selon lui, de se pencher sur la véracité des accusations portées à l'encontre des responsables du secteur à la lumière de ce qui a été publié récemment dans la presse. Il est utile de rappeler, à ce titre, que le ministre, Amar Ghoul, est ac-

tuellement au centre d'une polémique concernant des accusations de corruption et de passation de marchés de gré à gré ayant induit des surcoûts dans la réalisation du projet de l'autoroute Est-Ouest. Accusations dont il s'est défendu invoquant tantôt l'absence de preuves au niveau des services de sécurité et du DRS plus précisément, tantôt se disant victime d'une machination fomentée soit par «*Américains et Français écartés du projet*», soit aux fins «*d'une déstabilisation politique*» !

Une situation qui justifie d'ailleurs la création d'une commission d'enquête qui devra, selon les propos de son initiateur, aboutir à la publication d'un rapport qui pourrait mettre en cause les responsables du secteur après confirmation de la véracité des faits relatés par la presse concernant un scandale financier ou des accusations de corrup-

tion. En tout état de cause, Abdelkader Kaci pense qu'*«il y a anguille sous roche»* dans la manière dont ont été menés les travaux de l'autoroute. La multiplication des indiscretions et des rumeurs reflète bien, pour lui, l'existence d'un problème latent.

Aussi, ajoute-t-il, les malfaçons sont bien là pour démontrer des anomalies dans la réalisation du projet. Il en veut pour preuve les imperfections qui caractérisent les tronçons de l'autoroute au passage de la wilaya de Bouira dont il est lui-même issu. Des défauts qui touchent en premier lieu le tronçon de l'autoroute reliant Lakhadaria à Bouira. Le ministre des Travaux publics s'est défendu à ce propos en prétendant que ce tronçon a été réalisé dans le cadre de l'ancien programme. «*Astuce*» à laquelle le sénateur de Bouira ne désavoue pas, mais qui rappelle que

les malfaçons touchent également des tronçons du programme neuf confié aux Chinois, à l'image de celui reliant Bouira à Bechloul. Pour M. Kaci, il appartient au Conseil de la nation de se pencher sérieusement sur le dossier dans le cadre de ses missions de contrôle.

Celui-ci, qui s'attelle pour l'heure, en compagnie de certains de ses collègues, à rassembler 20 signatures pour la mise en place d'une commission d'enquête, aborde cette opération avec optimisme. Il pense que cela pourra se faire dans les 3 à 7 jours à venir. Une fois constituée, la commission devra mettre en place un plan d'action selon lequel elle lancera ses travaux.

Il s'agira d'effectuer des vérifications sur documents de visu aussi bien ceux fournis au niveau du ministère des Travaux publics que ceux à la disposition

de la presse. Le sénateur parle également d'enquêtes sur le terrain pour faire le constat des malfaçons dans la réalisation de l'autoroute Est-Ouest. L'audition de tous les responsables du secteur est également prévue au programme. Selon M. Kaci, si la commission se penche sur le dossier, elle le fera de manière globale en commençant par les conditions d'attribution du marché jusqu'au volet financier de l'affaire, en passant par le suivi de l'exécution des travaux et de la réalisation du projet.

Le sénateur pense que contrairement à ce qui a été préché récemment par le ministre des Travaux publics, le dossier n'est pas clos.

L'autoroute n'a d'ailleurs pas été totalement réceptionnée, et même en cas de réception du projet, s'il s'avère qu'il y a des malfaçons et des malversations, il est impossible de clore le dossier.

Car, il s'agit, selon lui, «*d'imposer certaines règles de discipline et une orthodoxie de gestion*». Une démarche somme toute normale pour le ministre des Finances, Karim Djoudi, qui a indiqué hier aux journalistes qu'il est normal que le l'Assemblée populaire nationale ou le Conseil de la nation prennent à leur compte des enquêtes sur des sujets qu'ils considèrent importants. Et de préciser que le Parlement prend en charge au titre de ses attributions des missions de contrôle a posteriori. Un contrôle externe qui peut aussi bien être opéré par l'IGF que par le Parlement. **M. R.**

MARCHÉS PUBLICS : VERS LA CRÉATION D'UN OBSERVATOIRE

Le ministre des Finances, Karim Djoudi, a annoncé, hier, au cours de ses réponses aux membres du Conseil de la nation que dans le cadre de la rationalisation de la dépense publique, un observatoire national des marchés publics est en passe d'être créé. Même si cette annonce intervient dans un contexte où la polémique enfle à propos d'affaires de passation de marchés douteuses, le ministre a non seulement refusé de commenter les révélations sur le scandale de l'autoroute Est-Ouest, mais a en plus précisé que la création de cet observatoire n'a rien à voir avec ce genre d'événement. Il précisera d'ailleurs aux journalistes en marge de la séance du Conseil de la nation que la création de cet observatoire ne fera pas l'objet d'un amendement du

code des marchés publics, puisque déjà prévu par celui-ci depuis 2010 ou 2011. Cet organisme aura, selon M. Djoudi, à centraliser toute l'information concernant les marchés qui ont été passés et un certain nombre de détails sur les bénéficiaires des contrats publics. Pour le ministre, cet observatoire sera un outil statistique, économique et de gestion vis-à-vis des partenaires bénéficiant de marchés publics. Ce sera aussi un outil de contrôle, puisqu'il ramassera l'information qui sera mise à disposition des organes de contrôle. Le ministre précise que les textes nécessaires à la création de cet observatoire sont en voie d'être finalisés. Reste, selon lui, à identifier les contraintes à lever pour voir cet organe opérationnel avant fin 2013. **M. R.**

RAPPORT DE LA BAD SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

«L'Algérie trop dépendante des importations de céréales»

L'Algérie est fortement dépendante des importations de céréales, mais reste solide au plan budgétaire. Cependant, la forte dépendance à l'importation la rend vulnérable aux chocs quantitatifs tels que les embargos commerciaux ou les interdictions d'exportation des pays exportateurs de produits alimentaires. Ce constat est contenu dans un récent rapport intitulé «L'économie politique de la sécurité alimentaire en Afrique du Nord» publié par la Banque africaine de développement (BAD) qui reprend de nombreux paramètres et conclusions de la Banque mondiale (BM).

La BAD estime que l'Algérie a une position budgétaire saine et peut financer des importations de produits alimentaires et n'est donc pas particulièrement vulnérable à la flambée des prix des produits alimentaires.

Une position due à sa richesse en ressources naturelles, surtout en pétrole et en gaz dont les cours mondiaux ont tendance à évoluer au même rythme que ceux des denrées alimentaires, selon les données de la BM.

La BAD compare cette situation à celle de l'Égypte, un grand producteur agricole moins dépendant des importations de céréales, qui connaît des difficultés budgétaires qui la rendent vulnérable à l'envolée des cours mondiaux. Le Maroc et la Tunisie se retrouvent, selon le rapport de la BAD, dans la catégorie des plus délicats, car ils sont tous deux extrêmement dépendants des importations de céréales et en proie à des contraintes budgétaires. Le fait de posséder d'importantes ressources minérales ne garantit pas cependant la sécurité alimen-

taire, selon la BAD qui estime que «*tous les pays d'Afrique du Nord semblent confrontés à des problèmes de sécurité alimentaire*». Le rapport souligne, par ailleurs, que la sécurité et la souveraineté alimentaires en Afrique du Nord ne peuvent être abordés d'un point de vue purement économique. «*Elles ont également de profondes connotations politiques, comme en atteste le rôle joué par les prix des denrées alimentaires dans la vie politique des pays pendant le Printemps arabe, ainsi que les répercussions politiques du recours à un nombre restreint de fournisseurs de céréales pour l'essentiel des besoins alimentaires de la région.*»

Le Printemps arabe, combiné à la récente envolée des prix des produits alimentaires, est une occasion propice à la réévaluation des stratégies et politiques en matière de sécurité alimentaire en Afrique du Nord, conseille la BAD. Celle-ci souligne que certains faits indiquent que la région est de plus en plus préoccupée par sa souveraineté alimentaire, comme le montre l'intérêt croissant pour la production alimentaire locale.

Les importations de vivres continueront de jouer un rôle-clé dans la sécurité alimentaire.

C'est pourquoi les futures approches en matière de sécurité alimentaire devront mettre l'accent sur les voies et moyens permettant aux pays d'Afrique du Nord de mieux se positionner pour tirer parti des marchés alimentaires mondiaux.

Cela doit s'accompagner, selon la BAD, de programmes efficaces destinés à stimuler la productivité alimentaire et agricole en général, en tenant compte des coûts économiques de tels

programmes et de leurs répercussions sur l'allocation des ressources.

Par ailleurs, prévient la BAD, les filets de sécurité sociale et la politique de protection sociale doivent être réformés pour contribuer de façon plus efficace et efficiente à l'allègement de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire des pauvres et des personnes vulnérables. En fait, il serait risqué de réagir à la récente crise alimentaire mondiale en pensant

que la production alimentaire locale et le secteur agricole constituent à eux seuls la panacée pour parvenir à la sécurité alimentaire. Une approche globale et plurielle en matière de sécurité alimentaire constitue la voie à suivre, car elle ne peut être séparée du besoin plus général et plus pressant d'une nouvelle stratégie de développement socioéconomique inclusif, conclut la Banque africaine de développement.

Zhor Hadjam

Communiqué

A l'occasion de la célébration du 50e anniversaire du recouvrement de l'indépendance nationale et dans le cadre du développement de ses échanges scientifiques interuniversitaires avec des universités étrangères, l'université d'Alger I - Faculté de droit, sur initiative du laboratoire «Droit de la propriété intellectuelle» créé en son sein, accueillera un groupe de professeurs des universités chinoises de Pékin et Shandong du 24.11.2012 au 28.11.2012 pour animer des journées ayant pour thème «La propriété intellectuelle - étude comparée» en collaboration avec des universitaires-chercheurs nationaux.

Les spécialistes directement concernés sont cordialement invités.

Contact : Professeur Amor Zahi - email : zada200986@yahoo.fr

ÉCLATEMENT D'UN ÉGOUT À LA RUE MALIKA GAÏD (OUED KORICHE)

Un sous-traitant de la Seaal a bâclé les travaux

● Une tranchée a été creusée, pour dévier les eaux usées afin que celles-ci ne soient pas visibles à la rue Malika Gaïd, très empruntée par les cortèges officiels.

Trainées d'eaux pestilentielles, route défoncée, la rue Malika Gaïd s'est complètement dégradée après l'intervention d'un sous-traitant de la société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL). Les habitants, résignés, ne s'expliquent pas le silence sidéral des responsables de l'entreprise et des autorités locales, qui ne se soucient guère de la santé et des revendications des résidents du quartier relevant de la commune de Oued Koriche. «Au milieu du mois d'octobre, des travaux d'installation de conduites d'eau avaient été effectués à la rue Malika Gaïd, qui mène du quartier des Tagarins vers El Biar, en passant par Scala, par une société sous-traitante de la Seaal. Or, le 24 octobre, une buse a éclaté au niveau du portail d'entrée du bureau de poste, en face de la station-service de Scala. Depuis, les eaux usées d'un égout se déversent sur la rue Malika Gaïd», racontent des riverains qui ont pris attache avec la rédaction. Ces derniers ont contacté toutes les autorités concernées.

«L'APC de Oued Koriche, la Seaal et Asrout ont été saisis par les habitants du quartier, en vain. Or, un fait plus grave s'est produit : une tranchée a été creusée afin de dévier les eaux usées vers la rue Drani Maamar (ex-rue Dumont), jouxtant le bureau de poste, juste pour qu'elles ne soient pas visibles sur la rue Malika Gaïd qui est très empruntée par les cortèges officiels», s'indignent-ils. Selon les protestataires, les eaux stagnent en contrebas de la rue et ont constitué une mare, provoquant un grave problème de salubrité, puisque les mouches sont présentes en force, envahissant les maisons et même des rats y ont été vus. «C'est dramatique que l'on ne soit pas capables de boucher un égout sur une grande artère de la capitale. Pourtant, on ne demande ni lots de terrain, ni logements, mais juste qu'on bouche l'égout et qu'on évite de déverser les eaux sur notre rue», fulmine l'un des riverains. Devant cet état de fait, les habitants pensent sérieusement à fermer la rue Malika Gaïd «puisque, apparemment, c'est le seul moyen en Algérie de se faire entendre par les autorités».

Nadir Iddir



Une situation qui se dégrade devant le mutisme des autorités locales

«LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT REPRENDRONT»

Les travaux d'AEP et d'assainissement devraient reprendre, promet-on au niveau de la Seaal. «Les travaux de renforcement et de renouvellement de la conduite d'AEP de la zone Malika Gaïd seront repris après. Il reste des travaux sur la route (traversée). Nous attendons l'autorisation spéciale du wali délégué pour clôturer définitivement le chantier. L'entreprise a fait la découpe et mis la caillasse. C'est ce soir (hier, ndr) que les travaux seront menés, si la centrale

d'enravage est ouverte», précise l'hadadène Abdelkrim, responsable de la partie ouest de la Seaal. Les travaux d'assainissement réclamés avec insistance seront aussi programmés. «Nous allons saisir les collègues de l'assainissement pour prendre en charge au plus vite le problème», promet M. l'hadadène. L'assainissement reste le talon d'Achille de la Seaal, qui peine à réparer plusieurs points noirs dans plusieurs quartiers d'Alger. N. I.

EL MADANIA — 20 ANS SANS CLINIQUE D'ACCOUCHEMENT

Tenu jeudi dernier, au centre culturel Debbih Chérif d'El Madania, le meeting du PRA a été bien suivi par la population de cette commune. Dans son programme, le parti a présenté plusieurs points qui touchent directement les habitants de l'ex-Clos Salembier. Dans son réquisitoire, l'orateur a jeté un pavé dans la mare, en déclarant que «la commune d'El Madania n'a pas eu de naissance depuis plus de 20 années. En l'absence de cliniques d'accouchement, où toutes les naissances sont faites hors de cette commune.» Pourtant, il y avait bien une clinique mais elle a fermé ses portes pour devenir un Centre de documentation de la santé. Les raisons de cette fermeture sont restées mystérieuses, sachant que la commune ne possède aucun autre lieu d'accouchement. Le parti du PRA a promis de récupérer cette jolie villa pour que les enfants d'El Madania naissent dans leur commune et d'éviter ainsi les longs déplacements pour les accouchements. Selon les présents, les raisons de la fermeture de la «villa clinique» sont qu'elle aurait été affectée à un haut responsable de ce secteur, mais suite à la contestation de la population, le ministre est intervenu pour annuler cette décision. «Nous ferons tout pour récupérer cette clinique qui sera notre cheval de bataille pour que nous puissions rouvrir le registre des naissances fermé depuis des années», dira l'orateur. Y. T.

STATION DE BUS DE TAFOURAH L'OPÉRATION DE DÉLOCALISATION REPORTÉE

Sil les alentours de la station de bus de Tafourah ont été réaménagés par les services de la direction des travaux publics (DTP), il n'en est pas de même de l'intérieur de cet espace très fréquenté. Nids-de-poule, mares d'eau glauque, les nombreux voyageurs qui transitent par cette station sont obligés de slalomer entre les bus pour se déplacer. Les travaux nécessaires dans cette station, gérée auparavant par Transub et actuellement par l'EPIC de wilaya Egctu, ne seraient pas programmés pour l'immédiat. La délocalisation de la station, annoncée par les services de wilaya, n'est pas également à l'ordre du jour. La wilaya a décidé que les quelque 900 opérateurs de la station seraient transférés à la station «Grand môle» du 2 Mai. L'opération semble avoir été reportée aux calendes grecques, puisque les travaux ne sont pas encore lancés à ce jour. La station de Tafourah, l'une des plus importantes de la capitale, reçoit chaque jour plus de 110 000 voyageurs. N. I.

SUR LE VIF

CACOPHONIE ÉLECTORALE



PHOTO : H. VETS

Cacophonie... visuelle, sommes-nous tentés d'écrire à la vue de cette photo prise par notre talentueux photographe et non moins ami, Lyès H. Entre le sport, le FLN et la condition féminine en Algérie, l'électeur risque sérieusement de perdre le nord. Même si la campagne électorale bat son plein, l'indifférence des citoyens reste palpable.

24 HEURES

ROCADE SUD : UN AGENT D'ENTRETIEN BLESSÉ

Un ouvrier d'entretien des routes a été grièvement blessé après le dérapage d'un bus de transport de voyageurs, avant-hier, lundi 19 novembre, en fin de matinée, sur la rocade sud d'Alger, au niveau du viaduc de Bourouba, au sud-est d'Alger, a appris le site en ligne TSA auprès de la Protection civile. «A l'intérieur du bus, il n'y avait que le chauffeur et le receveur», a précisé à TSA le lieutenant Sofiane Bakhti, chargé de communication de la Protection civile. «Les deux occupants du bus sont sains et saufs, mais le véhicule a percuté un ouvrier de la direction des travaux publics d'Alger, âgé de 44 ans, qui était en train de nettoyer la chaussée. La

personne blessée est dans un état critique», a-t-il ajouté. L'accident a provoqué un embouteillage monstre sur cet axe routier, qui relie l'ouest à l'est de la capitale.

LOCAUX À USAGE PROFESSIONNEL : LA DISTRIBUTION RETARDÉE

Le wali d'Alger, Mohamed Kebir Addou, a annoncé la distribution des locaux à usage professionnel. L'opération, annoncée il y a quelques semaines lors d'une conférence de presse, a été retardée par la campagne électorale. Le projet présidentiel lancé tambour battant par les autorités locales n'a pas répondu aux attentes des jeunes chômeurs. Selon des chiffres de la wilaya, 2150 locaux sont achevés au niveau de 28

communes, et plus de 2000 sont en construction. Plus de 600 locaux ont été distribués. «Un nouveau décret qui fixe les modalités de distribution des locaux est paru au mois de mai 2011. Toutes les demandes des postulants devront être mises à jour, conformément aux nouvelles dispositions», a relevé une source à la wilaya.

GRÈVE DE L'ETUSA : LES ÉTUDIANTS EXASPÉRÉS

La grève des agents de l'Etusa a eu des répercussions sur le COUS. Les étudiants des différents campus et cités U de la capitale sont contraints de se bousculer dans les seuls bus de l'opérateur privé ou de partir dans le train ou le tramway. L'ex-RSTA assure, signalé-t-on, 40% des rotations.

CALPIREF

Des décisions de concessions du foncier annulées

● Que se passe-t-il au Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier (Calpiref) de Sidi Bel Abbès ?



Siège du CALPIREF

La question mérite vraiment d'être posée après que la dernière réunion en date de cet organisme-clé pour la gestion du foncier économique, tenue mercredi dernier au siège de la wilaya, a abouti à l'annulation d'un grand nombre de décisions de concession consenties, au cours de ces derniers mois, au profit d'«investisseurs». Avant-hier, la réunion du comité restreint de validation du Clapiref, présidée par le wali, est venue confirmer lesdites décisions concernant notamment les concessions octroyées au niveau du Boulevard Ferhat Abbas, un site à forte valeur foncière et baptisé Boulevard de l'«Excellence» par les responsables locaux.

Tout au long de ce Boulevard, situé sur le tracé de la rocade sud, beaucoup d'attributaires d'assiettes foncières avaient projeté de réaliser des showrooms, restaurants, centres de remise en forme et autres centres commerciaux. Le gel des attributions serait lié, selon une source officielle, au fonctionnement anachronique du Calpiref qui s'est transformé,

au fil des mois, «en un outil de dépeçage du foncier public». D'ailleurs, notre source explique que le revirement brutal opéré par les responsables du Calpiref fait suite aux conclusions bien sévères émises par une commission d'enquête de haut rang dépêchée récemment à Sidi Bel Abbès.

PRÊTE-NOMS

Cette commission avait relevé, entre autres, que plusieurs terrains ont été concédés à une seule personne, souvent par l'intermédiaire de prête-noms et ce, dans le cadre de projets ne présentant pas de valeur ajoutée réelle. Aussi, il a été constaté que des superficies consacrées aux multiples projets d'investissements ayant reçu le feu vert de l'administration, étaient surdimensionnées et ne répondaient à aucune logique économique.

Confirmant l'annulation de certains projets prévus sur le Boulevard de l'«Excellence», le secrétaire général de la wilaya, M. Sadok, affirmé que «le gel de l'attribution du foncier ne vise que les

dossiers dont l'utilité n'est pas forcément évidente». Selon lui, ce gel est la conséquence d'«erreurs d'appréciation» que le Calpiref «va tenter de rectifier à l'avenir en optant pour une nouvelle approche préconisant des critères plus rigoureux».

Qu'à cela ne tienne, des opérateurs économiques désorientés par le mode d'attribution du Calpiref ne manquent pas de crier au scandale, soulignant l'incohérence de l'administration et son opacité.

Pour ceux dont les concessions ont été frappées de nullité, il est aujourd'hui question de saisir la justice pour recouvrer ce qu'ils considèrent comme un droit «acquis légalement».

Rappelons que, depuis le lancement des opérations de concession en février 2011, plus de 160 projets d'investissements avaient été validés par le Calpiref, selon un des membres de cet organisme.

Ces projets validés, totalisant un investissement global de l'ordre de 70 milliards de centimes, devaient générer la création de près de 8 000 emplois directs et indirects.

M. Abdelkrim

RAS EL MA

LE CHANTIER DU NOUVEAU LYCÉE EN RETARD

La population de la commune de Ras El Ma attend toujours avec impatience l'achèvement des travaux de finition qui traînent depuis des mois. «Les travaux de maçonnerie et de peinture sont toujours en cours, alors que l'année scolaire a débuté depuis plusieurs semaines», indiquent des parents d'élèves qui s'inquiètent des répercussions de ces «bruyants» travaux sur la scolarité de leurs enfants.

Ils signalent également l'inexistence de réseaux d'alimentation d'eau potable et d'assainissement des eaux usées et l'absence d'installations de chauffage. Aussi, un nombre important de lycéens se retrouve privé de cours de physique et de mathématique en raison du retard dans l'acquisition des équipements pédagogiques au profit des élèves et des enseignants. Au vu de cette situation, certains parents d'élèves appellent, dans une lettre ouverte adressée aux responsables locaux, à réintégrer leurs enfants au niveau de l'ancien lycée Mohamed Sayeh jusqu'à ce que le nouvel établissement soit fin prêt.

M.A.

BOUKHANEFIS L'EX-MAIRE DÉCÈDE DANS UN ACCIDENT

Zouaoui Bendida, ancien dirigeant de l'USM Bel Abbès et candidat aux élections locales du 29 novembre prochain, est mort lundi dans un accident de la circulation sur la route reliant les communes de Sidi Lahcene et Sidi Khaled, a-t-on appris hier. L'ex-maire de Boukhanefis (deux mandats) a été tué dans un accident de la circulation survenu lundi en fin de journée, lequel accident a fait deux blessés. L'accident s'est produit lorsqu'un camion de transports a heurté violemment son véhicule qui roulait en sens inverse. Le dérapage du camion serait à l'origine du sinistre qui a fait l'objet d'une enquête pour en déterminer les circonstances.

M.A.

SOLIDARITÉ OPÉRATION D'AIDE AUX SDF

Les services de l'action sociale de Sidi Bel Abbès viennent d'entreprendre, en cette période de froid, des tournées nocturnes à travers les différents sites urbains pour y recueillir des personnes errantes. Pour ce faire, des équipes d'assistance constituées d'éléments de la DAS, de l'A.P.C, de la Sûreté et de la Protection civile, ont été déployées afin de localiser les sans-logis et leur prêter main-forte. Selon un premier bilan établi par les services précités, l'opération humanitaire s'est soldée jusqu'alors par le ramassage de six personnes errantes. Elles ont été transférées vers l'hospice des personnes âgées où elles ont été hébergées en attendant de les aider à réintégrer leur domicile familial.

M.H.

TELMOUNI LE RECEVEUR DU BUREAU DE POSTE DE POSTE ÉCROUÉ

Le hold-up du bureau de poste de Telmouni a été fomenté par le receveur de cet établissement. C'est ce qu'on conclut les investigations menées par les gendarmes de la section de Recherches de Sidi Bel Abbès. Selon une source sécuritaire, le mis en cause a été interpellé et déferé récemment devant le procureur de la République près le tribunal de Sfisef.

Poursuivi pour faux et usage de faux en documents comptables, détournement de deniers publics, abus de confiance, fausse déclaration et négligence, il a été écroué par le magistrat instructeur. Faisant suite à une plainte déposée par le premier mis en cause, pour agression suivie du vol de la somme de 13 millions de dinars, commis par trois 03 malfaiteurs cagoulés, les investigations entreprises par les gendarmes enquêteurs ont établi que le plaignant (le receveur du bureau de poste) avait fomenté un scénario de l'agression suivie du vol pour détourner cette somme d'argent, en falsifiant des documents comptables sans être contrôlé par le chef de service de finances d'Algérie Poste de Sidi Bel Abbès.

M.A.

UNIVERSITÉ

Une semaine dédiée à la micro-entreprise

L'Agence de soutien à l'emploi des jeunes de Sidi Bel Abbès vient d'organiser, en collaboration avec l'université Djillali Liabès, une semaine d'information au profit de la communauté étudiante. Ponctué d'un cycle de rencontres-débats, l'initiative a permis à l'auditoire de s'imprégner d'une somme de renseignements inhérents aux mécanismes de création de micro-entreprises versées précisément dans divers créneaux d'activités répondant aux profils et aux aptitudes des jeunes promoteurs. Les rencontres, qui ont été animées par des cadres de l'Agence locale de soutien à l'emploi des jeunes et des représentants de divers organismes (banques, CASNOS, impôts, etc.), ont été mises à profit par les différents intervenants pour

fournir aux étudiants de multiples explications portant notamment sur les conditions d'accès aux crédits bancaires, les formalités technico-administratives et le mode de financement des projets d'investissements proposés par les jeunes promoteurs. Saisissant l'opportunité de la semaine d'information qui s'est déroulée à la salle de conférences de la faculté de technologie, les étudiants ont pu se renseigner sur divers sujets complémentaires ayant trait particulièrement aux conditions d'éligibilité des postulants à la création de micro-entreprises, aux avantages fiscaux et parafiscaux, à l'assistance technique (études de faisabilité des projets, rentabilité, fiabilité, etc.) et aux procédures d'accompagnement des jeunes promoteurs.

M. Habchi

ANNABA

Le renouvellement du syndicat d'Algérie Poste bricolé

Les travailleurs d'Algérie Poste sont en colère contre l'union locale de l'UGTA. Dans une lettre adressée à notre rédaction, ils affirment avoir décidé de sortir dans la rue le 25 novembre prochain pour dénoncer ce qu'ils qualifient de «abus et non-respect de la volonté des travailleurs dans le choix de leur représentants syndicaux». En effet, selon ce document appuyé par un dossier contenant toutes les pièces étayant leurs déclarations, le porte-parole des travailleurs d'Algérie Poste de Annaba, Kedi Mounir, affirme avoir été élu le 15 juillet 2012 au poste de secrétaire général de la section syndicale de la structure. Et comme pour démontrer la transparence de l'opération, les élections ont été supervisées par le secrétaire général de l'union locale (UGTA) Hamzaoui Abdenacer. «Les élections se sont déroulées dans une totale transparence et démocratie. Plus de 2000 travailleurs ont

voté, donnant lieu au choix de Kedi Mounir comme secrétaire général, Refai Toufik chargé de la réglementation et Tebib Mohamed pour la gestion des œuvres sociales», a soutenu Eltim Abdelkader, membre de la commission de la supervision des élections. Quinze jours après, cette nouvelle section bénéficiera d'un P-V. d'installation officiel. Mais cette nouvelle composante n'a jamais pensé que deux mois après, soit le 14 octobre 2012, le secrétaire général de l'union locale n'hésiterait pas à procéder à la modification dudit P-V. pour changer le secrétaire général officiel et le remplacer par un autre, Boumendjel Brahim. Et ce dernier n'a pas été élu par les travailleurs. Mieux encore, à cette liste «rectifiée» il a été ajouté également deux autres membres, l'un de Berahal et l'autre d'El Bouni, et le tout assorti d'un nouveau P-V. d'installation établi en un temps record, soit le même jour. Le se-

crétaire régional de l'union locale a ajouté deux autres membres à la liste a contrario du règlement intérieur et des principes régissant l'UGTA, selon les travailleurs qui précisent que ces derniers membres rajoutés font partie du parti politique FND dont l'unique député, -qui fait la pluie et le beau temps à Annaba- les a imposés. Et on ne s'étonne pas lorsqu'on sait que le secrétaire général de l'union de wilaya, Tayeb Hmarnia, conduit la liste APW de ce parti à Annaba. «Ce sont des agissements irresponsables du secrétaire général de l'union de wilaya. Aucune assemblée ni élection n'ont été tenues pour le renouvellement de la section syndicale, et c'est avec la complicité de certains membres de l'union de wilaya, dont le SG, que cette désignation a été faite bafouant au passage la volonté des travailleurs», dénoncent les travailleurs qui prévoient des actions de contestation devant le siège de l'UGTA.

MILA

Les pseudo-investisseurs devant la justice

● Un ultimatum a été lancé aux opérateurs n'ayant pas lancé leurs projets.

Nous apprenons de source officielle que 247 investisseurs, dont les parcelles sont réparties à travers les zones d'activité de la wilaya, risquent d'avoir maille à partir avec la justice. La décision de poursuivre pénalement les faux investisseurs a été prise par le chef de l'exécutif lors du dernier conseil de wilaya. L'avertissement, aux tonalités d'un ultimatum, est adressé à tous les opérateurs détenteurs d'actes de concession. Il cible tous ceux qui ont fait preuve de réticence quant au lancement effectif de leurs projets, allant jusqu'à enfreindre les dispositions contenues dans leurs cahiers des charges respectifs, ainsi que le non respect de leurs engagements vis-à-vis de l'agence de wilaya de gestion et régulation du foncier. Selon la même source, 134 bénéficiaires ont entamé les travaux de peur d'avoir à en découdre avec la justice. Des poursuites judiciaires ont été lancées contre les investisseurs récalcitrants. Parmi ces derniers, 72 opérateurs craignant de se voir retirer l'acte de propriété ont amorcé les travaux. **M. Boumelih**

CONSTANTINE

Meurtre à Aouinet El Foul

La ville de Constantine vit depuis samedi dernier au rythme d'une série de meurtres qui ne cesse de défrayer la chronique locale. Avant-hier, en début de soirée, un jeune homme de 26 ans a succombé à ses blessures après avoir reçu un coup de couteau à la poitrine. Le drame, survenu dans la partie basse de l'avenue du 20 Août 1955, plus connue par Aouinet El Foul, juste à la sortie de la route menant vers la localité de Djebli Ahmed, a jeté l'émoi et la consternation parmi les habitants. Selon les témoignages recueillis auprès des riverains, la victime est intervenue lors d'une bagarre ayant mis aux prises son frère à une autre personne, lorsqu'elle re-

ceva le coup de couteau mortel. Des voisins nous ont affirmé que cette bagarre est à due à un désaccord entre les deux adversaires sur la vente d'un téléphone portable volé. Les deux mis en cause, toujours en fuite, sont activement recherchés par les services de sécurité. Il s'agit là du quatrième crime commis en l'espace de trois jours, après ceux des deux hommes retrouvés morts samedi et dimanche derniers à la nouvelle ville Ali Mendjeli, et celui de la femme tuée lundi dernier à la cité Kouhli Lakhdar ; le présumé coupable serait son propre époux.

S.A. et R.B.

Les communes doivent 70 millions de dinars à Sonelgaz

Le wali de Constantine, Noureddine Bedoui, a donné instruction, lundi dernier, lors d'une réunion portant sur l'état d'avancement du renforcement du réseau d'alimentation électrique, aux différents responsables des instances communales d'honorer avant la fin du mois en cours les redevances dues à Sonelgaz, qui s'élèvent à 70 millions de dinars. «Les nouvelles assemblées communales qui prendront les rênes de la gestion des communes après le scrutin du 29 novembre en cours devront pouvoir hériter d'une situation claire et saine», a précisé le chef

de l'exécutif, selon le communiqué de wilaya parvenu hier à notre rédaction. Le recouvrement immédiat des créances de Sonelgaz se fera, toujours selon le document, par le biais d'un comité chapeauté par le directeur de l'administration locale (DAL), Ahmed Belhaddad, concernant les factures non litigieuses. Pour celles sujettes à contentieux, elles seront traitées ultérieurement. Le DAL a indiqué que les 12 communes doivent 66 millions de dinars pour consommation d'énergie électrique et 4 millions pour travaux effectués, tout en précisant, toutefois,

que Sonelgaz continue de facturer des infrastructures qui ne dépendent plus des communes. De son côté, Sonelgaz estime à 154 millions de dinars les redevances des 12 communes, dont 126 de consommation d'électricité. Pour rappel, le staff exécutif de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Est, direction de Constantine (SDE), avait relevé, au cours d'une conférence de presse, l'impact du taux de perte sur l'activité de l'entreprise induit par ces créances qui tardent à être recouvrées.

Farida Hamadou

KHENCHELA

Les émeutiers de la route de Batna devant la justice

Le juge d'instruction près la cour de Khenchela a ordonné, avant-hier soir, un mandat de dépôt pour un des émeutiers de la route de Batna, mis sous contrôle judiciaire 7 autres âgés entre 17 et 35 ans, et lancé un mandat d'arrêt contre d'autres en fuite au motif de trouble et atteinte à l'ordre public et aux policiers dans l'exercice de leur fonction. C'est dans le cadre de l'affaire liée aux émeutes ayant éclaté samedi dernier sur la route de Batna qui ont dégénéré par des attaques (jets de pierres et autres projectiles) contre les éléments de la sûreté. Pour rappel, des échauffourées ont éclaté samedi soir sur la route de Batna où des dizaines de jeunes ont manifesté puis affronté les forces de l'ordre qui avaient opéré une perquisition dans une maison, où selon des informations, sont écoulées des boissons alcoolisées, et qui serait aussi un lieu de débauche. Il y a été saisi une quantité importante de drogue et autres bouteilles d'alcool. Ce qui n'a pas été du goût des jeunes émeutiers qui ont fait plusieurs blessés parmi les policiers.

Kaltoum Rabia

BORDJ BOU ARRÉRIDJ

Grève générale à l'université

Les étudiants de l'université Bachir Ibrahim, de Bordj Bou Arréridj, ont déclenché, hier, une grève après l'agression perpétrée contre une étudiante mercredi dernier par un employé de la résidence universitaire. Cet incident a provoqué une onde de choc dans tout le campus.

Dans un communiqué dont nous avons une copie, les étudiants dénoncent ce genre de comportement et plein d'autres problèmes liés aux repas, à l'hébergement et au transport. Joint par téléphone, le directeur des œuvres universitaires a déclaré qu'après une réunion avec les représentants des étudiants et le recteur, des solutions ont été trouvées et la plate-forme des revendications est prise en charge dès aujourd'hui.

Concernant l'agression de l'étudiante, le responsable a tenu à préciser qu'il a réglé l'affaire le jour même de l'incident en renvoyant l'employé.

A.B.

BISKRA

Des habitants d'Ourlé crient à l'exclusion

Les habitants de la cité des 74 Logements sur 100, sis dans la commune phoenicicole d'Ourlé, à 48 km au sud-ouest de Biskra, ne savent plus à qui s'adresser, se plaignent-ils, pour que leurs habitations soient reliées au réseau de gaz de ville, et que leur îlot, construit en 1988 et mis à la disposition des bénéficiaires dix ans plus tard, soit l'objet d'un tant soit peu d'attention de la part de l'OPGI et des autorités compétentes. A l'opposé des autres quartiers de la commune, dans celui-ci, il n'y a ni éclairage public, ni aménagement urbain digne de ce nom et encore moins de végétaux d'ornement, ajoutent-ils. «Après la réalisation d'un vaste plan de raccordement de notre agglomération au réseau de gaz, tous les foyers d'Ourlé sont alimentés sauf le nôtre. Cela à cause d'un défaut de fabrication technique et architectural de nos bâtiments qui ont été réalisés sans les colonnes montantes par où passent les canalisations. Personne ne semble pouvoir prendre en charge cette anomalie dont nous ne sommes pas responsables. Avec ses murs décrépis et ses lugubres alentours, notre cité exhale la misère et le délaissement. Nous sommes exclus de tous les plans de réhabilitation, de rénovation ou d'embellissement des quartiers. Nous voulons juste une mise à niveau de notre quartier afin que l'existence de ses habitants soit conforme à celle des autres habitants d'Ourlé, voire de la wilaya de Biskra», a déclaré un représentant des habitants du quartier. H. Larbi.

H. Moussaoui

WILAYA DE BOUMERDÈS

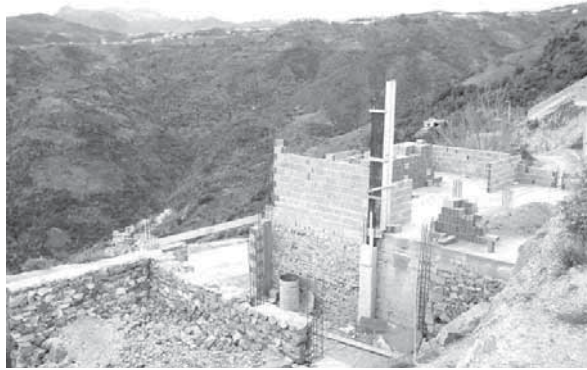
Le programme de l'habitat rural piétine

● Les postulants à l'aide publique pour la construction de leur maison butent sur des lourdeurs bureaucratiques qui freinent la réalisation de ce programme.

Le programme d'aide à l'habitat rural avance à pas de tortue dans la wilaya de Boumerdès. Les mesures prises par les pouvoirs publics pour lever les contraintes à l'origine du blocage de ce programme n'ont pas eu l'effet escompté. La wilaya de Boumerdès occupe la dernière place à l'échelle nationale en termes de taux de réalisation des aides qui lui sont affectées par l'administration centrale depuis le lancement de ce programme en 2002. Les chiffres établis par les services concernés font état de 2959 constructions qui sont achevées à la date du 21 septembre de l'année en cours sur les 10 750 aides octroyées à la wilaya durant la période allant de 2002 à 2011.

Les mêmes statistiques révèlent que 3423 constructions ne sont pas encore lancées, tandis que 4368 sont en cours de réalisation. Cette formule d'aide qui vise à stopper l'exode rural et réduire un tant soit peu la pression sur le logement social n'attire pas grand monde. Si les autorités locales se targuent d'avoir allégé les procédures à même de débloquent la situation, les postulants, eux, estiment que c'est tout à fait le contraire qui s'est produit.

Les citoyens ayant exprimé le vœu de construire leurs propres habitations se heurtent encore à une multitude de difficultés. Dans certaines localités, l'on n'a même pas dépassé le nombre de 30 projets réalisés, comme ce fut le cas à Tidjillabine où l'on fait état de 18 habitations construites en 10 ans. Ce programme piétine même dans les localités rurales, à l'instar de Timezrit, Afir, Béni Amrane, Larbatache, Chabet-El-Ameur, où le nombre d'aides consommées n'a pas encore atteint les 200. Et pourtant, ce n'est nullement le nombre d'habitants ayant formulé leur demande pour en bénéficier qui manquent. Afir a eu droit à 820 aides ; mais seuls 160 bénéficiaires ont pu relever le défi. Dans la commune de Timezrite, plus de 511 personnes n'ont pas pu entamer les travaux de réali-



Les bénéficiaires du programme font face à la cherté des matériaux de construction

sation sur les 881 qui en ont obtenu la décision d'aide. Certains postulants expliquent ce retard par des lourdeurs administratives et la quantité importante de la paperasse exigée par les services concernés pour constituer leurs dossiers, précisant que les démarches ont été compliquées depuis janvier 2012.

Les résidents des communes non cadastrées affirment que les services de l'APC mettent 5 mois pour établir le certificat de possession et 6 mois pour leur délivrer les permis de construire. S'agissant des localités cadastrées, les demandeurs doivent patienter au moins 4 mois pour obtenir le livret foncier et l'acte notarial. «Auparavant, il suffit d'établir un acte de donation à l'APC avec la signature de deux témoins pour avoir l'acte de possession, mais aujourd'hui on nous exige à ce que l'acte soit enregistré par les services des domaines. Et cela ne peut se faire sans passer par le géomètre», déplore un citoyen de Chabet-El-Ameur, où la taux de réalisation avoisine les 20%. Notre interlocuteur soulève, par ailleurs, les frais faramineux dépensés dans

les travaux de fondation avant de bénéficier de la première tranche de l'aide. «En réalité, l'aide qui nous est attribuée par l'Etat est une forme de remboursement de l'argent dépensé dans le projet. Or, la majorité des habitants des zones rurales, n'ont pas de ressources leur permettant de réaliser les fondations», explique-t-il avant d'appeler les services concernés à augmenter le montant de l'aide à un million DA eu égard à la cherté des matériaux de construction et l'isolement des communes ciblées par ce programme.

Aujourd'hui, d'aucuns estiment que l'Etat n'a pas fait grand-chose pour inciter les villageois à rester au niveau de leur terres. La preuve en est le nombre de localités qui se sont vidées de leurs habitants durant ces dernières années à cause la misère et la dégradation de la situation sécuritaire. Le développement des zones rurales de la wilaya passe avant tout par la mise en place de moyens et de mesures incitatives permettant aux «exilés» de regagner les terres de leurs aïeux. **R. Koubabi**

LARBAË NATH IRATHEN (TIZI OUZOU) LA PLACE ABANE RAMDANE SE DÉGRADE

La place Abane Ramdane du chef-lieu communal de Larbaâ Nath Irathen connaît une grave dégradation, avec son envahissement par tous types de débris. Des déchets recouvrent le revêtement du sol de l'esplanade aménagée autour de la stèle érigée à la mémoire d'Abane Ramdane, un des architectes de la Révolution de Novembre 1954 et initiateur du Congrès de la Soummam.

Le carrelage des escaliers menant vers cette stèle est, par endroits, détruit, tandis que les grosses chaînes métalliques entourant le socle de cette œuvre artistique sont détachées et traînent au sol. Ce lieu de recueillement et de mémoire risque donc de se dégrader encore si des mesures immédiates ne sont pas prises. «Il faut mettre fin à cette image désolante qui porte atteinte, non seulement à la mémoire de ce rassembleur des patriotes de Novembre, mais aussi à celle de l'ensemble des glorieux martyrs», se déssole un citoyen de la ville, estimant qu'il est nécessaire d'assurer un gardiennage de ces lieux. **Hamid Meradji**

AÏN EL HAMMAM CAMBRIOLAGES AU CHEF-LIEU

Après une accalmie de quelques mois, les cambrioleurs reviennent en force ces derniers temps, à Ain El Hammam. Agissant probablement en groupes, ils s'attaquent à tout endroit susceptible de satisfaire leur soif d'argent. La semaine dernière, ce sont deux magasins du centre ville qui ont été cambriolés à deux jours d'intervalle. Sachant que la plupart des propriétaires des boutiques n'habitent pas en ville, les voleurs ont opéré sans crainte d'être inquiétés. Ainsi, ils n'ont pas hésité à repartir avec du matériel lourd dont le transport nécessite un véhicule.

Dans un village à quelques kilomètres du chef-lieu, les malfaiteurs sont repartis avec des bonbonnes de gaz, alors que dans un autre, l'alerte a été donnée au moment où ils tentaient de s'introduire dans une épicerie, par le toit. Ce qui ne les a pas empêchés d'agresser le propriétaire, sorti après avoir entendu du bruit. Pour les commerçants de la ville, l'inquiétude est à son comble. Ils se rappellent la psychose de l'hiver 2005 où chaque nuit une boutique était cambriolée. Ils se demandent, d'ailleurs, s'ils ne doivent pas, comme cette année là, passer leurs nuits dans leurs magasins en attendant qu'il soit mis fin aux agissements de ces bandits. **Nacer Benzekri**

INSÉCURITÉ AU CAMPUS DE TAMDA

Les étudiants du pôle universitaire de Tamma, (20 km à l'est de la ville de Tizi Ouzou) dénoncent le climat d'insécurité qui gagne l'infrastructure universitaire. Les étudiants considèrent aussi que ce campus, récemment réalisé, est trop éloigné de la ville, d'autant qu'il règne un déficit en matière de transport.

L'isolement de ce pôle relevant de l'Université Mouloud Mamméri de Tizi Ouzou, expose les étudiants et étudiantes à divers dangers, telles que les agressions. C'est le grand souci qui inquiète fortement les résidents des deux cités filles et garçons.

Ces cités accusent un manque d'agents de sécurité, notamment ceux des gardes de nuit. Cette carence entraîne une présence d'individus étrangers à la cité, d'où des dangers et risques d'agression, de vol..., pour tous les résidents, notamment les filles. «Notre cité est beaucoup moins sécurisée par rapport aux autres cités, d'autant plus qu'elle est trop isolée, d'où une inquiétude qui grandit fortement dès la tombée de la nuit», relate une résidente.

Le problème touche également la cité des garçons où la présence des étrangers au campus génère des disputes et des agressions.

«Nous avons discuté de ce sujet avec les responsables chargés de l'hébergement qui nous ont promis de trouver une solution avec le ministère de l'Enseignement supérieur, mais à ce jour, rien n'est concrétisé», indique un étudiant. Notons que la communauté étudiante a déjà exprimé sa colère contre cette situation en organisant l'année dernière des marches de protestation et des rassemblements en vue de renforcer la sécurité dans les cités de Tamma, mais sans résultat à ce jour. **Saïm Rabéa**

BOUIRA

Egouts à ciel ouvert

Des eaux usées sont déversées sur la chaussée dans plusieurs quartiers du chef-lieu de wilaya à Bouira. Les passants ne peuvent pas éviter cet égout qui persiste depuis des dizaines de jours. L'on affirme que cela dure depuis que le nouveau centre des impôts a été raccordé au réseau principal d'assainissement. Le réseau en question s'est dégradé depuis et les services concernés ne daignent pas intervenir pour le réparer et mettre fi au calvaire que subit les citoyens. Par ailleurs, en face du stade Bourouba Said, on ne peut pas passer sans fermer les yeux et les narines. En face de la bibliothèque communale, il a fallu attendre plusieurs jours pour que les services compétents dépêchent une

équipe pour réparer le réseau. Au niveau de l'ancienne gare routière, les odeurs émanant des égouts et les eaux usées qui sont déversées sur le trottoir ne cessent d'incommoder les passants. Face à cette situation qui ne fait qu'attiser la colère des citoyens, les pouvoirs publics continuent de faire la sourde oreille. Manifestement, la ville de Bouira peine à se faire une bonne image digne d'un chef-lieu de wilaya.

Les responsables locaux, que ce soit élus ou commis de l'Etat, sui se sont succédés ces dernières années à la tête de plusieurs directions de l'exécutif et de l'APC, ont brillé par leur absence sur le terrain. Et ils continuent de le faire. **Ali C.**

AÏN LALOUÏ

Le CW 99 délabré

L'axe routier qui mène de la RN 18, dans la commune de Ain Laloui, vers l'entreprise économique de l'ORAC au lieu-dit Bir Esseradj, en passant par la ferme Abdellaoui, sur une distance de 4 km, est dans un état délabré. Les automobilistes empruntant quotidiennement ce chemin vivent un véri-

table calvaire. Ce chemin est parsemé de crevasses. Ceux qui souffrent le plus de cette situation, ce sont les travailleurs de l'ORAC, les écoliers, ainsi que les habitants des villages voisins, Ouled Abdellah, Foudi et la ferme Abdellaoui. Pis encore, cela perdure depuis des années. Pour rejoindre le chef-lieu de la wilaya,

les villageois sont contraints de faire un contournement de plus de 15 km en passant par la ville de Ain Bessam. Ainsi, Cette route est fréquentée par les habitants d'au moins cinq communes. Pour rappel, ce tronçon n'a jamais subi des travaux de réhabilitation depuis les années 1970. **M. Guergaoui**

TRANSPORTS EN COMMUN

Le tramway sera opérationnel dès le 2 mai

● L'exploitation du tramway d'Oran a été confiée à une société algéro-française.



Le tramway rendra service à la ville d'Oran

L'exploitation du tramway d'Oran a été confiée à une société mixte de droit algérien dénommée «Setram». C'est ce qu'a déclaré hier le PDG de l'Entreprise Métro d'Alger lors de la visite d'inspection effectuée par le ministre des Transports aux différents chantiers de ce tramway dont la mise en service officielle est prévue la première semaine de mai prochain. La Setram, qui exploite déjà le tramway d'Alger, est un groupe de sociétés algéro-françaises composé de la RATP (France), Etusa et l'E.M.A. (Algérie) et dont les bénéfices

seront répartis selon la formule 51/49 comme le stipule la convention signée et paraphée par les représentants des trois entreprises groupées. La Setram, qui est installée à Alger et Oran, aura à former, dans les prochains jours, un groupe de conducteurs dans une période n'excédant pas les trois semaines, a-t-on appris auprès d'un représentant de cette société qui aura une durée de vie n'excédant pas les cinq années. La visite ministérielle d'hier était consacrée essentiellement à un essai technique qui s'est caractérisé par un parcours d'une rame transportant

le cortège ministériel à partir de la gare multimodale de Haï Sabah jusqu'à Dar El Beïda. Parcours dont la distance est estimée à 9 kilomètres. Le troisième essai, prévu le 10 décembre prochain, conduira la même délégation de Haï Sabah jusqu'à la place du 1er Novembre alors que le dernier essai est prévu le 30 janvier prochain qui verra parcourir plusieurs rames de la gare multimodale jusqu'à l'université d'Es Senia avant l'exploitation non commerciale de toutes les rames (28 pour une première phase), prévue le mois de mars prochain.

A. Belkedrouci

AGRICULTURE LE CHARBON MENACE LA CÉRÉALICULTURE

Une importante quantité de semences a été livrée par la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) pour approvisionner les céréaliculteurs actifs dans la wilaya d'Oran, et ce, conformément à un programme arrêté avec les professionnels de la filière céréalière au titre de la campagne labours-semailles 2012-2013.

Dans ce cadre, des journées de sensibilisation en direction des agriculteurs de la wilaya ont été lancées pour les inciter à utiliser la semence traitée afin d'éviter le scénario de la saison précédente où quelques céréaliers de la wilaya ayant emblavé leurs parcelles durant la saison labours-semailles, ont eu la mauvaise surprise de constater que leurs champs ont été infectés par la maladie du charbon. Cette maladie a pour cause l'utilisation de semences non traitées. La Direction des services agricoles tient à préciser que les agriculteurs sont appelés à utiliser les semences traitées mises à leur disposition au sein des CCLS, ou bien traiter leurs propres semences afin d'éviter les problèmes que connaissent certains d'entre eux, qui se sont vu refuser leur récolte atteinte du charbon et livrée sous forme de déchets. La non-utilisation de semences traitées est due, bien que ceci n'explique pas tout, au refus de l'investissement de la part de l'agriculteur et à la recherche du gain facile.

Le charbon est une maladie qui se développe aussi bien sur le blé tendre que sur le blé dur. Des attaques sporadiques du blé par ce champignon sont observées de temps en temps. **Cherifa K.**

JUSTICE LES AVOCATS DÉCIDÉS À OBSERVER LA GRÈVE

«Le mouvement de grève qui a été décidé par l'Union Nationale des Avocats sera largement suivi à Oran du 2 au 9 décembre prochain par la corporation», a indiqué, hier, le Bâtonnier, Maître Lahouari Ouaharani. «Ce mouvement consiste en le boycott de toutes les audiences judiciaires à travers l'ensemble des tribunaux ainsi que la suspension des visites par les robes noires aux détenus des centres pénitentiaires de la wilaya», explique le responsable de l'Ordre des avocats à Oran. «Néanmoins, a-t-il indiqué, un service minimum sera assuré au niveau du siège du Bâtonnat durant la semaine du 2 au 9 décembre pour le traitement des affaires judiciaires urgentes». «Ce mouvement a été décidé par les membres de la corporation des avocats pour réclamer l'application de nos revendications socioprofessionnelles», a ajouté Maître Lahouari Ouaharani. **T. K.**

TOURISME L'ONAT FAIT LA PROMOTION DE «LA DESTINATION ALGÉRIE»

Par le biais de son Directeur général, M. Selatna Mohamed Cherif, de l'Office national du tourisme algérien (ONAT), un exposé à l'intention des journalistes locaux et nationaux des médias et des invités du secteur du tourisme a été présenté hier sur la nouvelle stratégie et la promotion des activités touristiques de l'Office, à moyen et long termes sous le thème : «La destination Algérie». Cette rencontre, qui a eu pour cadre le Musée du Moudjahid, a regroupé, en présence du directeur de wilaya du Tourisme M. Sbih, les cadres de la direction régionale «Ouest» de l'Office, des professionnels du secteur, notamment des chaînes hôtelières, des restaurants et des agences de voyages ainsi que le vice-recteur de l'USTO.

Dans son exposé, le premier responsable de l'ONAT a indiqué que la rencontre d'aujourd'hui à Oran fait suite aux deux autres organisées récemment au Centre et à l'Est du pays. Selon le DG, plusieurs objectifs pour la concrétisation d'un plan d'action ont été retenus par l'Office qui vise, dans une première étape, le développement du tourisme domestique pour être à la portée de toutes les bourses. Il s'agit également de la consolidation de cette action par l'établissement de conventions de collaborations avec les gérants des établissements et complexes hôteliers pour ce qui est du volet hébergement et accueil des visiteurs, la construction de villages touristiques au Sud et sur le littoral et enfin l'acquisition d'une flotte d'une vingtaine de cars de haut standing sans oublier l'aspect très important, celui de la formation des ressources humaines, essentiellement des guides touristiques. Il est prévu également la rénovation dans un nouveau look des structures actuelles de l'Office qui ne répond pas à l'image de marque de l'ONAT. Pour ce qui est du transport des visiteurs et des touristes, l'Office va acquérir, d'ici le 1er trimestre 2013, une autre flotte composée de 20 véhicules 4/4 pour les randonnées dans le grand Sud, en plus de véhicules légers pour le transport des VIP. **T. K.**

FESTIVAL D'ORAN DU FILM ARABE

13 pays arabes au rendez-vous

En tout, 13 pays arabes ont déjà confirmé, au 18 novembre, leur participation à la 6^{ème} édition du Festival d'Oran du Film arabe. C'est ce qu'a annoncé dimanche dernier la Commissaire de cette manifestation culturelle internationale, Mme Mousaoui Rabia, directrice de wilaya de la Culture. Selon cette responsable, jusqu'à ce jour, «plus d'une trentaine de films proposés ont été sélectionnés par les membres du Comité d'organisation qui sont à pied d'œuvre depuis dimanche dernier au niveau de la galerie des arts «El Bahias», entièrement équipée et aménagée pour la circonstance». A partir de cette semaine, la cadence promet de s'accroître : des activités auront lieu de plus en plus régulièrement, et seront marquées par des réunions ainsi que des

La 6^{ème} édition du Festival d'Oran du Film arabe aura lieu au Centre des Conventions d'Oran (CCO), du 15 au 22 décembre prochain. Pour cette sixième édition, un riche programme de manifestations cinématographiques et culturelles, avec des hommages aux acteurs et artistes.

rencontres techniques avec l'ensemble des responsables des différentes sous-commissions chargées de préparer cet événement et peaufiner le programme officiel de ce festival. Celui-ci, a indiqué Mme Mousaoui Rabia, est dédié cette année au 50^{ème} anniversaire de la célébration de la Fête du recouvrement de l'indépendance nationale. La 6^{ème} édition du Festival d'Oran du Film arabe aura lieu au Centre des Conventions d'Oran (CCO), du 15 au 22 décembre prochain. Pour cette sixième édition, un riche programme de manifes-

tations cinématographiques et culturelles, avec des hommages aux acteurs et artistes de renom, a été concocté par le comité d'organisation. C'est ainsi que, du 15 au 22 décembre, il est prévu, en plus de la projection au CCO des longs métrages qui sont en compétition, des films sur l'histoire de la Guerre de libération, par le biais de deux ciné-bus de la Direction de la culture, qui seront projetés durant cette période, et cela, à travers toutes les communes de la wilaya. En outre, un colloque, avec la collaboration du CRASC de

l'université d'Oran, verra la participation d'un panel de personnalités, des chercheurs et professeurs universitaires et des représentants du 7^{ème} art sur le thème «Images et lutte de libération». Il sera suivi par une table ronde intitulée «55 années du Cinéma algérien» avec des expositions de photos et documents ainsi que des ateliers de travaux de groupe. Pour cette sixième édition, l'Algérie, qui est le pays hôte, compte présenter hors compétition au Festival d'Oran, un panorama de 9 films sur la lutte armée de libération nationale. Pour rappel, l'on saura que la cinquième édition du Festival d'Oran du Film arabe a connu un grand succès l'an dernier, et a été clôturée par un riche palmarès pour récompenser les six meilleurs réalisateurs des courts et longs métrages. **Tegguer Kaddour**

ABDELAZIZ ZIARI EN VISITE D'INSPECTION

Fin du suspens au centre anti-cancer

● Pour parer à l'insuffisance du nombre de lits dans les différents services, les responsables de la structure ont été instruits d'optimiser les espaces disponibles.



L'établissement bénéficiera de trois nouveaux accélérateurs

La visite de travail et d'inspection entreprise, hier, à Batna par le ministre de la santé et de la population, Abdelaziz Ziari, mettra certainement fin au suspens qui entoure depuis longtemps le démarrage du tant attendu centre anti-cancer (CAC) de la ville. Ce centre, pour rappel, a été inauguré par l'ex-ministre Djamel Ould Abbas, il y a de cela près d'une année.

Une inauguration, note-t-on, qui n'a concerné que l'hôpital du jour d'oncologie. Lors de son passage au CAC, Abdelaziz Ziari, a annoncé que les trois accélérateurs de particules seront fonctionnels d'ici 4 mois, selon les promesses de la société américaine Varian. Il dira, concernant le retard accusé, que «c'est la bureaucratie qui en est à l'origine. On essaye de tout faire pour surpasser ces problèmes car chaque jour des personnes décèdent à cause de ce retard». En outre, et suite au constat de l'insuffisance du nombre de lits dans différents services, le ministre a instruit les responsables locaux pour réviser et optimiser

les espaces consacrés à ces services. En ce sens, un décret ministériel sera émis pour que ce re-dimensionnement soit conforme à un organigramme national. L'autre voile levé par la visite du ministre a été celui de l'incertitude du transfert du service d'hématologie du CHU de Batna au centre anti-cancer.

Interpellé sur cette question par le Pr Mahdia Saïdi, chef dudit service, le ministre a affirmé qu'il sera effectivement transféré, mettant fin à l'aberration de l'ouverture d'un deuxième service ; sachant que l'ancien servira à accueillir les patients atteints de maladies bénignes, telles que l'hémophilie et autres anémies. L'hôte de Batna a aussi donné un accord de principe, à l'initiative du Dr Zohir Djenna, pour l'ouverture d'un service de radio-chirurgie, qui sera le premier du genre sur tout le territoire national.

Auparavant, le ministre a inauguré l'hôpital psychiatrique d'El Maâdher, bizarrement fonctionnel depuis septembre 2010. Cet établissement de santé publique (EHS), qui

a déjà fait l'objet d'un article dans nos colonnes, connaît beaucoup d'insuffisances en matière d'encadrement des patients internés par des agents et des paramédicaux.

Le ministre, après avoir entendu les explications et doléances du chef de service de psychiatrie, le Pr Hamid Oukali, a préconisé l'ouverture du pavillon consacré aux internements judiciaires et placements administratifs. Par ailleurs, plusieurs autres problèmes qui relèvent, entre autres, de la mauvaise gestion locale, ont été soumis au ministre.

Il s'agit du statut indéfini des étudiants paramédicaux en formation complémentaire, le non-accès aux médicaments disponibles à la pharmacie de l'hôpital, l'augmentation des salaires des corps communs, pour ne citer que ceux-là. En réponse aux questions d'El Watan, Abdelaziz Ziari dira que la profession de médecin est sujette à beaucoup de réglementations, mais qu'il subsiste encore plusieurs failles qu'il faudra combler par d'autres textes de lois.

Sami Methni

La fédération de fils de Chouhada accuse l'OPGI

Le bureau de Batna de la fédération nationale des fils de chouhada (FNFC), veut à tout prix que les hautes autorités interviennent dans ce qu'ils considèrent comme un grand mensonge concernant le respect des cahiers des charges signés entre l'OPGI et ses clients. Après avoir saisi les autorités locales et attiré leur attention sur les malversations qu'ils ont mentionnées sur plusieurs écrits, tant à travers la presse qu'à travers des correspondances, les voilà aujourd'hui faire preuve de ténacité et augmenter la pression d'un cran. A travers leur bureau national, ils ont, en effet, saisi le ministre de l'Habitat dans une correspondance dont nous détenons une copie et dans laquelle sont clairement dénoncés les mensonges des entrepreneurs, des bureaux d'étude et des services techniques quant à la conformité des réalisations. «Certains bâtiments relevant du logement participatif menacent de s'écrouler», est-il dit dans la lettre adressée au premier responsable du secteur. Ahmed Lakhdar Bouzid, président du bureau de wilaya de la FNFC, après 25 années de service au sein de l'office en tant que chef de projet, se retrouve démuné de tous ses droits, pour avoir, nous a-t-il déclaré «refusé de signer le PV de réception provisoire de 260 logements car (il) a considéré que la réalisation n'est pas conforme au cahier des charges». Il nous a, par ailleurs, confié qu'il lance un défi à quiconque serait capable de le contredire dans ses constats : «Je lance un défi aux experts de venir apporter la contradiction à mes réserves». Enfin Abdellatif Keddach, président du bureau national de la fédération, exige pour sa part qu'une commission d'enquête soit dépêchée par le ministère afin de constater sur place les anomalies relevées et ses déclarations.

Lounes Gribissa

Le RND se disloque

Des militants du Rassemblement National Démocratique (RND), parmi lesquels des anciens députés et des responsables au niveau du bureau de wilaya, ont rendu public un communiqué dans lequel ils estiment notamment que : «Le parti à Batna est transformé en association tribale et est soumis à une gestion de douar».

Tout en réitérant leur soutien à Ahmed Ouyahia, secrétaire général du parti, ces derniers annoncent leur retrait du bureau de wilaya pour constituer une coordination dont le coordinateur est Mourad Rahmani. Cette dissension, faut-il rappeler, a été dictée par les agissements de Belgacem Barkat, secrétaire de wilaya du parti, qui, selon les dires de Mohamed Bouras, ex-député, a éliminé des candidats valables pour les remplacer par «des gens de sa tribu».

Soutenant la thèse que ce secrétaire de wilaya serait à l'origine de la débâcle des dernières législatives, les rédacteurs du communiqué lancent un appel au premier responsable du parti de le destituer. «Il (le secrétaire de wilaya) n'a plus de crédibilité au sein des militants, et ainsi, il a mis le parti entre les mains d'opportunistes qui, non seulement ne sont pas touchés par l'hémorragie qui le vide de ses militants, mais encore ne respectent, ni croient en ses principes», lit-on dans le même document. Ce groupe lance un appel à l'abandon du secrétaire général pour mettre fin à la destruction du parti dans la wilaya de Batna.

L. G.

CHAMBRE DE L'ARTISANAT ET DES MÉTIERS

A quand le label Made in Algérie

Une exposition sur l'artisanat a eu lieu du 18 au 20 novembre au centre culturel islamique de Batna, sis au centre-ville. Organisée par la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), cette exposition est destinée à promouvoir les arts et les traditions des Aurès, mais aussi à sensibiliser les consommateurs au produit local, longtemps délaissé par ces derniers. En effet, le visiteur, à l'entrée du centre culturel, est accueilli par différentes œuvres des associations locales pour la sauvegarde du savoir-faire local. Des tapis, des bijoux, de la poterie et même des plats tradition-

nels sont exhibés, manière de rappeler l'importance des us et coutumes. La deuxième salle, quant à elle, est consacrée aux entreprises privées. Que ce soient celles récemment créées ou celles déjà existantes depuis un certain temps, leurs produits semblent rivaliser sur le plan de l'authenticité ainsi que sur celui de la maîtrise des techniques héritées. Smaïl Ramdhani, directeur de la CAM, explique que l'artisanat, partie intégrante de l'identité de la région, a une valeur sociale et économique. Selon lui, l'activité dans ce secteur est un moyen de créer des postes d'emploi et de

tisser des réseaux sociaux vitaux au développement du volet économique. «En France, à titre d'exemple, l'artisanat est considéré comme la première entreprise nationale. Les bénéfices se chiffrent en milliards d'euros», a-t-il affirmé. Et d'ajouter : «Une stratégie a été mise en place par la direction pour cibler les activités menacées de disparition. Le marché est inondé par les produits tunisiens et autres provenant d'Iran et de Malaisie. Avec l'ouverture du marché, nos produits doivent être compétitifs pour attirer le consommateur». En outre, le directeur de la CAM,

annonce qu'une unité de poterie et de céramique a vu le jour dans la commune de T'kout et que, contrairement aux produits importés, la qualité et la conformité pourront être contrôlés. «Il s'est avéré, après des tests effectués, que la poterie qui provient de Tunisie contient du plomb», a déclaré notre interlocuteur. Par ailleurs, les efforts investis dans le domaine restent en deçà des attentes. Selon les dires de quelques responsables, peu de moyens sont investis dans ce secteur qui souffre, entre autres, de négligence et de manque de culture du «Made in Algérie».

S. M.

COMMUNE D'AGHRIBS

L'ambassadeur d'Allemagne chez le fromager de Tamassit

● Révélé dans nos colonnes (Kabylie Info du 13 décembre 2011), l'artisan fromager de Tamassit a reçu de nombreuses visites d'ambassadeurs de pays occidentaux.

L'ambassadeur d'Allemagne en Algérie, M. Götz Lingenthal, a visité lundi dernier la petite entreprise de Rachid Ibersiene, artisan producteur de fromage gruyère au village Tamassit, dans la commune d'Aghribs (daïra d'Azeffoun), à 45 km au nord-est de Tizi Ouzou. Le diplomate allemand, accrédité en Algérie au mois d'octobre dernier, s'est particulièrement intéressé au mode de production de cette qualité de fromage, appelé le «Vacherin de Tamgout», fabriqué au naturel dans la petite cave de cet artisan, à base de lait de vaches nourries sainement.

Les petites quantités que Rachid Ibersiene réalise, sont écoulées auprès de certains supermarchés à Alger. Le jeune artisan a expliqué longuement au diplomate allemand comment il fait tourner cette entreprise, aidé de trois jeunes employées dans le cadre du pré-emploi, en collectant du lait de vache de qualité, sans associer le moindre produit chimique. Ce fromage est fabriqué aussi avec de l'eau de source naturelle contrôlée.

La fabrique consomme en effet beaucoup d'eau pour l'hygiène des lieux et le nettoyage des ustensiles utilisés. Son excellence, Götz Lingenthal, dira à cette occasion, que l'objectif de sa visite «est de voir comment renforcer nos liens sur plan économique, là où c'est possible en Algérie. Dans ce cadre, on a une agence pour la coopération technique dans le développement avec beaucoup de programmes pour encourager et soutenir les petits artisans et entreprises. D'ailleurs, c'est la deuxième wilaya que je visite après ma tournée à Oran. Je suis venu à Tizi Ouzou où j'ai rencontré ce matin le wali, avant



L'ambassadeur d'Allemagne (à gauche) et l'artisan fromager

de rallier cette région pour voir avec M. Rachid Ibersiene, pour m'enquérir du fonctionnement et des perspectives de son entreprise».

Le fabriquant du Vacherin de Tamgout produit également une «Confiture de lait», réalisée à 100% naturelle. Il compte lancer une grande usine dans la région d'Azeffoun en vue de produire plusieurs variétés de fromage de qualité. Dans cette perspective, indique M. Ibersiene, «j'ai reçu les promesses de M. Rachid Benaisa, ministre de l'agriculture, qui m'a reçu il y a quelques mois. Il est prêt à nous aider et nous faciliter les choses dans notre projet». Contacté, le président de l'APC d'Aghribs, M. Rabah Irmeche, nous a indiqué que «la commune peut proposer à ce producteur un terrain, mais à condition

de convaincre les services concernés pour l'accompagner et lui faciliter les choses dans la viabilisation des lieux, d'autant plus que c'est un jeune très entreprenant, qui mérite tous les encouragements. Une chose est sûre, l'arrivée de l'eau de Taksebt est une question de mois. Donc il sera bientôt soulagé du problème du manque d'eau. Et sur ce plan, la mairie n'a jamais hésité à alimenter sa fabrique en citernes d'eau à chaque fois que M. Ibersiene nous le demande», précise le maire d'Aghribs. Pour Rappel, le producteur du «Vacherin de Tamgout» et de la «Confiture de lait», a reçu successivement dans sa fabrique de nombreux autres diplomates de pays européens, notamment de France, de Suisse, d'Allemagne et d'Autriche.

Salah Yermèche

BOUZEGUÈNE DES PARENTS D'ÉLÈVES FERMENT L'APC

Les parents accompagnés des enseignants et des 350 élèves de l'école «Chahid Bouda Mohand Saïd» du chef-lieu de Bouzeguène, à une soixantaine de kilomètres de l'est de Tizi Ouzou, ont procédé, lundi dernier, à la fermeture de l'APC. La cour de la mairie s'est subitement transformée en une cour d'école d'où émanait une énorme clameur qui a attiré une foule énorme de badauds. Les élèves ont même scandé des slogans hostiles aux responsables de l'APC. Fait rarissime dans les annales des protestations citoyennes quand des enfants scolarisés dans des conditions difficiles sont mêlés à la contestation.

Dans une déclaration placardée devant le portail de la mairie, les parents d'élèves ont dressé un constat alarmant qui caractérise l'infrastructure scolaire. Dans cette déclaration, les parents dénoncent avec vigueur «le laxisme, la négligence et l'indifférence avec lesquels les élus gèrent la situation qui prévaut au sein de cette école où les enfants courent quotidiennement de multiples dangers. Pour régler les problèmes recensés par le chef de daïra, lui-même, lors de la première fermeture de l'APC, les responsables locaux s'affairent dans le bricolage traditionnel qui, en réalité, ne fait que retarder l'échéance d'un drame humain». De nombreux problèmes vitaux affectent le bon fonctionnement de cette école, entre autres, le plafond qui risque de s'effondrer sur les enfants, le manque de chauffage dans certaines classes, la toiture transformée en passoire, la dangerosité de la cour de l'école...etc.

Lors des chutes de pluie de la semaine dernière, les élèves ont été renvoyés par le directeur suite à l'inondation des salles de classes, endommageant toitures et faux plafond. Cette situation catastrophique de l'école a lourdement pénalisé la scolarité des enfants et le travail des enseignants souvent perturbé par des arrêts fréquents. **Kamel Kaci**

TENSION SUR LE PAIN

Il faut désormais se lever à 6 h du matin pour trouver du pain dans la ville de Bouzeguène. A partir de 9 h, les étageres des boulangeries se retrouvent tristement vides et les rideaux commencent à baisser. Jeudi dernier, une quinzaine de personnes étaient agglutinées devant l'unique boulangerie, encore en activité. Puis arrivaient d'autres clients, des femmes et des enfants, à la recherche du pain et une foule compacte bloque l'entrée de la boulangerie. «Est-ce qu'il y aura du pain ?», s'interrogeait chaque nouveau client qui arrivait. «Oui, il sortira dans 20 mn», répondait une voix. Les 20 mn passèrent et toujours pas de pain.

Les plus impatients s'énervent. «Comment se fait-il que les citoyens de Bouzeguène doivent se lever tous les jours à l'aube pour trouver du pain, alors qu'à Azazga il est disponible toute la journée et à un prix raisonnable ? Pourquoi les autres boulangeries sont fermées?», se demande un client. Tout le monde acquiesce.

Un autre client, en colère, et las d'attendre, quittait la boulangerie et jurait qu'il ne mangerait pas de pain de cette journée avant de lancer ironiquement à la foule : «Il faut demander aux candidats aux APC d'inscrire le pain dans leur programme». Quelques instants après, le boulanger ramenait une caisse de baguettes. Le reste était réservé aux restaurateurs et aux commerçants. Tout le monde savait qu'il n'y aurait pas de pain pour tout le monde. En effet, beaucoup étaient repartis les mains vides. C'est la triste réalité aujourd'hui à Bouzeguène où les boulangers qui continuent encore d'acheter de la farine subventionnée comme tous les boulangers d'Algérie, n'arrivent pas à juguler cette tension qui reste constante toute l'année. A 9 et 10 DA la baguette de pain normal, 15 DA, la baguette sur dalle, le pain devrait être disponible à profusion. Mais il n'en est point puisque chaque jour, les citoyens sont obligés de se passer de pain ou, pour ceux qui sont véhiculés, aller jusqu'à Ait Issaad (commune d'Igha), à 15 km, ou Azazga à 30 km, pour acheter leurs baguettes. **Kamel K.**

Le projet 56 logements LSP à l'abandon

Les acquéreurs des 56 logements LSP d'Agui-Oucharki, chef-lieu de la commune d'Aghribs, à 42 km au nord de Tizi Ouzou, ne savent plus à quel saint se vouer. Le projet de construction des 56 logements, scindé en deux lots et validé par le comité de wilaya en 2007, ne voit pas encore le jour, plus de cinq ans après son lancement.

Le premier lot composé de 32 logements est à seulement 17% d'avancement, et le chantier est à l'arrêt depuis deux ans, selon les membres de l'association des acquéreurs de ces 56 logements. Les différentes tentatives de la part des membres de cette association pour débloquer cette situation n'ont pas abouti. Les travaux de réalisation du deuxième lot composé de 24 logements ont été entamés au mois de juin passé. Mais le chantier en

question est menacé par des éboulements de terre qui menacent de s'écrouler sur la surface du chantier. Ce qui nécessiterait la construction d'un mur de soutènement.

Les membres de l'association ont alerté à maintes reprises tous les services concernés, mais aucune de leurs doléances n'est prise en charge. Le retard énorme pris pour la réalisation de ces logements a poussé ces acquéreurs à demander l'intervention même du wali de Tizi Ouzou pour résoudre ce problème. Mais pour le moment, personne ne se soucie de leur sort. «On a frappé à toutes les portes, mais les autorités font la sourde oreille. On se demande si nous sommes des victimes sans aucune défense. Mais à qui profite ce retard?», se demande un membre de cette association. **Achour Hocine**

IKHELFOUNENE (BOUNOUH)

Une stèle à la mémoire de Farid Ali

Une grande foule s'est agglutinée, hier, dans le village Ikhefounene, relevant de la commune de Bounouh (daïra de Boghni), dans la wilaya de Tizi Ouzou, pour rendre hommage à l'une des icônes de la chanson kabyle, Farid Ali, de son vrai nom Ali Khelifi.

Cet événement a été organisé par l'association Tagmats de Lyon, basée en France et les comités des villages de Bounouh à l'occasion du 31e anniversaire de la disparition de l'auteur de «A yema

Aâzizen ouretrou» (Ma chère mère, ne pleure pas). Cette manifestation que les villageois qualifient de mémorable, a vu l'inauguration d'une stèle à la mémoire de Farid Ali. Cet événement a été marqué par la présence du président de l'association Tagmats, Dallil Makhloufi, du chanteur Rachid Alioui, Na Aldjia, la mère de Matoub Lounès, ainsi que d'autres personnalités venues de différentes localités de la wilaya. Les présents se sont succédé à la prise de parole après avoir déposé une

gerbe de fleurs sur la tombe de Farid Ali - Pour rappel, le chanteur Farid Ali est né le 8 janvier 1910 à Bounouh, à Boghni.

Ce chanteur, auteur et compositeur de renom, dont les chansons ont été reprises par plusieurs artistes, est connu pour son engagement pour l'indépendance de notre pays. Son militantisme lui a d'ailleurs valu de pénibles épreuves avant et après la libération de l'Algérie. L'artiste est décédé le 18 octobre 1981 à Alger.

Mustapha Chaouchi

El Watan

Bureau de TIZI OUZOU

Pour toutes vos annonces publicitaires :
Boulevard Amena Mahieddine, Lotissement Hasnaoua,
N°1 (axe école paramédicale - stade du 1^{er} Novembre).

Tél./Fax : 026 21 76 86

SIDI BEL ABBÈS

L'internet est gratuit pour les jeunes

La récente décision portant sur la gratuité de l'utilisation par les jeunes de l'outil informatique et du réseau «Internet» dans les établissements relevant du secteur de la jeunesse et des sports de Sidi Bel Abbès, n'a pas manqué de réjouir bon nombre d'entre eux. Ce motif de satisfaction a gagné, en grande partie, les collégiens et les lycéens, particulièrement ceux issus de milieux modestes. La mesure, qui concernait auparavant exclusivement les détenteurs de cartes donnant libre accès aux maisons de jeunes, salles polyvalentes et autres complexes sportifs de proximité, a été précisément élargie à l'ensemble des jeunes qui auront, désormais, toute latitude d'utiliser, à titre gracieux, l'internet et les équipements informatiques. **M. H.**

TIARET

Une employée d'une APC agressée

Les violences faites aux femmes, ce n'est pas ce qui manque à Tiaret. Le phénomène a été au centre d'un séminaire organisé récemment par l'association «Familles en détresse».

Dans la commune de Chehima, une femme de 26 ans, a été agressée par un chef de service de la mairie qui lui reprochait des absences au travail. La victime, A.B., employée dans le cadre du pré-emploi a déposé plainte en présentant un certificat d'incapacité de travail. **A. F.**

NAÂMA

Une fausse guérisseuse à pied d'œuvre

Victime d'une arnaque, K. Kh, âgée d'une trentaine d'années, mariée et sans enfant, a déposé une plainte pour escroquerie. Cette victime a été dépouillée dans son domicile par une femme qui prétendait guérir la stérilité grâce à une recette douteuse de médecine traditionnelle. La prétendue guérisseuse avait fait miroiter à sa victime une potion miracle d'herbes dans un sachet en lui proposant de payer une forte somme pour son acquisition. Apparemment très convaincue et vivement intéressée par le remède mais faute d'argent liquide, K. Kh lui donne de nombreux bijoux, d'une valeur correspondant à une quarantaine de millions. Profitant alors d'un moment d'inattention de sa victime, la femme escroc prit la poudre d'escampette, avec son précieux butin. **D. S.**

RAIL

Le chantier de la ligne Mostaganem-Oran est lancé

● Jalonnée par 8 gares dont celles de Stidia et de Hassi Mamèche, la nouvelle ligne assurera le trafic passagers et marchandises.



La voie ferrée mettra la grande métropole oranaise à moins d'une heure de Mostaganem

En visite à Mostaganem, le ministre des Transports a procédé au lancement du chantier de la voie ferrée reliant la nouvelle gare ferroviaire à la localité de Hassi Mefsoukh, à la lisière de la zone pétrochimique d'Arzew. La jonction avec la ligne reliant Oran se fera grâce à une voie longue de 55,5 km. Jalonnée par 8 gares dont celles de Stidia et de Hassi Mamèche, la nouvelle ligne assurera le trafic passagers et marchandises. Doté d'une puissante locomotive, le train serait capable d'atteindre 160 km/h, une vi-

tesse de pointe qui ne se réalisera que si des liaisons rapides avec un arrêt unique en bout de ligne sont programmées par la SNCF. Aucun passage à niveau n'a été retenu dans le tracé projeté, ce qui n'exclut pas des passages sauvages que pourraient effectuer des agriculteurs. A moins de dresser des barrières sur tout le tracé. L'enjambement du marais de La Macta se fera grâce à la construction d'un pont sur une longueur de 1 360 mètres. Confié à 3 entreprises publiques algériennes, le projet a bénéficié d'une enveloppe budgétaire de 26 milliards de

dinars. La durée des travaux oscille entre 44 et 48 mois, soit un rythme de construction qui se situerait entre 1,14 et 1,25 kilomètre/mois. Mis à part le franchissement du marais de La Macta qui nécessitera la construction d'un ouvrage d'art, le reste du tracé ne présente pas de contraintes particulières. Une fois livrée, la voie ferrée mettra la grande métropole oranaise à moins d'une heure de Mostaganem. Mais l'intérêt réel de cette voie de communication réside dans sa desserte de la zone industrielle d'Arzew.

Yacine Alim

32 MILLIARDS DE DINARS POUR LE TRAMWAY MOSTAGANEMOIS

C'est devant le ministre des transports que le bureau d'études turc en charge du dossier du tramway de Mostaganem a présenté la dernière mouture. Cette ultime mouture du projet s'est traduite par la confection du cahier des charges et la publication de l'appel d'offre qui est intervenue le 19 novembre. Lancé voilà 4 années, le projet vient enfin de prendre sa forme définitive. Il en coûtera pas moins de 32 milliards de dinars pour un tracé de 14,2 kilomètres qui se décline en 2 tronçons. Le premier, long de 12,2 km reliera Salamandre à Kharrouba en passant par la rue Khemisti, l'ancienne gare ferroviaire, le parc du 20 Aout, Tigditt et la nouvelle ville de Kharrouba jusqu'à l'université.

Le second tronçon prendra naissance au niveau de l'ancienne gare ferroviaire et reliera par le boulevard Benyahia Belkacem, la nouvelle gare routière située sur la périphérie Sud, à la lisière de la cité du 5 juillet. Alors que le premier tronçon sera exclusivement réservé au tram, le second fonctionnera en circulation mixte sur toute la longueur du Bd Benyahia, soit un peu plus de 500 mètres. Dans sa version finale, le tracé sera jalonné de 24 stations d'arrêts ainsi que quatre ouvrages d'art -3 trémies et un viaduc reliant l'ancienne gare

au mamelon du Matemore. Ce pont sur l'Ain Sefra devrait également faire passer la circulation automobile dans les 2 sens. Ce sera certainement le plus bel ouvrage d'art de la ville, à la seule condition que le maître d'œuvre fasse preuve d'audace architecturale.

L'ouverture des plis étant prévue pour mars 2013, il n'est pas exclu qu'une fois accomplies les formalités administratives, le démarrage du chantier n'interviendra qu'au second semestre 2013. Les travaux devraient s'étaler sur 44 mois, soit 3 ans et six mois. Avec ses 25 rames longues de 43 m, le tram de Mostaganem pourra assurer une rotation toutes les 6 minutes, ce qui devrait assurer le transport quotidien de 500.000 usagers. Pour atteindre ce rendement, il faudra que chaque habitant fasse au moins un aller-retour quotidien. Questionné par El Watan sur le prix du ticket, le ministre a répondu par une piroquette. Sachant que la gestion sera confiée au métro d'Alger, il faudra s'attendre à un alignement des tarifs sur ceux en vigueur dans la capitale. Pas sûr qu'il y ait de l'affluence à 50 dinars le trajet ! Reste la formule des cartes prépayées qui devrait concurrencer le transport par bus des universitaires et participer à la réduction des émissions de gaz d'échappements. **Y.A.**

CHLEF

Les constructions illicites prospèrent à l'ombre des élections

Le phénomène des constructions illicites a prospéré à l'ombre de la campagne électorale pour le scrutin du 29 novembre. Le flottement constaté depuis quelque temps dans la gestion des collectivités locales y est certainement pour quelque chose. Autrement dit, la conjoncture est particulièrement favorable à ces atteintes généralisées à l'environnement par le fait que le mandat des élus arrive à terme et que les candidats-remplaçants ne semblent guère s'en soucier pour des raisons évidentes.

Toujours est-il que les agressions massives de l'urbanisme ont pris une ampleur telle que les extensions des constructions privées donnent le vertige, au point qu'il n'est plus possible d'y remédier. En effet, il n'y a pas un seul endroit à travers la wilaya qui ne soit pas touché, tant le phénomène est encouragé par le laxisme et le silence étrange des pouvoirs publics. Pourtant, les lois de la république donnent les pleins pouvoirs aux wali, aux maires et aux services de sécurité pour faire appliquer le droit.

Selon nos informations, les infractions constatées sont extrêmement rares concernant les constructions grégées sans permis de construire et celles non-conformes à cette autorisation. Il est évident que les nouvelles assemblées communales vont hériter d'une situation catastrophique sur ce plan, et on voit mal comment elles pourraient assainir ce lourd contentieux. Les habitants, eux, assistent impuissants à la dégradation de leur cadre de vie à travers les dépassements graves commis par des citoyens peu respectueux du voisinage et des lois de la république. **A. Yechkour**

TLEMCCEN

Les étudiants blessés sur la route se portent bien

Les dix étudiants dont deux filles, blessés dans l'accident de la route survenu dimanche à Tlemcen lorsque leur bus avait été heurté par un camion semi-remorque sur la route nationale 22 bis dans son tronçon reliant Chetouane et Ain El Houtz, se portent bien, selon une source médicale. En fait, il y a eu plus de peur que de mal, même si des dégâts matériels ont été enregistrés dans les deux véhicules.

Dimanche dernier, l'autobus qui ramenait des étudiants vers la faculté de technologie et de la résidence universitaire filles a été violemment heurté à l'arrière par une semi-remorque qui venait que Koudia, dans la périphérie de Tlemcen.

Selon les premiers éléments de l'enquête, les freins du véhicule de gros tonnage avaient lâché. **C. B.**

BÉCHAR

Les vols de câbles téléphoniques se multiplient

Les vols de câbles téléphoniques par des malfrats se multiplient ces derniers mois à Béchar et provoquent l'isolement de nombreux quartiers en matière de télécommunication, et cela, malgré les patrouilles nocturnes des services de sécurité.

C'est ce que dénonce l'administration d'Algérie-Télécom. L'isolement des milliers d'abonnés d'Algérie Télécom s'accroît avec les derniers vols de câbles perpétrés au mois de novembre en cours. Le mobile de la rapine commise par des malfaiteurs à la recherche du cuivre reste toujours l'appât du gain. Ces vols ont été commis ces dernières semaines, notamment à la zone industrielle et la périphérie de Béchar Djédid. D'autres quartiers ont également été touchés par le fléau et Algérie Télécom a évalué à 3 200 mètres le chiffre de câbles dérobés dont on ignore l'estimation en dinars. Il s'en est suivi comme conséquence de vives protestations de la part des abonnés liés par contrat à cet organisme public prestataire de service et qui ont vu naturellement la suspension automatique de leurs communications téléphoniques et de l'outil Internet. Selon l'organisme public, les produits volés ont été à plusieurs reprises remplacés mais ont subi les mêmes actes de rapine aussitôt installés. «Sans la sécurité permanente protégée ces câbles de transport de communication, le problème ne sera pas pour autant résolu», indiquent les responsables d'Algérie Télécom qui ont mené, affirmant-ils, des campagnes de sensibilisation contre ces vols auprès des responsables des associations de quartier. Ils espèrent toutefois qu'avec la généralisation progressive du MSAN, qui couvre actuellement 9 500 abonnés sécurisés sur l'ensemble du réseau, de tels actes répréhensibles pourraient diminuer voire disparaître. **M. Nadjah**

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DES JEUNES CAVALIERS

Russicade s'impose sur le podium

● Un tel acquis, il faut bien le préserver ; et ces jeunes, il faut bien les honorer.

Le club équestre El Assil a de nouveau fait parler de lui au niveau national en remportant les trois premières places de la catégorie espoir aux championnats d'Algérie d'endurance, organisés dimanche dernier à Tiaret. Ainsi, les trois cavaliers de Skikda se sont accaparés du podium au grand bonheur des responsables du club équestre local. Le sacré est revenu à Laïfa Ahmed-Zaki qui montait Stora, la seconde marche est revenue à Makhloufi Ahmed-Abdelmoncef, désormais vice-champion avec sa monture Fahd, et enfin, Soufi Wassim sur Aurès, glanant la 3ème place du podium. «C'est la victoire de l'abnégation et de la persévérance. Nos trois jeunes méritent cette distinction qui ne fera que les encourager encore. Cette victoire nous la dédions à notre wilaya et j'insiste pour remercier le wali, le DJS, le chef de



La victoire de l'abnégation et de la persévérance

la daïra de Skikda qui nous ont fait confiance et nous ont réellement soutenus dans notre activité. Nous remercions également l'ensemble

des APC de Hammadi Krouma, de Fil-Fila et de Skikda et surtout les parents de nos jeunes cavaliers qui ont de tout temps été à nos côtés.

Cette victoire est aussi celle du mouvement sportif local», dira, tout heureux, Chaouch Mourad, président du CSA El Assil. **Khider Ouahab**

CITÉ BALNÉAIRE BEN M'HIDI

La route de tous les désagréments

L'aménagement de la route menant de Skikda à la station balnéaire Larbi Ben M'Hidi, traîne en longueur et cause de nombreux désagréments aux usagers de cette route très fréquentée, particulièrement en haute saison, où des milliers d'estivants se dirigent vers ses plages très prisées. Accueillis avec une grande satisfaction par les riverains, les travaux visant à transformer cette route en double voie rapide, avaient démarré sur les chapeaux de roue il y a quelques mois par la réalisation, en un temps record, des travaux de terrassement qui ont rapidement transformé le paysage environnant. Mais le désenchantement apparaît très vite ! Sitôt les premières pluies venues, bonjour les dégâts : affaissements de terrain sur certains tronçons composés en

majeure partie de sable rouge, et menace d'effondrement de certaines maisons situées à la limite de la nouvelle route à hauteur du village «Barrot».

Ce qui entraînera le mécontentement des citoyens résidant le long de cette route qui n'hésiteront pas, à plusieurs reprises, à couper celle-ci pour exprimer leur mécontentement en plus des autres préoccupations sociales habituelles (eau, électricité...).

Des modifications du tracé ont donc été menées ainsi que la réalisation de murs de soutènement, mais tous ces incidents ont fini par se répercuter sur le chantier qui traîne depuis plusieurs mois, au grand dam des usagers, qui, parfois, perdent patience à la hauteur du centre hippique, notamment là où un tronçon

de route est tellement dégradé qu'il crée de gros embouteillages. Devant ce fait accompli, les conducteurs se retrouvent souvent obligés de rouler à petite vitesse pour éviter les nids-de-poule et autres obstacles. «Cette nouvelle route était censée nous soulager, les travaux avaient bien démarré à leur lancement mais aujourd'hui le projet vire au cauchemar», s'indigne un habitant de Ben M'hidi. Heureusement qu'un petit tronçon de quelques kilomètres a été entièrement réalisé, dont la qualité augure du futur confort que vont générer ces travaux qui devront considérablement diminuer la durée du trajet Ben M'hidi-Skikda, tout en réduisant les risques d'accidents de la route. Espérons que le projet ne s'éternisera pas. **Dalel Daoud**

SEPT NOUVELLES BENNES-TASSEUSES POUR L'APC

Les services de nettoyage de l'APC de Skikda seront prochainement dotés de sept nouveaux camions à benne-tasseuse qui viendront renforcer l'actuel équipement qui demeure insuffisant au vu des tas d'ordures qui s'accumulent quotidiennement dans plusieurs quartiers. «Le ramassage ne s'effectue pas quotidiennement, ce qui nous oblige à supporter, à longueur de journée, les odeurs nauséabondes qui se dégagent de ces débris», témoigne une habitante de la cité des 500 Logements. L'on apprend, par ailleurs, que les services de l'APC de Skikda prévoient d'acquiescir plus de 200 tenues de protections destinées au personnel de nettoyage. Pour leur part, les services de l'APC déplorent l'incivisme de certains citoyens qui ne respectent pas les horaires de ramassage, ce qui rend difficile la tâche des éboueurs. **D. D.**

LE CONSERVATOIRE AUX OUBLIETTES

Relancé, il y a cinq ans déjà par feu Ghanai Ferhat, l'ex-P/APC de Skikda, le projet de restauration du conservatoire de Skikda a été, depuis, relégué aux oubliettes. Durant ces cinq dernières années, l'on n'a fait que débattre du projet, de faire et de défaire l'étude présentée sans pour autant que la réhabilitation d'un des fleurons de la culture locale voit le bout du tunnel. Pourtant, tout avait été entrepris à l'époque pour mener à terme le projet. On sentait vraiment une réelle volonté de redorer le blason de cet édifice de la culture. Les deux familles qui squattaient les lieux depuis des années ont été relégués, une enveloppe de 5 milliards de centimes a été allouée et une étude a fini par être réalisée. D'année en année, on ne fera par la suite que discuter cette même étude avant de proposer, deux années après, de revoir le montant initial à la baisse. De cinq milliards de centimes le projet retombe à moins de trois milliards. Une entreprise a alors été désignée pour entamer les travaux et un chantier a été mis en place. Aux premiers coups de marteau, l'entrepreneur remarque que le sol du premier étage était en fait un plancher en bois et que les travaux à engager nécessiteraient beaucoup plus de moyens matériels et financiers. Ne voulant pas se ruiner dans ces lieux, il ferme le chantier et plie bagage. Le conservatoire continue depuis de tomber en ruine à l'ombre des souvenirs de ses heures de gloire. Ainsi va la ville du Maestro Cheikh Ténor qui continue de sombrer dans la ruralisation et dans l'oubli. **K. O.**

LE MONT-PLAISANT N'A PLUS RIEN DE... PLAISANT

La route menant au quartier Mont-Plaisant à partir de Bab Qcentina est devenue un véritable bourbier après les dernières pluies qui se sont abattues sur la ville de Skikda ces derniers jours. «Avant, on respirait la poussière, maintenant nous patageons dans la gadoue. Cette situation dure depuis plus d'un mois et chaque jour, les écoliers se retrouvent coincés dans la boue. Et dire que cela se passe en plein centre-ville de Skikda au vu et au su de tous les responsables. C'est lamentable», témoigne un habitant d'un des plus vieux quartiers de la ville. Cette route devait être refaite il y a près de deux mois. Les habitants des lieux avaient alors opposé leur veto en exigeant à ce qu'on colmate d'abord les fuites d'AEP pour qu'ils puissent enfin recevoir le précieux liquide avant d'engager les travaux de réfection de la route. Ils ont fini par obtenir gain de cause et des travaux d'installation d'une nouvelle canalisation d'AEP ont été engagés. «L'entreprise qui devait refaire la route n'a plus donné signe de vie. Où sont donc les responsables ? Oit est donc cette APC qui accepte de refaire la route de la cité où habite le maire et nous laisse, nous, dans la boue ?» s'interroge un commerçant du Mont-Plaisant. D'autres habitants insistent pour rappeler que le réseau des eaux usées déverse encore ses eaux à ciel ouvert. «Comment peut-on accepter de bitumer la route alors que cette fuite qui dure depuis quatre années et nous empoisonne la vie ? Nous refusons qu'on bitume cette route pour la défoncer le lendemain», enchaîne un autre habitant. **K. O.**

POLLUTION DE OUED FENDEK (ESSEBT)

Dépôt de plainte contre l'entreprise italienne Cisilsado

On apprend de source sûre qu'une plainte pour pollution contre l'entreprise italienne Cisilsado, en charge du projet de réalisation du pipeline de gaz naturel devant relier l'Algérie à l'Italie, implantée dans la commune d'Esseb, à l'est de Skikda, a été déposée par la direction de l'environnement de la wilaya. «C'est

une action routinière décidée après l'apparition d'une mousse blanchâtre sur Oued Fendek, dont le lit jouxte la base de l'entreprise. Des cadres de la direction se sont déplacés sur les lieux pour prélever des échantillons sur l'eau de l'oued afin de déterminer la source et la nature de la pollution qui a occasionné quand même

la mort de poissons. Finalement, il s'avère que cette pollution était en fait due à un détergent anticorrosif utilisé dans le nettoyage des pipes. Sa proportion n'était pas aussi alarmante vu qu'elle n'a touché qu'un petit périmètre du cours d'eau. Néanmoins, la direction a usé de ses prérogatives en intentant un procès contre l'entreprise

italienne», explique un cadre de la direction. Même si la source de cette pollution a été identifiée, on raconte à Esseb qu'elle proviendrait d'un fût de détergent vide récupéré par un habitant qui l'a par la suite lavé dans les eaux de l'oued, engendrant ainsi l'accumulation de la mousse blanchâtre sur plusieurs dizaines de mètres. **K. O.**

LA BANDE À SOUSSOU NE SÉVIRA PLUS À ZARDEZAS

Une peine de 7 ans de prison ferme a été prononcée, lundi dernier, par la cour criminelle de Skikda contre B.A., 23 ans et A. B., 31 ans, plus connu à El Harrouche sous le surnom de Soussou. Un troisième complice R.A., 21 ans, a écopé pour sa part de trois ans de prison ferme. Originaires du village Saïd Bousbaâ, ils étaient poursuivis pour plusieurs vols de magasins commis dans la commune de Zardez. Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte au mois de mars dernier, quand un magasin de cette dernière commune a été dévalisé. Une somme d'argent, un stock de tabac ainsi que des portables ont été dérobés à la faveur de la nuit. Les gendarmes parviendront par la suite à remonter à ces malfaiteurs en consultant le journal des appels d'un des portables volés. L'un des accusés est alors identifié et interpellé. Il ne tardera pas à donner ses complices qui reconnaîtront, selon l'arrêt de renvoi, être les auteurs de tous les vols commis à Zardez. **D. D.**

GHAZA TOUJOURS SOUS LES BOMBARDEMENTS

La population survit dans la terreur

Suite de la page 1

Des responsables israéliens ont dit que l'accord fournirait un à deux ans de calme à la population du sud d'Israël et, après cela, l'armée pourrait entreprendre une autre offensive au cas où le mouvement Hamas romprait l'accord.

Le porte-parole du Djihad islamique, le deuxième mouvement islamiste palestinien, a annoncé pour sa part, presque en même temps, que des responsables du Hamas, du Djihad islamique et des services de renseignement égyptiens tiendront une conférence de presse à 20h (heure locale) pour annoncer un accord de cessez-le-feu.

En attendant que tout cela se concrétise, sur le terrain, la situation reste des plus dramatiques. Israël a intensifié ses frappes contre les civils : 13 Palestiniens, dont des enfants, ont été tués en moins d'une heure dans des raids aériens sur plusieurs quartiers de la ville de Ghaza. En tout, ce sont 18 Palestiniens qui ont été tués. Le bilan au septième jour de l'agression israélienne contre la bande de Ghaza est de 128 morts et plus d'un millier de blessés.

Non seulement l'armée israélienne a intensifié ses bombardements contre la population civile, mais elle a aussi essayé d'effrayer et de terroriser les populations des localités limitrophes de la frontière par le biais de tracts lancés par des avions de l'armée de l'air. Dans ces tracts, l'armée d'occupation israélienne somme les habitants des localités de Beit Hanoune, Beit Lahia, El Aatatra et beaucoup d'autres endroits limitrophes de la



PHOTO : D. R.

Les Ghazaouis sont livrés à leur sort alors que les initiatives diplomatiques pour stopper l'agression restent sans effet

frontière de quitter leurs maisons et d'aller se réfugier dans le centre-ville.

SIX COLLABORATEURS EXÉCUTÉS PAR LE HAMAS

Inquiets, des femmes, des enfants et des personnes âgées originaires de ces localités se sont mis à fuir dans tous les sens. Rencontré dans la rue El Nasr, un citoyen accompagné de deux jeunes enfants installés sur une charrette tirée par un âne annonce, tout affolé : «*Je viens d'El Aatatra. Un tract israélien nous a dit de quit-*

ter nos maisons. Durant la dernière guerre, des familles entières ont été décimées à El Aatatra. Des centaines de maisons ont été rasées par les chars. Alors nous avons décidé de ne pas rester. Nous sommes des civils, pas des combattants, et les soldats israéliens sont des barbares ! Mais nous espérons que la résistance leur fera du mal si jamais ils s'aventurent à venir chez nous.»

Les familles fuyaient par centaines ces régions en fin d'après-midi. A pied, en voiture ou par minibus, peu importe, il fallait juste décamper très

vite pour éviter de servir de cible aux chasseurs israéliens.

Hier en début de soirée, la tension et l'inquiétude étaient à leur comble. La visite d'une délégation composée de 10 ministres arabes, du secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil Al Aarabi, et du ministre turc des Affaires étrangères, saluée par le gouvernement du Hamas, est passée presque inaperçue au niveau populaire. Les gens, à Ghaza, ont presque la certitude qu'à l'exception d'eux-mêmes, personne ne peut faire face aux Israéliens. Des hommes de la

résistance palestinienne ont exécuté, hier après-midi vers 16h (heure locale), 6 hommes qualifiés de «collaborateurs à la solde des services de renseignement israéliens». Cet événement, dont nous avons été témoins, a eu lieu dans le quartier El Nasr, à l'ouest de la ville de Ghaza, près de la station d'essence Bahloul. Au début, le voisinage pensait que des éléments israéliens des forces spéciales avaient été découverts par des résistants et qu'il s'en est suivi un accrochage.

Mais de ma fenêtre qui a une vue sur la station d'essence, j'ai vu des hommes armés tirer sur des corps tombés à terre. Des centaines de jeunes ont accouru et ont commencé à hurler : «Allah Akbar (Dieu est grand), des collaborateurs, des collaborateurs.» En quelques minutes et malgré la présence de drones israéliens dans le ciel, des centaines de citoyens ont envahi le lieu.

Certains les prenaient en photo avec leurs mobiles, d'autres les insultaient. Certains ont même roué de coups de pied les corps sans vie de ces «traîtres». Les hommes qui les ont tués ont, quant à eux, rapidement quitté les lieux après avoir déposé sur leurs corps une affiche mentionnant leurs noms. Des sources sécuritaires ont déclaré que ces hommes ont été exécutés après avoir reconnu qu'ils collaboraient avec l'occupant israélien.

Ces mêmes services ont prévenu que tout collaborateur à la solde d'Israël subirait le même sort. A la tombée de la nuit, une ambulance a emporté les 6 cadavres, alors que des dizaines de citoyens n'avaient pas encore quitté le lieu de l'exécution. **F. C.**

REPÈRE

Quelle porte de sortie pour Israël ?

Par Mohammed Larbi

Un silence pesant, puis l'explosion. C'est ce qui vient d'être observé au sujet de la question palestinienne marquée, depuis mercredi dernier, par une nouvelle agression israélienne contre la bande de Ghaza. Comme celle de l'hiver 2008, elle obéit à un même mode opératoire.

Quant au timing, il n'échappe pas à beaucoup de lectures sans que l'une d'entre elles puisse être déclarée irrecevable. Cela va de soi quand une réalité est dénaturée, permettant de dire qu'Israël est en état de légitime défense. Il est alors normal que les Palestiniens prennent acte de ce silence, devenu pesant dans l'immense building de l'ONU. Des observateurs ont relevé à quel point la situation par rapport à la question palestinienne a pu changer

par rapport à ce qu'elle était il y a tout juste une année. Et, à l'inverse, cet excès de confiance affiché par le Premier ministre israélien devant cette même instance.

Que de choses ont effectivement changé dans ce dossier. Au sein de l'opinion palestinienne gagnée par le désespoir, c'est la fin des illusions nées des accords palestino-israéliens de septembre 1993, tués par ces derniers mais auxquels les premiers continuaient à croire.

Parce que, faisaient-ils valoir, le monde ne leur a pas laissé d'autre recours.

D'ailleurs, l'actuel leader palestinien, à l'époque chef des négociateurs palestiniens, se montrait extrêmement circonspect. Il a fini par se rendre à l'évidence et devenir partisan de l'intifadha. Mais une intifadha pacifique, tenait-il à souligner, craignant de

nouvelles pertes palestiniennes. Il est d'ailleurs remarquable qu'un nombre de personnalités palestiniennes de plus en plus grand appelle à l'abrogation des Accords d'Oslo qui ont, en fin de compte, figé la résistance palestinienne. Quant à l'Autorité mise en place en vertu de ces mêmes accords, elle est dépourvue de toute prérogative et de moyens.

De plus en plus de Palestiniens ne veulent plus de ces accords. Pour quelle alternative se demande-t-on alors, car il en faut bien une. Toute la question est là. Il y a dix-huit mois, une bonne majorité de Palestiniens pensaient que ce qu'on qualifie de Printemps arabe aurait une conséquence sur leur cause. Ce n'est plus le cas désormais.

Entre-temps devrait-on dire, le monde a surmonté ce moment de surprise, afin au moins d'accompagner les

changements susceptibles de se produire, de les guider, sinon de ne pas être pris au dépourvu. Le monde déteste les surprises.

On a vu de quelle manière le nouveau pouvoir en Égypte a annoncé sa décision de respecter les précédents accords internationaux. Et plus précisément le traité de paix de Camp David, conclu avec Israël en mars 1978. Tout alors est fait pour que rien ne se fasse. Ce conflit, a fini par dire un observateur, «est réglé car irréglable». Que devient en effet la solution à deux Etats pourtant largement soutenue internationalement et à laquelle les Nations unies n'ont jamais renoncé ? Les Palestiniens eux aussi n'y ont pas renoncé à travers leur décision d'interpeller l'ONU le 29 de ce mois, rappelant au monde qu'à cette même date en 1947, l'ONU votait la résolution 181 portant partage de la Palestine.

Un travail de mémoire qu'Israël et d'autres cherchent à effacer. Et pour cause, ils sont à l'origine de l'injustice faite au peuple palestinien. Quelle solution alors, car après des décennies, ce peuple réclame justice ? Il en est qui appréhendent le pire avec l'extension de la colonisation israélienne, amenant des Palestiniens à renoncer à l'idée d'Etat indépendant, cette option n'étant plus possible, selon eux.

Sauf qu'Israël ne veut de solution ni à un Etat – qui signifie, selon lui, sa propre disparition en raison du déséquilibre démographique en faveur des Palestiniens dans les prochaines années – ni à deux, car cela signifierait un retour aux frontières de 1948 et même à celles établies par l'ONU dans sa résolution à l'origine du drame des Palestiniens. C'est donc l'impasse et l'issue ne se trouve pas ailleurs. **M. L.**

MBA MANAGEMENT OPERATIONNEL

INSAG

Institut Supérieur d'Assurances et de Gestion

Partenaire de l'ISECOMA Paris, Assure la formation de :

MBA MANAGEMENT OPERATIONNEL

Durée de la formation 12 mois

Conditions d'accès : Bac + 4 et plus, OU Admission par validation d'Acquis Professionnels pour les universitaires avec un minimum de 7 ans d'expérience

INSAG : 09, Chemin Doudou Mokhtar, Ben Aknoun, Alger - Tél. : 021 91 54 49 / 021 91 52 42 - Fax : 021 91 52 54 - E-mail : info@insag.edu.dz

www.insagalgerie.com

MBA MANAGEMENT OPERATIONNEL

HOSPITALISÉ À PARIS DEPUIS LE 14 OCTOBRE DERNIER Le président mauritanien met fin au suspense

● En convalescence en France depuis le 14 octobre dernier après avoir été blessé par balle près de la caserne de Tweila, le chef de l'Etat mauritanien rentrera chez lui très prochainement. Il a tenu à le déclarer lui-même à la presse.

Les partisans peuvent enfin pousser un soupir de soulagement. Le président mauritanien, Mohamed Ould Abd El Aziz, en convalescence à Paris depuis le 14 octobre dernier après avoir été blessé par balle près de la caserne de Tweila, s'est rétabli et regagnera bientôt Nouakchott. Et eu égard à son importance, le chef de l'Etat mauritanien a tenu lui-même à annoncer la nouvelle à l'opinion publique. «*Je vais rentrer très rapidement, dans quelques jours*», a-t-il déclaré hier à la presse à l'issue d'un entretien avec le président français, François Hollande, à l'Élysée. L'agence de presse mauritanienne (AMI) a, de son côté, précisé que ce retour était programmé pour samedi prochain. «*Le président de la République regagnera la patrie samedi 24 novembre après des soins et une période de convalescence en France*», a indiqué l'AMI sans

préciser toutefois si M. Ould Abd El Aziz allait reprendre le travail aussitôt son retour. Avant que ne soit donc mis fin au suspense entourant l'état de santé du chef de l'Etat mauritanien, plusieurs membres de son entourage avaient déjà évoqué samedi le caractère imminent de son retour. Leur annonce a été d'ailleurs faite à la veille d'une manifestation anti-pouvoir à Nouakchott organisée à l'appel de la Coordination de l'opposition démocratique (COD) pour «*exiger la mise en place d'un régime de transition*». Il n'est pas nécessaire de sortir d'une grande école de sciences politiques pour comprendre que leur sortie (celle des membres de l'entourage présidentiel) avait pour but aussi de discréditer l'opposition aux yeux de l'opinion publique et de lui couper l'herbe sous le pied. La COD, composée d'une douzaine de partis, avait déjà organisé plu-

sieurs rassemblements similaires pour dénoncer un «*vide juridique et politique*» lié à l'absence de M. Ould Abd El Aziz surtout que le mandat de toutes les institutions élues a expiré depuis longtemps. «*Le pays connaît un vide politique et juridique grave avec l'absence du chef de l'Etat. Nous appelons en conséquence tous les partis politiques et tous les sages de ce pays pour une concertation très large aux fins de sortir de la crise née de cette situation*», avait notamment soutenu le président de la COD, Saleh Ould Henenna.

DÉMONSTRATION DE FORCE ET CALCULS POLITIQUES

Les démonstrations de force de l'opposition n'ont toutefois pas réussi à faire trembler le camp du président Ould Abd El Aziz dont les membres sont restés solidaires. L'armée n'a laissé entendre à aucun moment

aussi qu'elle pouvait lâcher le président mauritanien. Au contraire, l'influent général Mohamed Ould Ghezouani, le chef d'état-major de l'armée mauritanienne, s'est fait un devoir de garder la place au chaud à son ancien camarade (lire *El Watan* du 14 novembre dernier). Dans leur réquisitoire, des responsables de la COD avaient également mis en doute la version officielle se rapportant aux circonstances dans lesquelles le président Aziz a été blessé. Dans la foulée, ils ont dénoncé à maintes reprises le black-out entretenu par les autorités autour de sa santé. De retour d'une visite en province le 13 octobre dernier, le véhicule du président mauritanien avait, rappelle-t-on, essuyé «*par erreur*» les tirs d'un soldat de l'armée mauritanienne en patrouille à une quarantaine de kilomètres de Nouakchott. Il s'agissait là, du moins, de la

version soutenue par les autorités mauritaniennes. Fin octobre, un soldat mauritanien présenté comme l'auteur du tir accidentel était même apparu à la télévision nationale pour témoigner de sa bonne foi, ce qui lui avait valu, selon lui, de ne pas être sanctionné par sa hiérarchie. Cette sortie n'avait toutefois pas réussi à calmer une partie de l'opposition qui continue à croire dur comme fer que l'accident de «*Aziz*» est la manifestation d'une «*guerre de clans*». La presse mauritanienne a, pour sa part, soutenu une multitude d'autres pistes. L'une d'elle a mis en cause le Maroc et le Qatar dans l'attaque essuyée par Mohamed Ould Abd El Aziz. Il faut espérer maintenant qu'avec le retour de leur Président, les Mauritaniens pourront voir plus clair dans ce qui s'apparente à un vrai thriller politique.

Zine Cherfaoui

FRANCE

La droite décomposée, le centre renforcé

Lyon
De notre correspondant

Jean-François Copé sera donc le nouveau président de l'Union pour un mouvement populaire, principal parti de l'opposition. Son challenger, l'ancien Premier ministre François Fillon, perd avec moins de cent voix de retard. La fracture entre les deux tendances que les deux hommes représentent, à droite de l'échiquier politique, ne se comblera pas aisément. Pour l'élection du nouveau président de l'UMP, les enquêtes d'opinion et les éditorialistes avaient donné vainqueur François Fillon depuis plusieurs semaines, s'appuyant sur son parcours plus modéré face à la droite de la droite, moins sociale, plus xénophobe et réactionnaire, mise en scène par Jean-François Copé qui l'a finalement emporté avec un petit 50,03%. La tactique de Copé de continuer dans la veine de l'«*ex-président Nicolas Sarkozy*» lors de sa campagne perdante s'est avérée porteuse pour lui puisque la moitié plus quelques voix des militants UMP l'ont suivi. Et l'autre moitié ? Cette part non négligeable du mouvement, représentée par François Fillon, a marqué son attachement aux valeurs humanistes de la droite classique et centriste et refusera les velléités droitières incarnées par Copé en vue de déboucher sur une alliance de toutes les droites. Le fait que le nouveau président, tout à son idéologie, dise que «*la droite décomplexée désormais est de retour !*», cela ne ferme-t-il pas la porte ? C'est plutôt la droite décomposée ! La partition paraissait clairement entamée, hier, avec le refus du battu François Fillon de prendre une vice-présidence du mouvement dont l'explosion n'est plus une vision d'analyste politique. Pour l'instant, alors que les éléments les plus proches du centre ont développé leur propre parti sous les couleurs de

l'ancien ministre Jean-Louis Borloo, d'autres ont créé des sous-partis comme la Droite populaire, la Droite forte ou, tout récemment, la France porte, par l'ancienne ministre Morizet, qui s'était faite remarquée par un livre anti-Front national au début de l'année.

PARTITION

Le risque d'éclatement n'a pas échappé au premier président de l'UMP en 2002 lors de sa création, l'ancien ministre Alain Juppé. Il s'était propulsé dimanche comme un arbitre potentiel pour éviter l'éclatement. Ses paroles ont résonné sur un ton solennel inhabituel : «*Ce que je redoutais s'est produit : le Mouvement sort affaibli de cette confrontation intempestive. Il faut sortir de cette situation lamentable si l'on veut éviter l'éclatement de notre parti, à un moment où la France a plus que jamais besoin d'une opposition pugnace et intelligente*». Pour Chantal Jouanno, sénatrice, une des élues de droite les plus hermétiques à un rapprochement avec l'extrême droite, «*l'idée même d'un parti unique, qui a dix ans presque jour pour jour, a vécu*». Par quoi donc sera-t-il remplacé ? Chaque tendance, des gaullistes aux libéraux en passant par les sociaux, reprendra-t-elle sa liberté que l'UMP avait englobée. Un premier signe avec le dé-

parté Eric Ciotti, porte-parole de Fillon, qui indiquait hier : «*D'ici quelques jours, une organisation va se mettre en place autour de lui. Il va y avoir une formalisation de tout ce qui s'est passé autour de François Fillon*». Au-dessus de la mêlée, le refus des thèses du Front national, que l'ancienne ministre Roselyne Bachelot résume ainsi en ironisant : «*Chaque fois que Jean-François Copé proposera des pains au chocolat, Marine Le Pen proposera des pièces montées*». Jean-Louis Borloo, qui avait créé il y a peu un mouvement de rassemblement au centre, se sent conforté et renforcé dans son action fondatrice : «*C'est clair, il y a deux formations et deux leaders dans l'opposition. Nous espérons que la coalition sera*

plus proche de nos valeurs et nous pensons que nous pouvons assumer le leadership de cette coalition.» On en saura très vite plus.

Walid Mebarek

LES IMMANQUABLES PEUGEOT

PEUGEOT 308 - 140 000 DA

MOTION & EMOTION

PEUGEOT

FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE CONTEMPORAINE D'ALGER

«Je veux descendre, j'ai peur»

● Dans «Ambivalence», le conflit, vrai ou faux, entre l'esprit, l'envie et la conscience est vu sous l'angle de la philosophie.

Ambivalence». Le jeune chorégraphe algérien, Sofiane Drissi, a probablement trouvé le mot juste pour monter son premier spectacle, expression ouverte d'un certain état d'âme. Lundi soir, au Palais de la culture Moufidi Zakaria, le public du 4^e Festival international de danse contemporaine d'Alger l'a beaucoup applaudi, félicité même au sortir de la salle. Ce danseur du Ballet national algérien depuis bientôt dix ans, s'est appuyé sur un texte du palestinien Mahmoud Youcef Chahata pour dire, devant le monde entier, sa propre ambivalence, «Siraou el dhat» en arabe. «J'étais partagé entre la conscience, le cœur et l'envie. Dans la vie, on est presque en conflit entre ces trois éléments. Au final, il n'y a aucune victoire», nous a déclaré Sofiane Drissi après le spectacle. Une musique romantique, des images vidéo sur l'aube boréale et les forêts du Nord constituent le début de ce spectacle d'apparence coloré. Assis à la manière d'un poète, Mahmoud Chahata exprime son spleen : «J'ai vu au loin une gazelle qui me regardait derrière un voile dense. Les volcans de mes désirs explosaient au plus profond de mon orgueil. Mes sentiments s'étaient rebellés contre moi et le cœur a osé l'insoumission. Mon âme était partie écouter les anges démons dans les dédales de l'imaginaire. Mon cœur a faim d'amour et de beauté et mon esprit refuse de tomber dans le tourbillon de l'amour inconnu.» Esprit et cœur en conflit ? Le cœur est supposé contrôler presque tout. L'esprit se tient en hauteur, garde le cap. Toute cette philosophie est étalée par deux danseurs, ou plutôt un danseur, l'auteur n'étant que la doublure, l'ombre. «Laisse-moi devenir l'ombre de ton ombre», disait le chanteur. Ce duel entre le désir et l'abstinence, entre le plaisir et la rigueur, entre la jouissance et la retenue, entre la haine et l'amour, tout cela est déroulé, nerveusement, sur la scène. Sofiane Drissi s'est dévoilé, a presque tout dit sur ce déchirement interne, sur ce tendre drame, sur ce beau secret. Sans être nu, le poète se met presque dans la posture du «Penseur» d'Auguste Rodin, main sur le genou, livré à ses tourments, à un dilemme. Existe-il une réconciliation possible entre le cœur et l'esprit ? Les couleurs de l'ambivalence sont là, jaune, vert, blanc, rouge. Une danseuse, qui représente peut-être la tentation, entre au milieu du duo, déjà en «crise».



Scène de la pièce chorégraphique «Ambivalence» montée par Sofiane Drissi

Les ombres sont projetées sur un tableau blanc, comme des témoins mouvants de la faiblesse des hommes. Et de leur cruauté aussi. «C'est une expérience très dure. J'ai préparé le spectacle en un mois. Je me suis représenté. J'étais déprimé. De tout. J'ai reproduit ce que je ressentais. Il y a quelque chose de personnel dedans», a confié Sofiane Drissi.

«LE HAUT N'EST PAS CLAIR»

«Aaleef», le spectacle de la compagnie Anania, du Marocain Taoufiq Izdediou, présenté lundi soir, reprend également l'idée du conflit. Cette fois-ci plus profond : la tradition et la modernité. Là, on est à l'échelle Alpha. Le chorégraphe s'est tout permis. Pourquoi pas ? Le jeu est physique et dense. Il se met dès le début, au milieu d'une lumière absente, sur un cube ou une estrade. Il aurait aimé être sur une enceinte sono. Une drôle de voix comme sortie des ténèbres. Il bouge, fait des mouvements aléatoires, tire les mains vers le haut, cherche quelque chose, se déhanche, lève le pied, donne l'impression de chuter... Au fond, des sons, des bruits d'une ville, des voix de foules, des cris d'enfants, d'El Adhan, un poème de Mahmoud Derwiche, un coup de feu, un chant

de Fela Kuti, une plainte... Un cafouillage. Le plat varié de la vie ? Le danseur avance comme vers une destinée. Il est bientôt accompagné par un air reggae, des rires, puis par le jeu vivant du gumbri de Maâlem Adil Amimi. Taoufiq Izdediou, l'enfant de Marrakech, ne s'éloigne pas de la culture gnawie. Le musicien lui-même devient élément chorégraphique. Le danseur s'accroche à son dos, le suit, avance, recule. Cette quête toujours obsédante de l'identité, de l'origine. Et puis, le danseur change d'attitude, de posture, de corps... Il enlève le pantalon et le tricot et dévoile une tenue féminine, un fuseau rouge, un sac rouge... Il court se mettre derrière le mur de lumière, représentée par une perche

PHOTOS: D. R.

de projecteurs qui se balance. L'autre, c'est qui ? Le danseur met une série de grosses lunettes de scène pour suggérer que les humains, malgré la sincérité de certains d'entre eux, ont plusieurs masques. Il prend ensuite un parapluie, accentue la gestuelle selon une chanson curieuse. Il s'agit-là probablement d'un hommage au danseur japonais Kazuo Ohno, un adepte de la technique du travestissement. Il y a une part d'onirique dans l'expression de Taoufiq Izdediou. L'artiste ne s'en cache pas. La semi-obscurité choisie pour le spectacle s'inscrit dans ce désir de laisser l'imagination «faire» son travail. «Aaleef» va probablement plus loin que l'expression contemporaine elle-même, aux limites de l'irréel, de la métaphysique. Après tout, pourquoi se dresser des frontières ? Taoufiq Izdediou ouvre un couloir dans le vide. Libre à chacun de s'y engouffrer ou pas. «C'est une danse, un transe instantané, c'est quelque part moi. Je réagis par rapport au monde d'aujourd'hui. Et comme a dit l'autre, "Je vous demande d'arrêter, je veux descendre". Oui, mais si tu descends, tu vas aller où ? Je veux descendre, j'ai peur. Le danseur est là, perd l'équilibre, peut tomber. Il est en danger. Et, en même temps, il a les pieds de l'arbre. Il y a les racines mais en même temps le haut n'est pas clair. Plus on monte, cela devient fragile, plus douloureux», nous a déclaré Taoufiq Izdediou après le spectacle. Aaleef, neuvième création du chorégraphe marocain, a été présentée partout dans le monde : au Brésil, en Afrique du Sud, en France, au Maroc, en Territoires palestiniens. «Cœur sans corps», «Déserts désirs» et «Aataba» sont les derniers spectacles de Taoufiq Izdediou, venu à l'art chorégraphique par le plus joli des ponts, le jazz classique.

Fayçal Métaoui

COMPAGNIE ÉGYPTIENNE DE DANSE THÉÂTRALE

Passer entre les mots

Vous qui passez entre les mots qui trahissent». Cet extrait d'un poème de Mahmoud Derwiche, qui a valu au poète palestinien des poursuites pénales en Israël, est le début du spectacle de la Compagnie égyptienne de la danse théâtrale moderne, «Plus profond qu'il n'y paraît», présenté lundi soir au Palais de la culture Moufidi Zakaria, à l'occasion du 4^e Festival international de la danse contemporaine d'Alger. Un choix au hasard. Pas lié à l'actualité dramatique de ces derniers jours. A partir d'une musique nubienne, gorgée de chaleur, le chorégraphe Mounathil Antar Abou Zid a construit une pièce tout en questionnements sur l'humanité. Les danseurs sont tantôt en communion, tantôt en conflit. Une artiste



Antar Abou Zid a voulu, à travers une esthétique simple, évoquer le conflit du Moyen-Orient. Les danseurs reviennent sur scène pour déclamer d'autres vers du poème de révolte de Mahmoud Derwiche : «Prenez ce que vous voulez du bleu de la mer, du sable de la mémoire et partez !». «Houma ou la houma n'touma», une protest song de l'Algérienne Karima Naït clôturé un spectacle qui invite à la réflexion et qui souligne le souci du jeune chorégraphe de dire les choses avec le langage d'aujourd'hui. Dans ce spectacle, la liberté retrouvée de l'Egypte post-Moubarak est aussi présente. Créé en 1993, la compagnie égyptienne de la danse théâtrale moderne travaille avec l'Opéra du Caire. Elle a produit une trentaine de spectacles. Mounathil Antar Abou Zid nous a confié être fier d'avoir repris le texte, «Le rêve numéro 11», du romancier Naguib Mahfoud. «Dans ce texte, Naguib Mahfoud a résumé la situation de l'Egypte en onze lignes à travers l'histoire de la femme nue qui allaite des enfants qui finiront par la manger», a-t-il dit.

F.M.



**Être jeune
et devenir propriétaire,
Oui c'est possible.**



CRÉDIT IMMO JEUNES

Jusqu'à 100 % de financement pour l'acquisition d'un bien immobilier.

CHAQUE JOUR, NOUS PARTICIPONS À VOTRE AVENIR.

BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change bnpparibas.dz

NOUVEL ALBUM DE HACÈNE AHRÈS

Une œuvre, une histoire

● Les nouveaux textes de l'artiste consistent en une suite logique des autres chansons qui figurent dans son répertoire où il raconte, dit-il, une histoire.

Pour donner une verve resplendissante à son œuvre, le chanteur kabyle, Hacène, revient avec un nouvel album qu'il a confectionné comme une toile d'araignée, comme pour rester toujours fidèle à sa ligne. Il s'agit, en fait, d'un opus qui consiste en une suite logique, en parfaite concordance avec les autres chansons de son répertoire. «Dans mon album, je raconte une partie d'une histoire qui a commencé à mes débuts dans la production artistique», nous dit l'artiste, qui a choisi une poésie aux formes variées donnant une belle expressivité à des textes raffinés. Hacène a ainsi opté pour une forme poétique prédominante pour donner, certainement, un rythme sentimental à son produit. «Celui qui écoute mon nouvel album est renvoyé systématiquement à revenir à mes anciennes chansons», nous confie-t-il. Avec huit titres, l'artiste a chanté des sujets divers. Dans *Thudeth Unazour* (La vie de l'artiste), Hacène essaye de rendre un hommage émouvant à ces artistes qui sont dans l'anonymat après avoir tant donné à la culture. *Smehgham* (Je t'ai pardonné), c'est

un autre titre évoquant une réconciliation entre deux amoureux après beaucoup de souffrances. Là aussi, et parlant toujours d'amour, l'artiste est allé plus loin pour exprimer la profondeur d'un sentiment qui devient amer après avoir été doux. *Thine Idiyisrun*, d' *s t i n e Idiyidsane* (Celle qui m'a fait pleurer, c'est elle qui m'a fait rire), c'est dans ce texte qu'il décrit, avec des paroles qui font vibrer les tripes, une situation un peu complexe. Il chante avec une voix sentimentale accompagnée des sonorités particulièrement liées à la rime et ses combinaisons de genre. L'artiste met également en valeur des mots et des figures de style, comme le parallélisme ou l'anaphore ainsi que l'opposition, comme l'oxymore, notamment quand il chante *Thine*



PHOTO: D. R.

Chedhagh Idiyistune, (C'est celle que j'aime qui m'a oublié) où il donne un air lyrique et sensible à son produit. «C'est un enchaînement "d'épisodes" dans mes textes, mais je me situe toujours dans le temps en fonction des événements qui se produisent», nous fait-il remarquer. L'artiste a également confectionné une chanson sur la JSK, où il fait l'éloge de ce club kabyle.

«La JSK traverse une période difficile et c'est le moment pour être là, la soutenir. Je me sens interpellé par ce qui se passe dans notre club, symbole de toute une région. C'est pour cela que j'ai fait cette chanson», explique Hacène Ahrès qui prévoit, par ailleurs, une tournée nationale. «Mon rêve aussi est d'animer des spectacles dans chaque

daïra de la Kabylie, mais malheureusement, notre région souffre du manque d'infrastructures pouvant abriter des galas artistiques», ajoute-t-il. L'artiste évoque aussi la censure de ces chansons par les médias publics en Algérie. «Je suis censuré à la Télévision et à la Radio parce que j'ai osé dire que Matoub Lounès est censuré. D'ailleurs, en 1999, mon spectacle à la salle Atlas, à Alger, a été filmé par une équipe de l'ENTV, mais il n'est jamais passé en raison d'un tee-shirt de Matoub que j'avais accroché devant moi sur scène», déplore-t-il. Sur un autre volet, Hacène estime que la chanson kabyle a été vidée de sa propre sève.

«La chanson à texte est censurée, marginalisée et délaissée. Par contre, le non-stop est favorisé. C'est impossible de faire un album tous les six mois, sauf si le chanteur dit n'importe quoi dans son produit», regrette-t-il. Enfin, Hacène, avec la sortie de son nouvel opus, a offert à son public un album de qualité avec une poésie recherchée et beaucoup d'harmonie, à une rime sémantique. Il se confie à ses fans qu'il laisse toujours sur un goût d'inachevé, car l'histoire continue...

Hafid Azzouzi

BLOC-NOTES

■ DANSE
Festival culturel international de la danse contemporaine
Du 15 au 22 novembre
Palais de la culture Moufidi
Zakaria, Kouba, Alger
Ce soir :
18h- «A l'ombre des gestes» de la compagnie Les Kahinate (Algérie)
18h30-Studio 26 (Indonésie)
19h- Grupo de Danza de la UNSAM (Argentine)
19h30- Zigzag compañía (Espagne).

■ CINÉMA

*Salle Ibn Zeydoun
Riadh El Feth, Alger
Tous les jours à 13h, 15h30, 18h30
A l'affiche, le nouveau James Bond, *Skyfall*. Réalisé par Sam Mendes (novembre 2012)
Durée : 2h26 Prix : 100 DA.
■ EXPOSITION
*Esplanade de Riadh El Feth El Madania-Alger. Exposition intitulée *De Terre et d'Argile*
*Institut Français d'Oran
Le vernissage de l'exposition El Meïda sera organisé le jeudi 22 novembre à 17h, en présence des artistes Denis Martinez, Zoubir Hellal, Aïdoud Walid, Adam Selmati, Zazoua Henia, Benmebarek Nassim, Nacib Rachid, Delmi Souad, Mouna Boumazza, Hamza Driouche, Kalache Nabila, Kenza Mebarek, Mehdi Izemrane et de Karim Sergoua, commissaire de cette exposition sur le dessin de design autour d'un même objet El Meïda.

■ CASTING

(Alger et Oran)
Pour les besoins du prochain long métrage de Lyes Salem (réalisateur de *Cousines* et *Mascarades*), recherchons des profils suivants :
une femme (30-35 ans)
un jeune homme (25-30 ans)
hommes (50-60 ans)
un jeune homme (20 ans, blond au yeux bleus)
Dates et lieux des castings :
20 et 21 novembre à la Cinémathèque d'Alger (de 10h à 18h)
Adresse : 26 rue Larbi Ben M'hidi, Alger.
28 et 29 novembre à La Cinémathèque d'Oran (de 10h à 18h)
Adresse : 122 rue Larbi Ben M'hidi, Oran.
Remarque :
Les castings sont ouverts à tous.
Contact :
contactelwahrani@gmail.com

INSTITUT FRANÇAIS D'ORAN

Musique, chant et poésie chez Goya de Rihab Alloula

Original est ce concept développé par la troupe Goya animée par Rihab Alloula. Le spectacle présenté, samedi, à l'Institut français d'Oran, mêle musique, chant et poésie. Par poésie, il faut comprendre l'expression des préoccupations liées à des thèmes d'actualité, déclamées (à une exception près) dans un registre spécifiquement maghrébin, à la manière du «melhou», un genre d'authenticité. Une poésie contemporaine, vivante et moderne qui sait traduire, notamment dans sa forme, les attentes du public. En plus de ses activités théâtrales au sein du collectif «Improvi'zoo», on connaissait déjà Rihab pour avoir «osé» s'attaquer à l'une des pièces maîtresses de son père (Abdelkader), le monologue *Homk Salim*. Une véritable prouesse et qui lui a sans doute aussi permis de travailler sa

voix. Mais avec Goya, c'est sa propre voie qu'elle compte suivre, car on lui découvre effectivement un véritable talent de chanteuse, soutenue par quatre musiciens : une section rythmique rehaussée par un joueur de «oud», et un clarinetiste qui se donnent la réplique dans un mélange étonnant, créant une symbiose entre les phrasés veloutés de l'instrument à vent et les vibratos des cordes. Le tout donne une musique qui, malgré quelques envolées aux ordes du blues, reste enracinée dans le terroir. Si on devait opérer une comparaison, on évoquerait sans hésiter le style de Karima Nayt, elle aussi issue d'un autre art (la danse), avant de trouver ses marques dans la chanson. Parfois en anglais, Rihab chante la liberté, mais aussi des thèmes intimistes liés aux vicissitudes de la vie, comme dans

Kouani. Intéressant était le clin d'œil au groupe marocain Djil Djilala dans *Echamâa* (La bougie), avec un arrangement inspiré, évitant la copie. Ce premier coup d'essai est prometteur, mais il reste sans doute à réorganiser. Goya enchaîne des titres mélancoliques comme *Waiting for an angel*, ou *Le vent des saisons* depuis le début du spectacle, laissant les morceaux les plus rythmés pour la fin, alors que l'écoute publique étant ce qu'elle est, il aurait peut-être été plus judicieux d'alterner pour casser le risque de monotonie. Néanmoins, la bonhomie de l'artiste a comblé les manques et la conclusion, avec *Blue shadow* (L'ombre bleue), un titre spécialement demandé par ceux et celles, parmi le public, qui ont suivi son parcours, a été convaincante.

Djamel Benachour



OPEL CORSA DIESEL ANNIVERSARY

OSEZ LA CONFRONTATION

- ▣ ABS avec aide au freinage d'urgence
- ▣ 8 airbags (frontaux, latéraux et rideaux)
- ▣ Régulateur de vitesse
- ▣ Ordinateur de bord
- ▣ Climatisation
- ▣ Radars de recul
- ▣ Allumage automatique des feux + Détecteur de pluie
- ▣ Radio CD-mp3 avec commande au volant
- ▣ Jantes en alliage
- ▣ Feux anti-brouillard
- ▣ Toit ouvrant électrique

Information Réseau Opel : 021 98 00 12

DIAMAL
www.opel-algerie.com

3 ans de garantie ou 100 000 Km

WU libent Autoc.

Disponibilité
immédiate

Ma mère

Je m'appelle Yagoub Abderahmane Tourki. Je suis né le 27 août 2012 à 22h55 à la clinique Akrouf, sise à Bordj Bou Arréridj.

Six heures trente minutes après ma naissance, ma mère décède, alors qu'aux dires des employés de la clinique, l'accouchement s'est bien déroulé. Me voilà orphelin dès ma naissance.

Un mauvais départ dans la vie. Pourquoi ? Mes grands-parents maternels (famille Senoussi) n'arrivent pas à faire le deuil de ma défunte mère.

Ils veulent comprendre ce qui s'est passé entre 22h55, heure de ma venue au monde, et 5h30 du matin, heure du décès de ma mère.

Que je naisse sans avoir eu le bonheur de la connaître à jamais par la faute et la négligence de ceux qui sont censés

soigner et guérir les malades qu'on leur confie dans leurs services est une injustice.

De plus, mon père qui avait émis le vœu de rendre visite à ma mère a été empêché de la voir. Pour quelles raisons ? Que cherchait-on à dissimuler ?

Il est clair que ma mère, qui à son entrée à la clinique n'avait aucun antécédent médical et était en bonne et parfaite santé, ne pouvait décéder suite à un simple accouchement, surtout que cette grossesse a été suivie du début à la fin par un gynécologue, qui n'avait rien décelé de préjudiciable dans la santé de ma mère.

Que s'est-il donc réellement passé ? C'est pour cette raison que nous prions les organes de contrôle de la santé publique de faire toute la lumière sur

cette scabreuse affaire qui a fait de moi un orphelin dès ma naissance. Mes grands-parents et toute ma famille sont croyants et croient au «mektoub». Seul un contrôle médical rigoureux mettra à nu les pratiques indignes qui m'ont empêché de connaître l'affection et la tendresse, en ôtant la vie à ma mère.

Que la lumière soit donc faite pour que de telles négligences ne se reproduisent plus jamais.

Tout petit, je formule l'espoir que mon appel sera entendu par les services compétents en la matière. Ce sera suite à cela que ma famille pourra faire le deuil de ma défunte mère, qui nous a quittés à la fleur de l'âge, dès le premier accouchement.

*Senoussi Bachir
Sétif*

Promiscuité

Je suis mère de trois enfants, 2 filles âgées de 12 et 10 ans, et un garçon de 7 ans. J'habite avec mes enfants dans la maison de ma mère, qui est, en fait, une pièce, cuisine accueillant 4 autres personnes, dont ma mère. Mon mari m'a abandonnée en 2004, alors que j'étais enceinte de quatre mois. Aujourd'hui, mon petit garçon de 7 ans, puisqu'il s'agit de lui, souffre de plusieurs malformations. Il est atteint de nanisme, souffre de l'asthme et a des problèmes d'hormones de croissance, ainsi que des problèmes de malformation au nez, lui causant des difficultés pour respirer. Etant donné ces conditions d'hébergement très précaires, j'ai introduit des demandes de logement, mais sans avoir gain de cause. Une fois, un responsable à la daïra de Bab El Oued m'a même suggéré de porter plainte contre mon mari auprès de la justice, afin de le contraindre à nous louer, mes enfants et moi, un appartement. Mais, comment pourrais-je compter sur un mari absent depuis déjà 7 ans, qui ne s'est jamais soucié de nous quatre, encore moins envoyé une sorte de pension alimentaire à ses enfants ? Je suis née à Alger et mes enfants également et ils sont en train de grandir dans un espace très réduit. N'ai-je pas le droit, dans mon pays, d'accéder à un logement décent ? Voilà pourquoi je me tourne vers vous pour me venir en aide. Une enquête sur place vous confirmera que je dis la vérité sur l'exiguïté du studio de ma mère et du calvaire quotidien que nous vivons.

M^{me} Lamia Benoui, B. E. O., Alger

Pressions

Je suis Algérien et je n'ai que cette nationalité dont je suis fier.

Je dénonce depuis quelque temps une situation professionnelle discriminante dans l'entreprise publique Saïdal. Malgré mes 14 années d'ancienneté pendant lesquelles l'ambition était mon seul carburant au service de cette entreprise, je reste au même statut et beaucoup de mes collègues le sont aussi.

Les promotions, formations et missions sont accaparées par les pistonnés, au détriment des plus méritants ; les responsables ont violé le principe d'égalité des droits. J'ai adressé des courriers à plusieurs reprises à la direction générale, mais cette dernière n'a jamais réagi. La seule réponse a été celle des sanctions. Je me sentais méprisé et rabaisé, alors je me suis dit qu'il ne fallait pas laisser passer ces agissements sous silence, car avant tout c'est une entreprise de la République. J'ai donc décidé d'écrire au ministère

du Travail, à la tutelle et à la présidence de la République pour faire valoir mes droits et dénoncer cette injustice. Mais, depuis décembre 2011 à ce jour, aucune suite.

Suite à cela, les responsables m'ont fait subir des pressions et des intimidations en usant de sanctions et quelques pratiques que je qualifierai de violence psychologique qui n'ont pas été sans conséquences sur moi. Nous sommes traités comme une humanité inférieure, comme des personnes qui n'auraient ni les mêmes besoins ni les mêmes aspirations, leur devise étant : travailler, obéir et se taire.

Un système digne des siècles d'ignorance.

Se sentir considéré comme un esclave, travailler ou démissionner dans une entreprise de l'Algérie indépendante n'est pas acceptable.

Le stress était omniprésent, beaucoup ont été contraints de partir, ceux qui

ont restés sombrent dans le stress, muets par peur de représailles. Moi, j'ai choisi de parler, car il s'agit d'une cause juste.

Appréhendant la réaction de l'Etat suite à la parution d'un article de presse dans lequel je dénonçais cela, les responsables se sont précipités pour me licencier, en me reprochant des faits que je rejette avec la plus grande fermeté. J'estime que la direction générale a fait le contraire de ce qu'il fallait faire, et j'ai le sentiment que le PDG est prisonnier d'un mensonge.

Ils veulent m'attribuer la faute pour se couvrir.

Ce licenciement est un règlement de comptes et les conséquences de ce que je dénonce depuis 2009, et bien sûr cela ne fait pas plaisir à certains qui veulent se comporter en propriétaires dans une entreprise de la République.

*Bouakeur Abdelmalek
Délégué médical Saïdal, Béjaïa*

Injustice

Nous avons cru que le nouveau statut de l'Education allait mettre fin à une énième injustice envers les PTLT. Nous sommes bacheliers et nous avons suivi une formation de qualité sous la tutelle, clôturée par un stage en Belgique. Nous avons assuré les cours les plus difficiles de terminale.

Nous avons formé les normaliens et les ingénieurs (exemple : automatismes, automates et tous les TP).

Nous avons corrigé plusieurs fois le bac.

Nous avons passé le même examen de titularisation.

Nous avons équipé des labos et réalisés des maquettes didactiques, utilisées à ce jour. Nous nous sommes présentés

à tous les examens professionnels pour une promotion, hélas ils ont toujours été annulés pour notre corps, le service des concours pourra le certifier. Maintenant, à 2 ans de la retraite, on me demande de passer un examen pour suivre une formation afin d'être promu. La direction de la Fonction publique a été bien conciliante avec beaucoup de fonctionnaires (enseignants compris) qui ne justifient même pas notre profil, certains n'ont même pas le bac et ils sont classés respectivement à la 14 pour le primaire, la 15 pour le moyen, et la 16 pour le secondaire.

Cela fait plus de 20 ans que je me présente aux différents concours de l'éducation, accordés et passés par tous

les corps, sauf les PTLT. Le directeur du service des concours peut vous le confirmer. Maintenant, après 30 ans de service et âgé de 55 ans, on me demande de passer un concours et de suivre une formation.

Les enseignants promus ont-ils un bac + 7 ? Ont-ils inventé une nouvelle approche didactique ? Ont-ils équipé et réalisé des labos et maquettes didactiques ? Ont-ils suivi un stage à l'université Paul Pastor de Charleroi. Ont-ils apporté quoi que ce soit à l'éducation ? Alors qu'on assume les mêmes tâches...

*Sebbah Abderrezak
Professeur technique de lycées
en électrotechnique*

Parties communes

Ascenseur en panne depuis plus d'une année (juin 2011), extracteurs d'air des deux ascenseurs en panne depuis plus de sept (07) ans. Du rouleau adhésif (scotch) maintient le seul ascenseur en état de marche.

Une maintenance et un entretien aléatoires des parties communes (tels que défini aux articles 05, 06, 07 et 08 du décret n° 83-666 du 12 novembre 1983 fixant les règles relatives à la copropriété et à la gestion des immeubles collectifs).

Perturbation de l'alimentation en eau et une seule citerne sur deux est fonctionnelle. Le bureau du rez-de-chaussée

de notre immeuble où devrait être reçu les locataires acquéreurs par le gardien d'immeuble pour la remise des reçus de paiements, des doléances et les réunions des locataires est continuellement fermé.

Manque de places de stationnement et absence du traçage au sol des parkings dans certaines aires.

Incapacité à gérer et à entretenir le seul lieu destiné aux ordures ménagères. Absence de communication et très mauvaises diffusion et gestion de l'information relative à la gestion quotidienne de l'immeuble et de la cité malgré la mise en place d'un panneau d'af-

fichage par les locataires. Messieurs, nous vous demandons de bien vouloir prendre en charge nos doléances citées ci-dessus dans un délai d'un mois, faute de quoi nous utiliserons tous les moyens que nous confère la loi pour retrouver et préserver notre droit à un quotidien plus digne que celui que nous subissons pour cause d'incompétences et de négligences.

Dans l'attente de suites favorables, veuillez recevoir, Messieurs, nos cordiales salutations.

*Les locataires acquéreurs du bâtiment
07, AADL 527,
El Achour*

Le droit à un poste de travail

J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance de bien vouloir déposer ma requête relative à ma réintégration dans le monde du travail auprès de l'entreprise de la Télévision nationale. J'ai accompli mon stage, et ce, depuis 1993, mais la bureaucratie m'a empêchée d'obtenir un poste de travail comme tout le reste des stagiaires (parents des employés à la télévision qui sont intégrés dans la même entreprise) malgré les différents contacts avec plusieurs responsables pour demander une assistance, dont la dernière est une demande d'audience avec le directeur général en date 6 novembre 2012. Je suis intégrée dans le cadre des jeunes depuis la fin du stage à ce jour. Jusqu'à présent, je n'ai pu obtenir la confirmation de mon poste. Où sont les droits d'un stagiaire dans une entreprise comme celle de la Télévision qui a toutes les possibilités pour des emplois ? Courir derrière les responsables m'a usée. Je voudrais que l'on me rétablisse dans mes droits.

*Aït Baâziz Ghania
El Madania*

Déception

Nous, collectif des travailleurs de Sonatrach, venons par la présente lettre porter à la connaissance de l'opinion publique un cas flagrant de «hogra» envers 200 travailleurs environ. Voici la genèse de cette affaire. Nous sommes environ 200 travailleurs à avoir été recrutés par cette société en 1997, et ce, jusqu'en 2004 pour certains et 2005 pour d'autres. Des dates auxquelles il a été mis fin à nos fonctions abusivement ; suite à cela, chacun est allé chercher du travail ailleurs. En 2011, nous avons été réintégrés par cette société pour un nouveau contrat d'une année, avec la promesse de nous permaniser définitivement à l'issue de ce contrat, et ils ont exigé de nous que l'on démissionne de nos postes occupés ailleurs. La majorité d'entre nous a abandonné son poste de travail respectif pour rejoindre la Sonatrach. Mais notre euphorie a été de courte durée, puisqu'à la fin de ce contrat d'une année, il a été mis fin, une nouvelle fois, à nos fonctions, malgré leur promesse de nous permaniser. Suite à cela, tous ces travailleurs ont perdu leur emploi antérieur. En dernier recours, nous avons décidé de manifester devant le nouveau siège de la Sonatrach, situé à Hydra.

Le collectif

Condoléances

Compagnes de Akila OUAED au sein de la Fédération de France du FLN 1954-1962, nous sommes profondément attristées par le décès de son époux, notre frère **ABDELHAMID - RACHID OUAED**, ancien membre de l'ALN, Colonel de l'ANP. Que notre chère sœur Akila et ses enfants Sabrina, Safa, Yasmine, Raouf, Anouar, veuillent bien trouver ici l'expression de nos sincères condoléances et de nos affectueuses pensées. Nous prions pour que Dieu accorde au défunt sa sainte miséricorde et le reçoive en son vaste paradis. « A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons ».

Salima BOUAZIZ, Garmia FERIA, Rabéa KHATI,
Louisa MAACHA, Mimi MAAZIZ, Leila MEKKI,
Fatima-Zohra OULDRIOUS.

IDÉES - DÉBATS

LE FRANÇAIS À L'ÉCOLE PRIMAIRE

Réconcilier le manuel scolaire avec l'élève

Par Karim Kherbouche

Enseignant et auteur

La réforme éducative, entamée en 2003, avait suscité chez bien des acteurs éducatifs un immense espoir de par ses innovations pédagogiques et méthodologiques. Les enseignants de FLE (français langue étrangère) étaient les premiers à espérer une meilleure considération de la discipline qu'ils enseignent. Mais cet espoir s'est vite estompé pour laisser place au doute et au désenchantement, du fait que les carences enregistrées depuis l'ordonnance n°35-76 du 16 avril 1976 semblent bien perdurer, malgré les beaux discours de changement. Les causes de cet échec recommencé sont évidemment multiples et nous ne pouvons les insérer toutes dans une seule contribution. Même si, à la lumière de la réforme éducative de M. Benbouzid, les programmes semblent ambitieux, les manuels censés les matérialiser par des actes pédagogiques et didactiques concrets sont, le moins qu'on puisse dire, loin de répondre à l'exigence de qualité que requiert un projet de réforme d'une telle envergure.

Pis, au vu du manque de moyens de duplication dont souffrent la plupart des écoles primaires et le volume horaire très réduit consacré à l'enseignement/apprentissage du français, le manuel scolaire, supposé être seulement un support d'appoint à la mise en place d'un programme, est devenu une sorte de carcan, tuant dans l'œuf tout effort créatif des enseignants.

APPRENDRE À ÉCRIRE MAL

L'un des principaux objectifs de l'enseignement du FLE en 3^e année primaire est l'initiation à l'écriture. L'élève découvre durant cette première année d'apprentissage du français, entre autres, les deux types d'écriture, à savoir le script (caractères d'imprimerie) et la cursive (lettres manuscrites). Si pour le premier type d'écriture l'enfant est seulement appelé à acquérir la capacité d'établir la correspondance grapho-phonologique, ce n'est pas le cas du deuxième type, où il est attendu de lui de lire et de reproduire les signes graphiques. Pour cela, en raison de la crédibilité dont jouit le livre dans les représentations de l'enfant, les modèles de cursives donnés dans son manuel constitueraient pour lui une référence allant jusqu'à faire fi des explications de l'enseignant. Et c'est souvent plus

facile d'apprendre que de désapprendre quelque chose que l'on a mal appris ! C'est pourquoi, il est aberrant de constater que dans le livre de 3^e AP, les polices cursives utilisées ne sont pas des polices de caractère scolaire «standard». Pourtant, une grande variété de polices d'écriture scolaires «correctes» sont librement téléchargeables sur le Web (je cite au hasard «cursif» et les différentes polices «écolier»). Quant à l'organisation des activités d'apprentissage de l'écriture, la taxonomie de Bloom est, à notre avis, la mieux appropriée. L'élève identifie d'abord la lettre à étudier dans un contexte (lecture de mots contenant la lettre à étudier et découverte du signe graphique à travers son son), ensuite il étudie la lettre isolée (apprentissage de l'écriture de la lettre en-dehors de tout contexte) pour, enfin, étudier la lettre dans un contexte (lecture et écriture de mots contenant la lettre étudiée). L'expérience du terrain a prouvé l'efficacité de ce modèle pédagogique proposant une classification des niveaux d'acquisition des connaissances, allant de la simple restitution de faits jusqu'à la manipulation complexe des concepts.

DES CLIPARTS EN GUISE D'ILLUSTRATIONS !

Des recherches sur l'image et ses usages pédagogiques s'accordent sur l'idée que l'illustration joue un rôle intersémiotique prépondérant dans l'apprentissage des langues secondes ou étrangères. Elle constituerait, selon eux, une sorte de système de traduction entre la langue maternelle et la langue cible. Qui d'entre nous n'a pas en mémoire les images que l'on a longuement scrutées des yeux dans nos livres du primaire ? Comme par exemple le portrait de Fouroulou du *Fils du pauvre* de Feraou, les images, illustrant les textes extraits d'un *Voyage en ballon* de Jules Verne, ou de dar sbitar de *La grande maison* de Dib, pour ne citer que celles-là, sont restées gravées dans notre mémoire. C'était des dessins simples, mais de vraies œuvres d'auteurs qui nous ont permis l'accès à l'apprentissage du langage. Notre propos n'est pas d'épiloguer ici sur le pouvoir persuasif et explicatif de l'image ou sur la théorie des paratextes, mais de rappeler la pertinence du sujet, tout en faisant remarquer que les manuels du FLE de l'enseignement primaire ne lui accordent pas pourtant l'importance qu'il mérite. En effet, au lieu de confier cette tâche (ndlr, celle de l'illustration) à des spécialistes, on a préféré remplacer

le dessin authentique d'artiste par un usage abusif des images clipartiques qui ne conviennent souvent pas aux textes qu'elles prétendent illustrer ! Enfin, en ce qui concerne l'aspect design, les manuels sont également loin de refléter ce qui se fait de nos jours sous d'autres cieux, sachant qu'à l'heure du progrès infographique, mille et une possibilités d'allier esthétique et efficacité didactique sont offertes.

LA LANGUE NE S'APPREND PAS ; ELLE SE VIT

Le manuel devrait être d'abord une tribune où l'enfant retrouve ce qu'il sait déjà. L'élève n'est jamais une page blanche : outre ses qualités innées, il arrive à l'école avec un bagage cognitif non négligeable fait de sa culture, de son éducation, de ses expériences, de sa langue maternelle, dont on doit nécessairement tenir compte dans la conception des programmes scolaires et des manuels. On ne peut apprendre qu'à partir de ce qu'on sait déjà. A titre d'exemple, en découvrant dans son livre une image représentant un personnage d'un dessin animé (et il en connaît et en aime déjà plusieurs), l'enfant fait spontanément appel à son savoir culturel qu'il mobilise dans une situation d'apprentissage concrète, où il va à la découverte de «ce qu'il ne sait pas déjà», tels une lettre alphabétique, un mot, une phrase... Dans le même ordre d'idées, dans les premières années d'apprentissage d'une langue étrangère, il est plus judicieux de privilégier le lexique dont on peut aisément retrouver l'équivalent dans la langue maternelle de l'apprenant. En effet, l'affectif (qui renvoie aux attitudes, aux émotions et à la confiance en soi) joue un rôle crucial dans l'apprentissage d'une langue étrangère. L'élève est facilement découragé devant la première difficulté (des mots inconnus par exemple) et devient de plus en plus inquiet face à la compréhension d'une langue étrangère. Force est de constater que les livres scolaires font pratiquement abstraction du savoir et de l'expérience de l'enfant. Oubliant par là même que l'enfant est un être de besoins, l'enseignant n'impose pas à l'apprenant de façon verticale les besoins en matière d'apprentissage, mais l'aide à découvrir les siens à partir de sa réalité d'enfant. Autrement dit, c'est en se découvrant soi-même que l'enfant découvre et apprend. Et pour couronner le tout, les textes d'auteurs algériens sont pratiquement inexistantes de nos jours dans les manuels du primaire — à l'exception d'un texte

d'Assia Djebbar et d'un autre de Taos Amrouche inclus dans le livre de lecture de 5^e AP —, tandis qu'il y a quelques années la littérature nationale d'expression française y couvrait la quasi totalité de l'espace textuel... Cette «désalgérienisation» du manuel scolaire contribuera à coup sûr à la mort des valeurs culturelles, idéologiques et morales nationales. Cette question est tellement délicate, qu'elle ne doit plus être traitée sous une approche passionnelle, mais plutôt être confiée à des pédagogues compétents, mettant l'intérêt des générations futures et du pays au-dessus de toute considération doctrinale.

L'APPROCHE COMMUNICATIVE BIAISÉE

L'instauration de l'Approche par compétences (APC) en lieu et place de la pédagogie par objectifs (PPO) est encore loin d'apporter l'innovation escomptée sur le terrain pratique. La baisse du niveau en français et dans bien d'autres matières ne fait que s'accroître d'une année à l'autre. Pis, ce changement de paradigme a plongé l'école algérienne dans une ambivalence de systèmes sans précédent. Et cela se constate même dans les manuels supposés être une référence au niveau méthodologique, si bien qu'on peut relever plusieurs inadéquations entre les contenus d'enseignement et les programmes ! Théoriquement, l'APC des enseignements de langues, mettant l'accent sur la socialisation des savoirs, privilégie l'approche communicative qui, elle, vise à installer chez l'apprenant une compétence plus large dite : la compétence à communiquer langagièrement. Dans cette optique, l'élève mobilise des savoirs (des graphèmes, des lettres, des sons, des mots, etc.), savoir-faire (conjuguer un verbe, accorder un verbe, mettre des mots au féminin, au pluriel...) et savoir-être (autocorrection, vérification de ses phrases, exercer sa vigilance orthographique...), dans une situation de communication réelle ou sociale (écrire un e-mail, une demande quelconque, exprimer et défendre son opinion lors d'un débat, etc.). Cette approche redonne à la langue son rôle premier d'outil de communication et d'interaction sociale. Sur un plan méthodologique, l'apprenant est mis au centre des préoccupations pédagogiques, il est le principal acteur de ses propres apprentissages et développe des capacités d'analyse, de synthèse et d'application. L'enseignant est un guide,

un tuteur, un informateur expert, un questionneur et il renvoie l'apprenant à ses propres questionnements ; il met en place un système d'entraide favorisant le conflit sociocognitif, où l'élève fait appel aux autres apprenants et à l'enseignant pour apprendre, confronte son savoir à celui des autres et développe des capacités d'apprendre à apprendre (c'est l'approche socioconstructiviste). Or, on constate sur le terrain la subsistance des méthodes didactiques traditionnelles axées prioritairement sur la mémorisation et la transmission des savoirs et accordant une importance presque exclusive aux seules connaissances. On peut noter également que les activités proposées aux apprenants ne prennent généralement pas en compte les paramètres de la situation de communication, tels que les caractéristiques des interlocuteurs et leurs relations, le lieu et moment de communication, le but de l'échange, l'intention de l'émetteur et l'interprétation du destinataire. Or, c'est en apprenant à prendre en compte la situation que l'interlocuteur choisit les mots et le registre qui convient. Par ailleurs, comment peut-on parler de compétence de communication orale quand on sait que dans les livres de 4^e et 5^e AP, aucun dialogue n'est inclus ? A la place de ceux-ci, on retrouve des textes généralement adaptés et les séances d'oral se transforment tout bonnement en séances de compréhension de l'écrit ! Pourquoi compliquer quand on peut faire simplement selon des méthodes universellement connues et reconnues ?

CONCLUSION

Le manuel scolaire est un outil pédagogique-clé de tout système éducatif. De ce fait, l'un des défis du nouveau ministre de l'Éducation est incontestablement de revoir de fond en comble les manuels actuels et d'œuvrer à mettre à la disposition des apprenants et des enseignants des ouvrages pédagogiques profondément attachés aux valeurs nationales et à la hauteur des exigences de notre époque, marquée par la mondialisation-globalisation et le progrès scientifique et technologique. D'autant plus que le français — première langue étrangère — est conçu comme un outil d'ouverture sur le monde et moyen d'accès à la documentation et aux échanges avec les cultures et les civilisations étrangères» (Loi d'orientation sur l'éducation nationale n°8-04 du 23 janvier 2008).

K. K.

SARL EMIN AUTO



Hafei Motor

REMISE DE 40.000 DA SUR TOUTE LA GAMME HAFEI

LIVRAISON IMMEDIATE

SERVICE APRES VENTE ET PIECES DE RECHANGE ASSURES 24/24H

DANS TOUT LE RESEAU HAFEI SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

Direction Commerciale:

Tel: 00213.21 24 96 14-24 93 24

00213.21 24 94 59-24 95 48

Fax: 00213.21 24 66 66-24 93 33



new king conteneur

existe en frigo

new king double cabine plateau

new king s/c plateau

-Sarl Emin Auto : Birkhadem 021 55 24 71, Kouba 021 28 65 88, Ouled slama 025 46 35 57, Blida 025 42 02 01, Oran 040 23 90 64, Tlemcen 043 26 24 08, Annaba 030 82 04 31, -Biskra :Ets Bouzidi 033 73 24 96, M'sila: Snc Bouguerra 035 55 51 11

-Ets Ouahab :Lakhdaria 026 90 48 29, Bouira 026 93 47 83, Saida 048 51 48 77, Mascara 045 93 52 81, -Ets Mamouni : Akbou 0557 64 45 53, Jijel 034 49 50 34, Tيارت :Ets Benkhalifa 046 42 43 20, Sarl Rabia Auto :Khmis miliana 07 70 96 40 24

-Sarl Oman Auto :Seff 036 64 20 58, Constantine 031 61 52 38, B.B.Arreridj : 035-68 02 02, Bejaia :Sarl Auto Mourad 034 20 68 61, Khenchela :Ets Bougoffa 032 32 90 90, Djelfa :Auto Dina 027 90 09 08, Alm m'ila :Ets Dilmi Mouloud 032 45 93 03

-Batna : Snc Boujdjalil 033 85 35 44, Sidi belabbes : Ets Benidja 046 54 11 97, Adrar : Ets Bahya 049 96 50 85, Sbkida : Ets Messiad 030 92 33 70, Euri Rouiba bus 021 85 43 42, Ets Ouissis : El oued 032 21 52 52, Ouargla 029 76 10 43

-Sarl automobile services : Relizane 046 92 14 00, Chief 027 79 74 40, Mostaganem 045 30 70 72, Ain djelfa 027 59 02 64, Sarl Utlupa : Carraubier 021 23 14 00, -Ets Benmansour :Beb Ezzouar 021 20 5439, Dar El Beldja 021 75 47 11

-Bordj El Kiffane 0770 52 54 94, Sarl Auto Yavuz :Boumerdes 024 49 81 49, Azazga 0550 59 77 01, Tizi ouzou 026 20 11 14, Mila : Euri brika auto 031 50 63 63

PUBLICITE

L'avocat en quête d'une loi

Par Aliane Boualem

Avocat agréé près la Cour suprême
Barreau de Tizi Ouzou

L'approche de l'examen du projet de loi sur la profession d'avocat, programmé pour cette session d'automne à l'Assemblée nationale, ne semble pas susciter beaucoup de commentaires, malgré son importance et son impact décisif sur l'institution judiciaire et la consolidation de l'indépendance de la justice.

Ce projet de loi, vieux d'une dizaine d'années, est le résultat de luttes intestines entre un pouvoir qui veut assoier sa mainmise sur une profession indépendante, et des avocats jaloux de leur profession, mais loin d'être unis. La réalité, dont tout le monde s'accorde à le dire, est que la loi actuelle régissant la profession d'avocat n'est plus en mesure de réglementer un métier en pleine mutation, qui recrute des milliers de postulants tous les ans, car à notre avis elle pose trois problématiques essentielles, à savoir la formation, la représentativité et l'approche morale.

LA FORMATION

Depuis plus de 20 ans, on devient avocat après une licence de droit, une année de formation théorique ponctuée par un Certificat d'aptitude pour la profession d'avocat, qui est une synthèse des deux dernières années de licence. Cette formation du CAPA est théoriquement assurée par des enseignants de la fac de droit, des magistrats au rang de conseiller et des avocats agréés près la Cour suprême, fruit d'une collaboration entre la fac de droit, la cour d'appel et le barreau. Mais en réalité, cette formation est laissée quasiment à l'abandon, en

raison du manque d'enseignants de qualité, à savoir les avocats agréés près la Cour suprême et des magistrats au rang de conseiller, sans parler du programme enseigné qui semble en retard d'un siècle par rapport à une formation de qualité qui doit être assurée à des défenseurs des droits, à ceux qui exercent un contrepoint constitutionnel et essentiel au pouvoir du juge. Ce dernier sort de l'École des magistrats, après un concours national avec des épreuves écrites puis orales et trois années de formation dans une école nationale où on ne badine pas avec la rigueur et la discipline, assurées par des enseignants de qualité et des magistrats chevronnés. L'étudiant, titulaire du certificat d'aptitude pour la profession d'avocat, ouvre le droit de postuler à la profession d'avocat moyennant la somme de cinquante mille dinars, et à condition de trouver un directeur de stage pendant une durée de neuf mois. L'expérience a démontré que dans certains barreaux, les postulants s'inscrivent à l'Ordre, s'évaporent dans la nature, puis reviennent neuf mois après recevoir leur attestation de fin de stage et le quitus pour exercer ce noble métier. Dans d'autres, ils sont une dizaine de stagiaires dans un seul cabinet de quelques mètres carrés, ce qui les empêche d'effectuer un quelconque stage. Et dans la plupart des cas, ils sont réduits au rôle de clerc de luxe entre différents tribunaux et institutions. La durée de stage pratique ne permet aucunement une formation de qualité par les barreaux, car l'avocat a besoin de beaucoup de temps pour éprouver toutes les branches du droit, en théorie comme en pratique. Cette formation doit nécessairement passer par un appui certain sur l'éthique et la déontologie dans la profession, avant

d'entamer tout un cycle de formations dans toutes les branches de droit, et à tout ce qui touche de près ou de loin au métier d'avocat, ce qui demanderait au moins trois années. Le projet de loi, tel qu'il est présenté, remédie à cette problématique de formation, en proposant de créer une école nationale de l'avocat, dont l'entrée sera après concours, avec une durée de formation de trois années et une durée de stage pratique d'une année. D'un autre côté, l'Union nationale des barreaux d'Algérie propose la création de trois écoles, au centre, à l'est et à l'ouest du pays, ce qui serait encore mieux. Mais loin du volet infrastructures, les barreaux doivent se pencher, d'ores et déjà, à établir les programmes adéquats, pourquoi pas en s'inspirant de l'étranger, afin de dispenser aux futurs avocats une formation de qualité, et égaler par la même occasion la qualité et la durée de formation offertes aux magistrats algériens.

LA REPRÉSENTATIVITÉ

Aujourd'hui, les barreaux algériens recèlent des bâtonniers en exercice depuis plus de 20 ans, c'est une situation qui n'existe nulle part ailleurs. Ceux qui sont en poste depuis 4 ou 5 mandats sont majoritaires et les élections ordinaires, de janvier 2011, ont donné un seul nouveau bâtonnier parmi les 13 anciens barreaux, sans parler des deux nouveaux barreaux, à savoir Boumerdes et Béjaïa. C'est une situation alarmante pour un métier censé receler des intellectuels et des hommes de loi, à qui le principe d'alternance dans les responsabilités ne doit pas échapper. On a beau critiquer les présidents de la République, les Premiers ministres et les ministres de notre pays pour leur longévité légendaire, force et de

constater qu'on est loin de donner l'exemple, alors qu'on devrait le faire, nous qui portons la noblesse d'un métier. Le projet de loi actuel semble régler la moitié du problème, en limitant le nombre de mandats d'un bâtonnier à deux mandats consécutifs. Et par la même occasion fait l'impasse sur un autre souci et pas des moindres. Le projet actuel fait l'impasse sur le nombre de mandats des membres du Conseil de l'Ordre, qui doit être limité, comme aux bâtonniers, à deux mandats consécutifs seulement. Il est vrai que le poste de bâtonnier est très important, puisque ce dernier est censé être le miroir de tous les avocats, et son rôle est de protéger les droits moraux des avocats. Mais être membre du Conseil est tout aussi important, du moment que toutes les décisions, touchant de près ou de loin au métier, sortent après délibération du Conseil de l'Ordre. La réalité des barreaux algériens a démontré que des membres du Conseil ont enchaîné les mandats l'un après l'autre depuis plus de 25 ans, voire 30 ans, comme quoi débiter sa carrière membre du Conseil et mourir membre du Conseil. Empêchant ainsi les instances de se renouveler, mais surtout l'émergence de jeunes avocats dans des postes de responsabilités, capables de prendre la relève et assurer la continuité des instances dans de bonnes conditions.

L'APPROCHE MORALE

Plusieurs anomalies existant dans la loi actuelle sont reproduites dans le projet de loi à l'étude. Le bâtonnier de l'Ordre est procureur des avocats et en même temps leur juge. L'action disciplinaire échoit exclusivement au bâtonnier qui a toute la latitude de classer une plainte ou de poursuivre un avocat en le convoquant au conseil de discipline,

qu'il préside lui-même. Cette situation n'est pas très éthique et contraire au principe de séparation entre l'instance de poursuite et l'instance de jugement. L'instance de poursuite doit être confiée à une commission restreinte de trois membres du conseil, élus par leur pairs ou à deux membres du Conseil et d'un ancien bâtonnier, qui examine toutes les plaintes et décide du classement ou du renvoi au conseil de discipline, qui est, lui, présidé par le bâtonnier en exercice, assisté par 6 membres du Conseil élus par leurs pairs. Un avocat a l'obligation de moyens mais pas de résultats, il a l'obligation d'étudier un dossier et d'utiliser tous les moyens légaux pour recouvrer les droits de son client, mais ne peut en aucun cas promettre un quelconque résultat.

Dans le projet de loi actuel, un article permet à l'avocat en matière de litige commercial de fixer des honoraires selon le principe de l'obligation de moyens, et d'un autre côté après accord avec le client, peut demander un pourcentage en cas de résultat positif. A notre avis, cet article est contraire à l'éthique, contraire au principe fondamental de l'indépendance de l'avocat. Ce dernier est indépendant de tout pouvoir censé le détourner de sa noble mission. Il est indépendant du pouvoir judiciaire, même s'il en est partenaire, indépendant même du client de manière à ce que c'est lui le professionnel de la justice qui choisit la stratégie de défense, et à qui les honoraires ne peuvent en aucun cas avoir de lien quelconque avec le résultat d'un procès. Cet écrit est une contribution, dont le but est de susciter un débat responsable, qui permettra à l'Assemblée nationale d'adopter une loi qui sera à la hauteur des aspirations des robes noires. **A.B.**

De recul en recul

Par Saïd Guenifi

Cinéaste

De la longue nuit coloniale, une brève «éclaircie d'indépendance» baigna sur tout le pays et la joie du peuple fut de courte durée. 50 années après l'indépendance, où en sommes-nous ? Une Algérie qui refuse sa liberté et son indépendance. Une Algérie qui s'inscrit en opposition des principes mêmes de cette indépendance. Une Algérie qui s'est recroquevillée sur elle-même, telle une tortue qui se tapit dans sa carapace. «La Mecque des révolutionnaires», la patrie de Abane Ramdane, de Larbi Ben M'hidi et de tous les martyrs qui se sont sacrifiés pour une Algérie libre, démocratique et populaire, s'est convertie en une Mecque d'imposteurs, de renégats et de la mafia de tous bords. L'Algérie de Jugurtha, de Massinissa, de K. Yacine, de A. Alloula, de T. Djaout, de M. Lounès, de Hasni... est profondément malade de ces trahisons successives qu'elle ne cesse de subir et de vomir à longueur d'année. Toutes les saloperies et les conneries accumulées à ce jour n'arrêtent pas de monter en surface, tels des margouilliers sur des eaux troubles, jusqu'à déborder sur l'ensemble du pays. Voilà le legs d'un système politique qui refuse de faire sa mue et qui tout au long des décennies de règne d'un autre âge s'obstine à maintenir le même cap au-devant des tempêtes qui s'annoncent. Culture d'apparat. Beaucoup de festivals et de spectacles, la parade est bien trouvée pour dissimuler le marasme auquel est confronté le monde de la culture et les nombreux obstacles érigés par l'administration pour l'exercice de notre profession. Qu'advient-il du dossier cinéma ? Que de promesses et d'engagements (du gouvernement précédent) pour réhabiliter

ce secteur. A ce jour, rien à l'horizon, même les projets de films sur le cinquantenaire (initié par le président Bouteflika en 2010) ne semblent plus être à l'ordre du jour. Un nouveau gouvernement, un plan d'action multisectoriel (et encore), mais rien sur le secteur de la culture, pas un mot. C'est quand même très surprenant de la part d'un nouveau gouvernement qui veut aller de l'avant. Que faut-il comprendre par là ? Mépris ou omission ? Ou bien faut-il comprendre que ce n'est pas une priorité ? Cette dernière supposition est la plus plausible. Effectivement, la culture dans notre pays a toujours été reléguée au second plan, voire le dernier des soucis de nos dirigeants, et cette tendance s'avère toujours être de mise. Continuer à faire l'impasse sur un secteur aussi sensible, c'est contester à la société de s'affirmer et de se former en tant que conscience socioculturelle et identitaire. C'est aussi lui dénier le droit de se réapproprier son patrimoine historique et mémoriel lointain et contemporain. Cette occultation n'est pas le fruit d'une conjoncture, elle répond à la même vision politique du système et de sa logique à vouloir maintenir la société que sous l'angle économique avec des arrière-pensées : la protection de la rente et de tous les circuits qui l'alimentent. Le plan d'action de M. Sellal s'inscrit indirectement sur cette ligne et il n'offre malheureusement aucune perspective de développement réel, il est l'émanation du même état d'esprit d'une politique qui a déjà fait ses preuves, et ce n'est pas avec le peu de social qu'il promet que la donne va changer, ce n'est pas non plus la multiplication des festivals et des spectacles qui vont faire croire que la production culturelle existe et qu'elle se porte bien. Faut-il rappeler à nos dirigeants que les nations développées ne se sont épanouies que grâce à leur culture ? L'exemple du Japon et de l'Allemagne est à méditer. Entièrement rasés durant la Seconde Guerre mondiale, aujourd'hui

ils sont un modèle de développement. Sans parler des Etats-Unis d'Amérique... Pour agrandir leur prestige et leur influence à travers le monde, ils ont fait de l'industrie cinématographique leur principal cheval de bataille. Aujourd'hui, leurs productions inondent le monde entier et ils en sont la plus grande puissance. Culture et civilisation vont de pair, et ignorer ce principe fondamental c'est non seulement hypothéquer l'avenir du pays, mais aussi l'exposer à tous les risques, surtout en période de troubles. Pour en revenir au dossier cinéma, pourquoi toute cette attente et ce silence de la part de la tutelle ? Ne sommes-nous pas en droit de savoir en tant que premiers concernés ? Cette situation de flou qui perdure (entretenu ou pas) n'inspire pas du tout à l'optimisme d'une volonté réelle de prendre en charge les problèmes de la production nationale, toujours confinée au stade artisanal et du bricolage. On ne peut prétendre avoir un cinéma national alors qu'il n'existe même pas un organisme officiel chargé de la cinématographie, à l'exemple de l'ex-ONCIC⁽¹⁾, ni non plus le minimum d'infrastructures : laboratoires⁽²⁾, studios, post-productions, salles de cinéma, instituts de formation... Contrairement aux satisfaits des officiels et de leurs sponsors, on ne produit que très peu de films et encore dans des conditions les plus aléatoires, voire extrêmement limitées, ce que soit sur le plan financier ou en moyens humains et matériels. Là, je ne parle que de productions qui ne bénéficient pas des avantages alloués à certaines productions plus privilégiées, clientélisme et favoritisme obligent. Quant aux projets de films sur le cinquantenaire, il semble que la commission de validation a déjà bouclé ses travaux depuis plusieurs mois et qu'une liste des productions retenues a été diffusée sur le site (Internet) du ministère de la Culture sans le moindre commentaire quant à

leur faisabilité. On dirait une liste des candidats à la sixième, là au moins ils sont orientés. Là-dessus, on ne comprend pas le pourquoi de tout ce retard et de toute cette perte de temps pour accorder les moyens financiers nécessaires à ces productions pour qu'elles entament d'ores et déjà les préparatifs de tournage qui exigent de longs mois de préparation. Dans ce cas, pourquoi alors cette précipitation et cette pression exercées à l'encontre des réalisateurs et producteurs pour qu'ils soumettent leurs projets dans les délais (très courts) qui leur étaient impartis. Autre chose qui relève de la commission elle-même, à laquelle il est reproché d'avoir enfreint les règles intérieures en faisant bénéficier deux de ses membres aux projets. C'est un précédent très grave qu'on ne peut taire, car il s'agit-là d'un abus de prérogatives et de passe-droit. Par cet acte irresponsable, le doute est maintenant posé quant à la crédibilité et la probité de cette commission par rapport aux travaux qu'elle a menés, jugé et parti pris, c'est quand même troublant, non ? Et à celles et ceux dont le script (scénario) a été rejeté, ont-ils droit à un recours ? Autant de questions sans réponses que le ministère de la Culture est censé être le premier à clarifier au moment opportun, mais comme les convenances en matière de communication ne sont pas respectées chez nos officiels, on risque d'attendre longtemps encore, juste pour savoir.

S.G.

Notes de renvoi :

- 1- Le seul centre existant dont les prérogatives qui ne sont pas clairement définies, c'est le CNCA (Centre national de la cinématographie et de l'audiovisuel) ; d'ailleurs, on se demande à quoi il sert exactement.
- 2- Le laboratoire existe au niveau de l'ex-

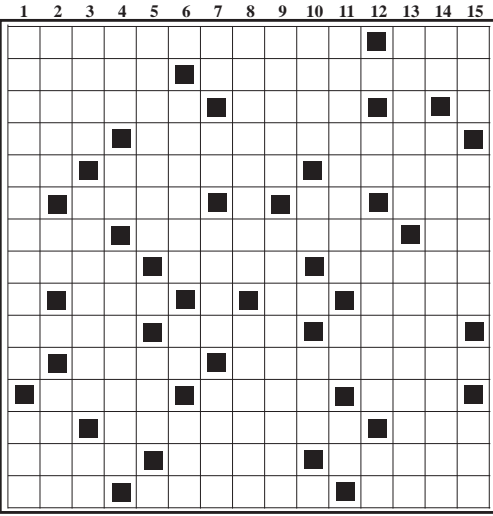
JEUX - DÉTENTE

HORIZONTALEMENT : 1.Examiner plus avant. Racaille 2. Ouvrage de consultation. Vendeur de poissons 3.Poitrines. Assassines 4.Organisation secrète. Accablement 5.Unité de vitesse. Publies. Ville de Suisse 6.Un côté théâtral. Phase lunaire. Obtenue 7.Rappel flatteur. Arbre fruitier. Tour symbolique 8.Il dirige la prière. Grande peur. Coup au billard 9.Couppelle de labo. Note. Audace 10.Possessif. Capitale européenne. Cil 11.Ville des USA. Perte des cheveux 12. Morte depuis peu. Monticule de sable. Sans effets 13.Devant un prince. Recueillir. Chose latine 14.Paroles. Grivoise. Affable 15.Glace anglaise. Natte. Ils sont beaux en peinture.

VERTICALEMENT : 1.Fonctionnement sans intervention humaine. Elément d'un cercle 2.Muscle dorsal. Etat-major. Pantalon 3.Sans mélange. Bouche de volcan. Glisse chez l'architecte 4.Chose latine. Points opposés. Leaders 5.Pipeline. Issue 6.Tours complets d'une hélice. Epusé par un effort. Durillon 7.Squelette. Platine. Regimbal. Proportionne 8. Concentration de sodium dans le sang. Usés 9.Epaisses. Domestiques 10.Poissons. Conjonction. Général sudiste 11. Rôtir. Contredanse. Roulement de tambour 12.Avant nous. Repli caché. Possessif 13.Passereau. Broyer 14.Soit. Atténuent la force de 15.Tranche d'histoire. Pyromane célèbre. Possessif.

SOL. QUINZE SUR 15 PRÉCÉDENT : HORIZONTALEMENT : 1.POSITIONNEMENTS 2.AROMATE. ASILE 3.RAIE. EUROPE. RAS 4.TIERS. FI. ILEONS 5.IS. ITS. SAO. UNIE 6.CONNAISSANCE. OR 7. UN .AR. COR. ESON 8.TELL. AN 9.ARIDE. EETION. GA 10. REPARER. RETOURS 11.ISE. SCORE. ARRET 12.DA. US. SEPJA 13. EVEILLEE. CHANTE 14.OSSUE. LOUE. URE 15.II.L. ET. SUISSES.

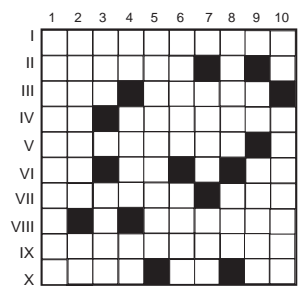
Quinze sur 15 N° 3360



VERTICALEMENT : 1.PARTICULARITE 2.ORAIISON. RES. VOL 3. SOIE. BIPEDES 4.IMERINA. DA. AISE 5.TA. STARTERS. LUT 6.IITE. SI. ECULE 7.OEUF. SCLEROSE 8.RISSOLE. ELU 9.NAO. AAR. TRES. OI 10.ESPION. AIE. ECUS 11.MIEL. CENOTAPHES 12.EL. EUES. NORIA 13.NERON. ON. URANUS 14.ANION. GRE. TR 15.SASSER. CASTREES.

Mots Croisés N° 3359

Par M. IRATNI



HORIZONTALEMENT
I- Pitoyable. II- Bœuf musqué. III- Pianiste français - Supérieur. IV- Technétium - Postes de joueurs. V- Scandaleuses. VI- Lettre grecque - Pilote de ligne - Symbole chimique. VII- Contenu essentiel d'un propos - Secret féminin. VIII- Avare. IX- Robuste. X- D'un auxiliaire - Crack - Avant les lettres.

VERTICALEMENT
1- Structure. 2- Indolente - Chamrière utile. 3- Gardé par le malade - Foutu. 4- Premières d'une série - Pilastre comier - Neud sur la Tille. 5- Ecrans de visualisation. 6- Met à l'écart - Loupa. 7- S'oppose au mal - Peut se marquer. 8- Personnel - Coule en France. 9- Fin de verbe - Silice. 10- Symbole chimique - Paroles obscènes.

SOLUTION N° 3358

HORIZONTALEMENT
I- ECOSYSTEME. II- FACETIE - ON. III- FI - OT - SENT. IV- AMOURS - ÔTE. V- CA - LITANIE. VI- ENA. VII- RAMONEUR. VIII- ETAU - BILLE. IX- NOS - SIC - EN. X- TIEDE - ANSE.

VERTICALEMENT
1- EFFACEMENT. 2- CAIMAN - TOI. 3- OC - ARASE. 4- SEOUL - AU. 5- YTTRIUM - SE. 6- SI - ST - OBI. 7- TES - ARNICA. 8- BON - EL. 9- MONTICULES. X- ENTEE - RENE.

Biffe Tout N° 3360

E	E	B	I	T	N	A	R	U	G	I	F	G	E	J
T	A	H	R	O	H	A	P	T	E	N	E	U	N	H
I	P	E	P	O	R	M	E	R	D	R	O	E	I	A
L	A	S	S	M	U	R	I	P	O	R	E	L	M	S
O	T	S	U	O	S	A	N	O	I	R	T	A	T	
C	R	A	P	S	T	I	S	S	E	T	I	E	T	D
C	I	O	A	N	I	R	E	V	F	E	I	E		
O	D	L	T	A	M	R	C	T	I	D	P	G	V	R
C	E	I	P	E	O	R	T	E	L	E	N	E		
I	O	D	I	N	L	U	R	R	O	S	C	O	L	M
N	E	E	G	O	E	A	U	R	T	R	A	M	U	E
M	T	O	N	N	I	T	E	S	N	A	T	E	N	H
E	R	I	N	N	C	E	L	A	C	O	L	U	I	P
G	A	O	T	A	S	S	U	E	T	U	D	E	R	E
L	S	I	F	E	L	O	R	E	S	S	U	B	F	E

RÈGLE DU JEU
Biffer tous les mots de la liste que vous retrouverez dans la grille, en utilisant tous les sens possibles. Les lettres qui n'auront pas été cochées serviront à former le mot défini ci dessous.

DÉFINITION
Qui sert à prouver (12 lettres)

Solution Biffe Tout précédent : **MYSTÉRIEX**

Tout Codé N° 3360

En vous aidant de la définition du mot encadré, complétez la grille, puis reportez les lettres correspondant aux bons numéros dans les cases ci-dessous et vous découvrirez le nom d'un personnage célèbre.

Définition du mot encadré
Mince, élané et fragile.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	
10	11	12	13	7	11	8	7	2	11	5	8														
12	14	3	15	5	16	12	13	4	4																
17	13	17	2	8	7	13	13	7	5	7															
7	12	18	7	5	3	2	13	12	8	7	5														
5	7	9	1	4	12	19	12	13	2	4															
12	5	12	8	20	2	3	20	3	9	4															
21	17	19	11	3	9	3	4	5	7																
11	4	20	5	9	1	12	13	7	18	5															
7	15	12	12	3	7	8	4	12	7	3															
8	13	9	1	7	5	7	5	2	5	7															
9	13	19	5	7	18																				
10	12	4	1	10	1	2	1	16																	

SOL. TOUT CODÉ PRÉCÉDENT : ÉGÉRIE - DAVID DUCHOVNY
SOLUTION FLÉCHÉES EXPRESS PRÉCÉDENT :

HORIZONTALEMENT : ECLAIRCIE / COLEREUX / TOC / NA / RC / UHLAN / NE / OC / CLÉS / HANTEE / PERCE / SOI / MUE / KIEV / REMUE / NUE / LEV / ETA / TERRE / SUEDE / ET.
VERTICALEMENT : ACCOUEMMENTS / LOCH / ARUM / AU / CAL / LINCEUL / IENA / TE / TD / ERRANCE / LEE / CE / LESINER / DIURNE / KUVRE / EXCESSIVE / ET.

ANSE - APATRIDE - ASSUETUDE - BROUSSE - BUSSEROLE - COCCOLITE - COLONIAL - DESARROI - DIGEST - EPHEMERE - EPLOREE - FACTURE - FIGURANT - GROGNER - GUELTE - HAPTENE - HAST - IMPIETE - INULE - LIASSE - LOCAL - MEDIAN - MINE - NOIR - NOME - OPUS - ORDRE - PORE - SONNEUR - STATION - TORTURE - TRIOMPHE - VITAMINE - VITRAIN

Fléchés Express N° 3360

anti-infectieux	déchets	petit écran	épée	monnaie d'Asie
entretien	éléments de chaîne	ralentit	racine vomitive	
chanson à succès			expert	
attention				incroyable
bête			début d'épitaphe	nattent
lancer		joyeux	c'est-à-dire	
glucide		fous		métal précieux
agent de liaison				coupé court
	précède le pas		regimbe	
	dehors !		magicienne	
une des cyclades		réalises		
requis		général sudiste		
lichen				poème
premier repas				points opposés
				avant midi
			porteur de gènes	
possessif		diffuse		

ON VOUS LE DIT

Appels au boycott des élections à Ras El Ma et Telagh

Des graffitis appelant au boycott des élections locales prévues le 29 novembre se multiplient ces jours-ci dans plusieurs localités du sud de la wilaya de Sidi Bel Abbès. Ces graffitis appelant la population à ne pas cautionner le prochain scrutin étaient visibles, jeudi dernier, sur les murs de plusieurs habitations du quartier défavorisé Emir Abdelkader, dit «Brinssa», de Ras El Ma, localité située à une centaine de kilomètres au sud du chef-lieu de la wilaya. Les murs de certains quartiers de la ville de Telagh ont également été tapissés de slogans appelant au boycott, nous confie une source sécuritaire. Le ou les auteurs des graffitis ont tenu particulièrement à dénoncer le choix de certains candidats ayant versé dans des affaires scabreuses. Les services de l'APC ont, dès la matinée de vendredi, procédé à leur effacement.

Drame chez Schlumberger



Un ingénieur algérien, employé chez Schlumberger, a été retrouvé sans vie, hier, dans sa chambre au niveau de la base de vie de Hassi Messaoud. Selon des sources concordantes, la victime serait morte d'une crise cardiaque. Une enquête est en cours pour déterminer les causes exactes du décès. Ce drame intervient au moment même où un des grands «boss» de la société, basée à Houston, se trouve à Alger pour tenter, dit-on, de débloquer un important contrat signé auparavant avec Sonatrach, à l'époque où Chakib Khelil était ministre de l'Énergie.

Benmeradi mise sur la formation

Mohamed Benmeradi, ministre de l'Artisanat, a annoncé à Bou Saâda (M'sila), que des mesures ont été prises dans le but de promouvoir une formation de qualité dans les domaines du tourisme et de l'hôtellerie. Le ministre, qui présidait à l'Institut national de l'hôtellerie et du tourisme de Bou Saâda le lancement officiel de l'année pédagogique 2012-2013, a rappelé la création très prochaine de deux instituts nationaux d'hôtellerie et de tourisme, le premier dans le Grand Sud, à Adrar, et le second dans la wilaya de Aïn Témouchent. L'objectif de cette démarche est d'offrir une formation de qualité, en prenant en considération les besoins du marché et l'amélioration des prestations touristiques. Une opération de diagnostic du système de formation du secteur est en cours, en vue de l'adapter aux développements mondiaux. Une évaluation des programmes de formation est également en cours, en collaboration avec l'Organisation mondiale du tourisme (OMT).

Des vêtements de grande marque toxiques

Des substances chimiques susceptibles de provoquer des cancers et des désordres hormonaux ont été détectées dans des produits de grands fabricants de vêtements, a affirmé Greenpeace, hier, à Pékin. Parmi les marques ciblées par l'ONG de défense de l'environnement figurent notamment Zara, Calvin Klein, Levi's et Li Ning. Greenpeace a acheté, en 2012, des échantillons de vêtements de vingt marques, en vente dans 29 nations et régions du monde. Ce sont des pantalons, des tee-shirts, des dessous et des robes fabriqués notamment en Chine et dans d'autres pays en développement. Puis, elle a soumis ces textiles à des analyses. «Dans environ deux tiers des 141 échantillons ont été détectés des éthoxylates de nonylphénol (NPE)»



MERCREDI 21/11/2012	
HORAIRE DES PRIÈRES	Dohr..... 12:34
	Asser..... 15:16
	Maghreb..... 17:40
	Icha..... 19:03
JEUDI 22/11/2012	
	Fadjr.....05:56

Alger et ses environs

CONTREFAÇON DE TÉLÉPHONES MOBILES

Grande arnaque à petit prix

L'industrie de la téléphonie mobile est menacée par la contrefaçon et le marché noir depuis quelques années en Algérie. Ces répliques de téléphones de moyenne et haut de gamme sont très populaires. Le quartier de Bel-fort, situé à El Harrach (Alger), est devenu, l'espace d'une dizaine d'années, la plaque tournante de la vente de ce type de téléphones. Ces contrefaçons, souvent très similaires aux produits originaux des grandes marques, comme Samsung, Sony ou Nokia, sont très recherchées par la population. Ces faux téléphones apparaissent comme une double menace. D'une part, pour les consommateurs, car leur batterie est défaillante et présente de grands risques d'explosion du fait de logiciels piratés pour la programmation. Les acheteurs se retrouvent, en fait, exposés aux risques de surchauffe ou d'explosion de la batterie et de puissance d'émissions élevées par rapport à la norme internationale (maximum 2 w pour les terminaux GSM). D'autre part, l'industrie de la téléphonie mobile perd une partie de sa part de marché. Un phénomène qui porte atteinte aussi à l'image de marque des vrais fabricants. Les copies, qui bien souvent représentent à la perfection l'original, ne reprennent que rarement les caractéristiques techniques et les aspects de sécurité des originaux. Pour juguler ce phénomène, l'ARPT exige des importateurs d'apposer sur les appareils téléphoniques le label portant la mention «agréé par l'ARPT» et la référence du certificat d'autorisation avant de les introduire sur le marché algérien. Contrairement aux téléphones introduits frauduleusement en Algérie et vendus sur le marché informel, les appareils agréés par l'ARPT subissent une série de tests pour vérifier qu'ils répondent aux exigences essentielles applicables au niveau international en matière de santé et sécurité des usagers, de compatibilité électromagnétique et de bonne utilisation du spectre



radio-électrique. Mais d'où viennent ces téléphones ? Selon nos informations, il y a principalement deux filons : Dubaï et l'Europe (France, Espagne), en ce qui concerne le marché parallèle en profitant des promotions ou des packs subventionnés par les opérateurs de téléphonie mobile et l'Asie (la Chine) pour les faux télé-

phones. Une nouvelle piste a été découverte : la Libye. «Profitant de la confusion qui règne au niveau des frontières, un importateur est en train d'inonder le marché», nous confie le représentant d'une marque en Algérie, sous couvert de l'anonymat. Le commerce que certains appellent «du cabas» reste toujours omniprésent bien qu'en nette régression. Selon certains constructeurs, les mobiles illicites représentent entre 30 et 35% du volume des ventes totales, mais ce n'est qu'une estimation. Certains vont même jusqu'à parler de 2000 téléphones portables illégaux introduits par jour sur le territoire national, sans compter les accessoires. Les services de sécurité ont serré la vis, cependant on nous déclare qu'on ne «peut pas tout contrôler au niveau des entrées aux frontières». Par exemple, à l'aéroport international Houari Boumediène d'Alger, 6 millions de passagers et près de 3 millions de tonnes de fret aérien transitent chaque année. Une prise de conscience du consommateur algérien est nécessaire, car un mobile acheté frauduleusement dans la rue ne vaut finalement pas le coup. Ce n'est pas logique qu'après de grands sacrifices pour s'offrir un portable, celui-ci tombe en panne deux semaines plus tard, sans avoir aucune possibilité de bénéficier de la garantie constructeur. Avec quelques sous de plus, les Algériens peuvent avoir un produit authentique.

Kamel Benekadi

LE NOUVEAU CYCLE MAYA

Ce n'est pas la fin du monde

Esotérisme, mercantilisme et tourisme marquent déjà le prochain changement d'ère du calendrier maya, qui sera célébré en Amérique centrale et au Mexique au solstice d'hiver, le 21 décembre, dans un parfum de fin du monde hollywoodien critiqué par des indigènes. Des tournois de ballons maya, aux excursions en passant par des cérémonies religieuses dans plusieurs sites rituels, la fin de ce cycle de 5200 ans est aussi l'occasion de lever un coin du voile sur cette civilisation mystérieuse, déjà sur le déclin quand elle a été découverte par les conquistadors espagnols. Mais la récupération mercantile et touristique de l'événement a été dénoncée par des

organisations indigènes, qui ont reproché aux gouvernements et aux entrepreneurs de dénaturer le sens de cette célébration. La superstition qui lie au 21 décembre une prophétie annonçant la fin du monde a, en effet, déjà donné lieu à une superproduction américaine, simplement intitulée 2012.

L'ORIGINE DE LA PROPHÉTIE

Une énorme pierre taillée par les Mayas vers l'an 669 de notre ère, retrouvée au début du XX^e siècle au sud-est du Mexique, est à l'origine du mythe d'une prétendue prophétie de fin du monde en décembre 2012. Mais elle relate en réalité la vie et les batailles d'un seigneur et fait référence

à la date du 23 décembre 2012 comme celle d'un nouveau cycle du calendrier maya. Composée de six fragments, dont certains sont au Mexique et d'autres aux Etats-Unis, la stèle est connue comme le Monument 6 d'El Tortuguero, site archéologique de Mucuspampa, dans l'Etat de Tabasco (sud), dont le premier registre historique date de 1915. Cette pierre, qui avait une forme de «T», est aujourd'hui fragmentée et incomplète. «La dernière inscription correspond au 23 décembre, mais le thème central du Monument 6 n'est ni la date, ni une prophétie, ni la fin du monde. C'est l'histoire de Balam Ahau, qui fut un seigneur sacré d'El Tortuguero», assure M. Romero.

TF1

- 15:35 Une famille formidable
- 17:25 Quatre mariages pour une lune de miel
- 19:05 Le juste prix
- 20:00 Journal
- 20:50 Esprits criminels
- Tout pour mon fils

2

- 17:10 Serez-vous un bon expert
- 17:55 On n'demande qu'à en rire
- 18:55 N'oubliez pas les paroles
- 20:00 Journal
- 20:45 Fais pas ci, fais pas ça

21:35 Esprits criminels
Esprit malin
22:25 Esprits criminels
Vice caché
23:15 Dexter - Adios amigo

22:30 La parenthèse inattendue
00:35 Des mots de minuit
02:05 Toute une histoire
03:05 Emissions religieuses

3

- 18:10 Questions pour un champion
- 19:00 1920
- 20:00 Tout le sport
- 20:15 Plus belle la vie
- 20:45 Mitterrand contre De Gaulle

6

- 18:45 100 % mag
- 19:45 Le 19.45
- 20:05 Scènes de ménages
- 20:50 Desperate Housewives - Le pouvoir

22:15 Giscard, l'homme blessé
00:15 La pieuvre
01:50 Espace francophone

21:40 Desperate Housewives
Des émotions intenses
02:30 M6 Music

arte

- 18:30 Prochain arrêt : Montréal
- 19:00 Les Alpes en montagne
- 19:45 Arte journal
- 20:45 Silex and the City
- 20:50 Ajami

5

- 15:40 Shane et les fantômes de Madagascar
- 16:35 Chine sauvage
- 17:30 Ça dire ??
- 19:40 Ça vous
- 20:40 La maison de France 5

22:50 Maestro Andrés Nelsóns
23:45 Antichrist
01:35 Persécution
03:15 Breaking Bad

21:25 Silence, ça passe
22:10 C'est notre affaire
00:15 Anouk Aimée, la beauté du geste
01:05 Au cœur des tribus

CANAL+

- 15:40 Les nouveaux explorateurs
- 16:35 50/50
- 18:20 Les Simpson
- 18:45 Le JT
- 20:10 Canal Champions Club
- 20:45 Football

TTMC

- 18:10 Las Vegas Preuve à Vegas.
- 19:00 Las Vegas - Une exposition à haut risque.
- 19:50 Las Vegas - A qui le tour ?
- 20:50 Les Enfoirés... La crise de nerfs !

22:50 Drive
Roman d'enfer, film itou.
00:30 XIII.2
01:55 Hell and Back Again
03:20 L'œil de Links
03:50 Le journal des jeux
04:15 Les spécimens
05:10 Mourir auprès de toi

23:25 Quand la musique est bonne
01:25 Fan des années 90
03:00 Music in the City
04:50 Les filles d'à côté
05:15 Les filles d'à côté
Coups de cafard
05:35 Les filles d'à côté - Le bal masqué



LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE (5^e) Manchester City au bord du vide, le Paris SG près des 8^{es}

Manchester City, qui accueille aujourd'hui le Real Madrid, est au bord du gouffre, à l'heure d'une 5^e et avant-dernière journée des poules de la Ligue des champions où le Paris SG, en «crise» en France, n'a besoin que d'un point pour rejoindre les 8^{es} de finale.

En effet, le PSG et ses 150 millions d'euros dépensés en recrues cet été, un record, n'a pris qu'un point sur ses trois derniers matches de L1 et a glissé à la 3^e place du championnat de France. La Ligue des champions et le retour de suspension d'Ibrahimovic arrivent à point nommé pour tourner la page. Justement, il suffit d'un point au club parisien sur la pelouse de Kiev face au Dynamo pour accéder aux 8^{es} de finale. Dans l'autre match de ce groupe A, le FC Porto, déjà qualifié, peut conforter sa première place du groupe face à l'autre Dinamo, de Zagreb, déjà éliminé de la course aux 8^{es} de finale de la C1.

Dans le groupe B, Schalke et Arsenal peuvent y croire. Un cas de figure très simple dans ce groupe parmi toutes les combinaisons possibles : Si Schalke et Arsenal gagnent, à domicile respectivement contre l'Olympiakos et Montpellier, Allemands et Anglais seront qualifiés pour les 8^{es} de finale de la Ligue des champions. Dans ce cas-là, les positions seraient figées pour les deux autres équipes : Olympiakos reversé en Europa League, et Montpellier, déjà hors course en C1, cette fois éliminé de toutes les compétitions européennes. Un échec qui pend au nez du champion de France en titre.

Dans le groupe C, l'AC Milan, dépouillé à l'intersaison de ses joueurs Ibrahimovic et Thiago Silva, partait au PSG, a souffert dans cette poule où il occupe la 2^e position. Un succès sur la pelouse d'Anderlecht pourrait mettre fin au suspense et l'envoyer en 8^{es} de finale si dans le même temps le Zenit ne bat pas Malaga. Malaga, déjà qualifié à la surprise générale, n'a besoin que d'un point pour assurer la première place du groupe.

Enfin dans le groupe D, Manchester City, champion d'Angleterre en titre, est au bord du gouffre. Et le Real Madrid, son adversaire d'aujourd'hui, pourrait bien l'y pousser. Parmi toutes les combinaisons de qualification, il en est une où le Real n'a besoin que d'un point pour se qualifier, si dans le même temps Dortmund se qualifie aussi en battant l'Ajax. Dans ce cas, le City de Balotelli et Nasri serait, comme la saison passée, éliminé de la course aux 8^{es} de finale de la Ligue des champions au stade des poules.

Loin des soucis de City, Dortmund n'a besoin que d'un point pour atteindre les 8^{es} de finale. **A.F.P.**

ABDELKRIM BENYELLÈS. Entraîneur du WAT «On fera tout pour sauver le Widad»

Appelé à la rescousse après le départ précipité de Amrani, Abdelkrim Benyellès, le nouvel entraîneur, n'a pas résisté à l'appel du cœur et de détresse du comité directeur pour reprendre son ancienne équipe.

Propos recueillis par A. Habchi

On peut dire que vous êtes officiellement au WAT

C'est exact, comme vous pouvez le constater, je viens de diriger cette première séance d'entraînement, où j'ai pris la température de l'ensemble des joueurs.

Disons que c'est un premier contact qui me permettra de situer les forces et les faiblesses de tout un chacun. Après on verra ce qu'on aura à faire.

Le Widad vient de consommer un entraîneur durant la phase aller, êtes-vous en mesure de redresser une situation des plus confuses là où votre prédécesseur a échoué ?

Vous savez, le métier d'entraîneur est devenu un risque majeur, sans m'étaler sur



PHOTO D.R.

mon prédécesseur. Je pense qu'il faut avoir une sacrée dose de courage pour s'engager dans une mission comme celle que vit le Widad.

Etant un enfant du club, je n'ai pas hésité un seul instant à répondre non seulement au président Bentchouk mais aussi à tous les supporters qui ont voulu que je prenne les destinées du club, sachant l'amour que je porte au Widad.

Justement, avez-vous discuté de cette mission impossible que vous a confiée le comité directeur ?

Evidemment, nous nous sommes entendus sur l'objectif immédiat, à savoir le sauvetage du club. Certes, ce ne sera pas facile, mais en football, il faut y croire pour y arriver. Il suffit d'être solidaires et ne pas rechigner sur l'effort.

Avec un esprit de gagnants, on peut aborder cette phase aller avec beaucoup d'abnégation en croyant en nos chances de maintien.

Le Widad accuse un déficit en joueurs de qualité, n'avez-vous pas prévu un renfort susceptible d'apporter une assise à l'équipe ?

Comme vous le savez aussi bien que moi, quel est l'entraîneur qui n'aime pas disposer d'un effectif riche.

Pour le moment, on a trois joueurs qui sont avec nous, ces joueurs sont du cru, en attendant probablement l'arrivée d'autres éléments. Si ces arrivées se concrétisent, je pense qu'on a un bon coup à jouer, sinon on se contentera de ceux qu'on a sous la main.

En dépit de la position de lanterne rouge du WAT, êtes-vous en mesure de sauver le club du purgatoire ?

Si je suis au Widad, c'est pour un but bien précis : de tout mettre en oeuvre et faire tout ce qui m'est possible pour sauver le WAT, et donc lui éviter la relégation.

Certes, c'est une opération casse-cou dans laquelle tout le monde doit s'impliquer, cela ne sera pas une partie de plaisir, toutes les équipes vont se battre, qui pour jouer le haut du tableau, qui pour sauver sa peau, c'est le sauve-qui-peut et c'est dans ce contexte qu'on va mêler à la bataille. **A.H.**

JS KABYLIE Geiger dirigera-t-il de nouveau les Canaris ?

Alain Geiger est dans nos murs depuis quelques jours. Sa présence à Alger serait-elle liée à un éventuel engagement avec la JS Kabylie, qui est à la recherche d'un coach, après le départ de l'Italien, Enrico Fabbro ? «C'est probable», indique une source proche des Canaris. Le Suisse, qui a entraîné la JSK avant de rejoindre l'ES Sétif avec qui il a remporté un titre de champion d'Algérie avant d'aller planter sa tente en Arabie Saoudite, est sans club depuis. De nombreux clubs algériens, à l'instar de l'ASO Chlef, étaient sur sa piste dernièrement. Alain Geiger ne serait pas contre l'idée de reprendre du service du côté de Tizi Ouzou si les deux parties trouvent un terrain d'entente sur les chapitres salaire et objectifs sportifs. Deux autres entraîneurs seraient sur les tablettes du club kabyle. Ils ont en commun d'avoir déjà dirigé la JS Kabylie. Il s'agit de Nasser Sandjak et Kamel Mouassa. **Y.O.**

CR TËMOUCHENT Amrouche limogé

La dernière déroute concédée par la formation du CR Témouchent, la semaine dernière à Béjaïa, face à la formation locale du MO Béjaïa (4-1), dans un match comptant pour la 9^e journée, n'a pas été digérée par les responsables de la SSPA/CRT. En effet, cette dernière a décidé de se passer des services du coach, Arezki Amrouche, pour mauvais résultats, avec une seule victoire à son actif à domicile et une place de lanterne rouge au classement, comme nous l'indiquera le patron de la SSPA/CRT Témouchent : «La direction a décidé de limoger le coach, Arezki Amrouche, car il n'a pas donné satisfaction sur le plan technique avec pas moins de sept défaites consécutives. C'est à cet effet, que son contrat a été résilié à l'amiable.» Contacté par nos soins, le désormais ex-coach du CRT à tenu à préciser que c'est lui qui a décidé de quitter son poste et qu'il ne s'agit nullement d'un limogeage : «J'ai démissionné de mon poste d'entraîneur du CRT car les conditions de travail n'étaient pas favorables, avec des joueurs qui n'ont pas été payés, sans oublier que l'opération recrutement effectuée l'été dernier et dont je ne suis pas responsable a été un véritable fiasco.»

En attendant la désignation d'un nouvel entraîneur, c'est le coach, Zénagui, qui assurera l'intérim à la tête de la barre technique du CR Témouchent. **O. Salem**

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE HANDBALL Facile qualification de la JSE Skikda

Les handballeurs de la formation de la JSE Skikda ont assuré facilement, hier après-midi, à Tanger (Maroc) leur qualification pour les quarts de finale du 4^e Championnat d'Afrique des clubs champions, grâce à leur victoire acquise devant Al Ahly de Libye 31-25 (mi-temps 15-12). Après ce succès, les Skikdis rencontreront, demain, la 3^e meilleure équipe du tour éliminatoire et qui devait être connue hier soir. Quant à l'équipe de l'Olympique d'El Oued (groupe C), deuxième représentant de l'Algérie dans ce Championnat d'Afrique, elle est officiellement éliminée, en se contentant que d'une seule victoire face à la JSK (RD Congo). **C.B.**

CS CONSTANTINE Tassili rachète les actions de la SSPA

La nouvelle victoire sans bavures acquise face au WAT, samedi dernier, n'a fait que du bien aux poulaillers de Lemerre. Peu séduisants dans le jeu, les coéquipiers de Boulemdais sont en train de faire le métier sur le plan comptable, bien aidés par un public fabuleux, qui reste très en forme depuis le début de la saison. Malgré la baisse de régime des semaines précédentes, le plus important dans l'histoire est que tout le monde profite de ce qui arrive au club constantinois. Les Vert et Noir sont bien installés à la 7^e place au classement, avec un total de 17 points. Le CSC continue à grimper dans l'échelle générale et ne compte pas s'arrêter en si bon chemin, d'autant plus que l'état d'esprit du groupe respire encore la joie et la motivation. Autre point positif à signaler, le bon retour en forme de l'étonnant Bezzaz, qui a retrouvé son déroulant talent et la réussite cette semaine, en plus d'autres points positifs qui font largement le bonheur de Roger Lemerre. Ce dernier ne fait pas la fine bouche et continue à déguster les succès et les bonnes productions de son équipe. Au niveau de la direction, c'est la satisfaction, les recettes du

stade restent intéressantes et raisonnables. L'autre bonne nouvelle de la semaine concerne l'achat de la majorité des actions de la SSPA/CSC par la compagnie aérienne Tassili Airlines. En effet, les dernières précisions de Boulhabib sur le dossier ont rassuré les Sanafir, car selon le directeur d'investissement, TAL s'occupera des salaires des joueurs et du staff technique dès le début du mois de décembre. Une information importante qui signifie que l'opération achat des actions du club s'est effectuée sans le moindre problème administratif. Sachant que Boulhabib a bien précisé que TAL vient d'acquiescer 75% des actions, alors que 15% des actions de la SSPA/CSC sont partagés entre les six actionnaires, les derniers 10% reviennent de droit au club amateur qui est obligatoirement membre du conseil d'administration de la SSPA. Que de belles choses pour l'équipe la plus populaire de la ville de Constantine et de l'est du pays, qui n'aura peut-être plus de soucis financiers, surtout que le club aura droit à quelques privilèges, comme celui de bénéficier d'un avion spécial. **H.Abderrahmane**

AUX GESTIONNAIRES DES PATRIMOINES :
L'Etablissement de formation agréé par l'Etat PI-MET
lance une formation qualifiante en :
"Techniques des assurances et maîtrise des risques"

DU 02 AU 06
DECEMBRE 2012

- * Comment mieux maîtriser les différentes polices d'assurances et textes réglementaires
- * Les phases de déclaration des sinistres et les procédures de suivi
- * La préservation du patrimoine...

Renseignements et inscriptions : Téléphone : 023.26.44.97 / 0550.49.71.78 - Fax : 023.26.45.03 - Email : ecolepimet@hotmail.fr
Adresse : Lot C N° 62, avenue principale (face au lycée sportif) BP 75 B, Draria, Alger

ÉQUIPE NATIONALE

Halilhodzic en Europe pour une revue de ses effectifs

A l'approche du rendez-vous africain de la CAN-2013 qui débute au mois de janvier prochain au pays de Mandela, le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, reprendra son bâton de pèlerin dès aujourd'hui avec une nouvelle virée en Europe pour faire une revue de ses effectifs «de la légion étrangère» évoluant dans les différents championnats européens. Le coach national, à moins de deux mois de remettre la liste des 23 joueurs qui prendront part à la CAN-2013 en Afrique du Sud, compte mettre donc les bouchées doubles pour dégager les éléments les plus performants en prévision de ce grand rendez-vous. C'est dans cette perspective que s'inscrit cette nouvelle tournée de Halilhodzic en Europe, où il



PHOTO: D. EL

aura à superviser les éléments déjà sous sa coupe et surtout voir l'évolution de certains joueurs blessés, mais aussi ceux dont la situation n'est pas reluisante avec leurs équipes respectives en étant relégués

sur le banc des remplaçants, à l'image du capitaine de la sélection, Mehdi Lacen. Une tournée d'une semaine qui devrait donner une idée précise pour le sélectionneur sur ses différents éléments, mais

qui sera aussi une occasion pour le technicien bosnien de superviser quelques éléments susceptibles de renforcer les rangs de la sélection nationale en prévision de la CAN 2013, comme il avait eu à le signaler lors de son dernier point de presse. Une tournée qui s'annonce d'ores et déjà décisive pour le sélectionneur national qui devra dégager une liste élargie à 27 ou 28 joueurs avant la fin du mois prochain, en prévision du stage précompétitif qu'effectueront les Verts à Rustenburg (Afrique du Sud) au début du mois de janvier prochain, en prévision de la phase finale de la CAN-2013 où le Bosnien devra présenter une liste de 23 sélectionnés avant le 9 du même mois, date butoir fixée par la CAF.

Sur un autre registre, la sélection nationale, qui entamera son dernier regroupement avant la CAN le 2 janvier prochain, ralliera l'Afrique du Sud dès le lendemain pour son stage précompétitif qu'elle effectuera à Rustenburg, dans le même centre qui lui avait servi de camp de base lors du Mondial 2010. Durant ce séjour en Afrique du Sud, qui s'étalera sur deux semaines avant l'entame officielle de la CAN-2013, les Verts auront à disputer deux joutes amicales, la première le 12 janvier, à Johannesburg face à la sélection des Bafana Bafana, et la seconde cinq jours plus tard contre la formation sud-africaine de Platinum Stars, évoluant dans le championnat de première division. T.A.S.

Hallilhodzic sur le plateau d'Infosport +

Vahid Halilhodzic sera, ce soir, sur le plateau d'Infosport + comme invité de l'émission «La Grande Heure» consacré au football. Le sélectionneur de l'équipe d'Algérie s'exprimera sur plusieurs sujets, entre autres, les rencontres de la 5^e journée de la Ligue des champions et sa mission à la tête des Verts. Plusieurs années après avoir quitté le Paris Saint Germain (PSG), le Bosniaque est toujours très apprécié par les médias français. Ces dernières semaines, il est régulièrement sollicité par nos confrères français sur son travail à la tête de l'équipe d'Algérie, mais aussi sur des questions directement liées à son passage dans le football de l'hexagone. Ses interviews sur les colonnes de journaux français et passages sur les plateaux de télévision de l'autre côté de la Méditerranée contrastent

avec son absence sur les mêmes supports maintes interrogations. Pour rappel, le sélectionneur s'est plusieurs fois plaint du «traitement que lui inflige une partie de la presse algérienne qui déforme ses propos et ne rend pas compte fidèlement de ce qu'il dit», souligne une source proche du staff technique. Est-ce une raison suffisante pour tourner systématiquement le dos aux demandes d'entretien qu'introduisent régulièrement les médias nationaux et qui débouchent très souvent sur une fin de non-recevoir. Chanceux sont nos confrères étrangers à qui coach Vahid se confie plus facilement. Ce soir, il faut être devant le petit écran pour entendre ce que va dire le sélectionneur national sur la chaîne du groupe Canal Plus. **Yazid Ouahib**

ES SÉTIF

L'Aigle noir revient sur terre

Après 45 minutes d'invincibilité, le onze sétifien - n'ayant encaissé que 3 buts en dix matches - revient de Chlef avec une cuisante défaite et 2 buts dans son sac. Les pousses de Sofiane Khedairia ont sauvé l'Entente d'un naufrage. Comme une hirondelle ne peut faire à elle seule le printemps, Khedairia (un projet de grand gardien) ne pouvait, à lui seul contrer, samedi, un adversaire qui en voulait terriblement. La défaite à Chlef a, le moins qu'on puisse dire, dégonflé l'Aigle noir qui revient sur terre. D'autant plus que les bons résultats réalisés jusque-là n'étaient pas une référence. Les cas d'indiscipline de certains joueurs n'admettant plus le statut de remplaçants ou les tergiversations d'une direction ne

versant pas à temps les rétributions de ses employés sont les autres tares d'un onze poursuivi en outre par la guigne des blessures. La manière de faire de certains dirigeants, notamment le directeur général de la SSPA/ESS, qui essaye, par des desseins extra-sportifs, de dégraisser l'effectif, n'arrange pas les affaires de l'Entente. Un tel procédé est à l'origine de la résiliation du contrat de Annab, jugé puis libéré sans pour autant bénéficier de suffisamment de temps de jeu. L'ex-joueur de Westerlo (DI-Belgique), qui n'a joué que 50 minutes (incorporé face à l'USMH et WAT), fait ainsi les frais d'une décision hâtive prise par un des recruteurs du club qui tâtonne. Fai-

sant fi des impondérables d'une saison pleine d'embûches et de surprises, les dirigeants, qui se transforment en techniciens, ont d'ores et déjà établi la liste des libérables recrutés au prix fort lors du mercato estival. N'ayant pas bénéficié de la moindre minute de jeu, Yaya est sur le départ, tout comme les deux Africains Dimba et Mischack qui sont payés à ne rien faire. Aidé par des résultats ne pouvant cacher les quelconques prestations des Noir et Blanc, Velud, qui n'est pas exempt de reproche, n'a toujours pas trouvé la bonne mayonnaise et un bon meneur de jeu, au grand dam des milliers des ententistes qui grincent les dents sachant que le plus dur reste à faire. **Kamel B.**

LIGUE 2 - 11^e JOURNÉE

Les Crabes prennent les commandes

● RCA 0 – MOB 1 Le leader tombe à domicile

Stade Omar Hamadi de Bologhine
Arbitres : Gherbal, Serradj et Cherchar
But : Nemdil (62') MOB
Averts : Raiet, Harouche et Korchi (RCA), Djahel et Rehal (MOB)
RCA : Toual, Saâdaoui, Belaid (Bouzar 80'), Cherfaoui, Raiet, Harouche, Meddour, Korchi, Nobli, Rebta (Nezouani 75'), Bouguerra (Belanour 84')
Entr. : Boudjaârane
MOB : Toual, Guedjali, Belhoucine, Ouali, Chabana, Ferhat (Djahel 50'), Hamlaoui, Akrou, Nemdil (Belocif 84'), Amrane, Rehal (Bendjenine 90')
Entr. : Rahmouni

La formation du RC Arbaâ, leader avant cette 11^e journée, a subi sa première défaite de la saison en championnat, en concédant les trois points de la confrontation qui l'a opposé, hier après-midi, à son désormais ex-dauphin, le MO Béjaïa, qui prend à l'occasion les rênes du classement du championnat de Ligue 2. Une victoire que les Crabes ont concrétisée en seconde période, après un premier half qui s'est soldé sur un score de parité (0-0), dans un match très équilibré avec peu d'occasions de but de part et d'autre. En seconde période, les poulaains de Rahmouni mettront à profit un de leurs contres à la 62' pour ouvrir le score par l'entremise de Nemdil. Les gars de Larbaâ tenteront tout pour égaliser, mais n'arriveront pas à franchir la muraille défensive des Béjaouis qui réussiront là le parfait hold-up. **M.Azeb**

● USMA n 1 - MSPB 0 Ounas le sauveur

Stade du 19 Mai 1956 (Annaba)
Arbitres : Bechari, Seloudj et Bourouba
Averts : Tiboutine (USMA), Zouaoui et Bahtatou (MSPB)
But : Ounas (70') USMA
USMA n : Benhamou, Zemouci,

Missali, Tiboutine (Tobal 61'), Mouas (Bengourine 46'), Derahi, Ounas, Sedik, Abed, Bouharbiti, Zaâboub (Bakhti 68')
Entr. : Mokdad
MSPB : Drogdal, Elamri, Zouaoui, Dris, Belhadi, Bacha, Benchaïra, Reguida, Benaïyfa, Bahtatou (Locif 82'), Bouaraba (Benmenseur 71')
Entr. : Zemour

Durant toute la première mi-temps, face à des adversaires à leur portée, les locaux ont manqué de punch et de discipline dans le jeu. Ce qui a fait le jeu de la défense adverse qui n'a pas eu trop de peine à annihiler les rares incursions annabes. Du côté des visiteurs, l'on n'a pas osé. Les camarades de Drogdal se sont limités à faire de la figuration. Les rares supporteurs usmistes attendront la 2^e mi-temps pour voir les joueurs locaux construire de belles phases de jeu. Ce qui, après plusieurs tentatives et occasions ratées dans le périmètre des Batnéens, amena à la 70' le coup franc pour les Annabis. Bien botté des 25 m par Ounas, le ballon s'en ira directement se loger dans les filets du gardien de but des visiteurs. Bien que ces derniers aient tenté d'égaliser, ils ne purent prendre à défaut la vigilance des défenseurs annabis. **A.D.**

Résultats et classement

USMA n - MSPB	1-0
OM - SAM	1-0
CRBAF - MOC	3-0
MCS - ASMO	0-2
RCA - MOB	0-1
CRT - USMB	??
ASK - ESM	??
NAHD - ABM (27 novembre)	

Classement	Pts	J
1. MO Béjaïa	23	11
2. RC Arbaâ	22	11
3. CRB Ain Fekroun	19	11
4. NA Hussein-Dey	17	10
-- ES Mostaganem	17	10
-- AB Merouana	17	10
7. USM Blida	16	10
8. MSP Batna	15	11
- USMA Annaba	15	11
10. ASM Oran	12	11
-- O. Médéa	12	11
12. AS Khroub	10	10
-- SA Mohammadia	10	11
-- MC Saïda	10	11
15. MO Constantine	9	11
16. CR Témouchent	5	10

CITROËN C3

À PARTIR DE

1 235 000 DA*

CET AUTOMNE, BÉNÉFICIEZ DE NOS OFFRES EXCEPTIONNELLES DANS TOUT LE RÉSEAU CITROËN

www.citroen-algerie.com

INFO CLIENT : 021 84 92 94

STOCK DISPONIBLE

CREATIVE TECHNOLOGIE

LE HIC

LA BANDE DE GHAZA AUJOURD'HUI !



CRISE MALIENNE

Pas de désaccord entre Paris et Alger, selon Laurent Fabius

● Laurent Fabius a rappelé hier, à la faveur d'une rencontre avec la presse étrangère, qu'il n'y avait pas de désaccord entre Paris et Alger sur la crise du Nord-Mali et que celle-ci avait une dimension politique, mais aussi sécuritaire.

Paris
De notre correspondante

Interrogé par *El Watan* sur le dialogue intermalien qui se tiendra courant novembre à Bamako et sur la déclaration de son homologue algérien, Mourad Medelci, sur l'urgence de l'entame de négociations entre les parties concernées, Laurent Fabius a indiqué qu'il est « tout à fait d'accord avec (son) ami et collègue

algérien (...) qu'il faut combattre les groupes terroristes, mais qu'il ne faut pas oublier la dimension politique ».

Laurent Fabius, qui était l'invité de l'Association de la presse étrangère (APE), a rappelé qu'à Alger, « un des premiers déplacements que j'ai faits à l'étranger, j'ai eu l'occasion de rencontrer M. Bouflefika, nous avons eu l'occasion de parler d'un certain nombre de sujets et je me rappelle que la presse algérienne titrait 'Désaccord entre la France et l'Algérie sur la question du Mali'. Nous avons souri avec mon collègue et ami Mourad Medelci, parce que nous avions trouvé que nous avions énormément de points d'accord ». Le fond de la question, selon le ministre français des Affaires étrangères, est qu'« au nord du Mali, il y a le terrorisme, le refus de l'intégrité du Mali par certains mouvements et cela a des conséquences désastreuses

puisque le Mali est coupé en deux, puisque les groupes terroristes violent, torturent, assassinent ». Cette situation « qui, longtemps, n'a peut-être pas été perçue, l'a été de plus en plus par les Africains eux-mêmes et par la communauté internationale », a poursuivi M. Fabius.

Pour résoudre cette situation, il y a, selon le MAE français, trois actions à entreprendre : « La Cédéao et l'Union africaine jouent un rôle excellent dans cette affaire ; l'Europe et la communauté internationale peuvent assurer un appui ; les Algériens évidemment sont directement concernés. C'est d'abord aux Africains d'avancer sur ces trois domaines. D'abord, il faut consolider la solution politique, c'est-à-dire qu'il faut qu'il y ait un dialogue entre les autorités du Mali et celles du Nord qui refusent la violence et le terrorisme. Il y a des populations du Nord et même des organisations qui acceptent, davantage maintenant qu'il y a quelques mois, de rejeter le terrorisme et de respecter l'intégrité du Mali. »

Par ailleurs, note M. Fabius, « les forces de sécurité maliennes sont devenues extrêmement faibles, il faut les reconstituer, c'est une affaire qui concerne les Maliens, mais l'Europe a décidé hier d'aider à leur formation (...). Et puis il y a les groupes terroristes. Il faudra les combattre ». Le troisième volet est « un volet de développement, un volet humanitaire parce que le Mali, comme un certain nombre de pays voisins, a besoin de se développer (...). La communauté européenne et internationale doit les aider ».

Nadjia Bouzeghrane

ROMANO PRODI ÉCARTE UNE ACTION MILITAIRE AVANT SEPTEMBRE 2013

■ Les experts s'accordent à dire qu'une action militaire dans le nord du Mali ne sera possible qu'en « septembre 2013 », a déclaré, hier à Rabat, l'envoyé spécial de l'ONU au Sahel, Romano Prodi. « Tous les experts (politiques et militaires) sont d'accord pour dire qu'une intervention militaire ne pourrait avoir lieu qu'en septembre 2013 », a affirmé M. Prodi lors d'une conférence de presse à l'issue d'un entretien avec le ministre marocain des Affaires étrangères, Saâd Eddine El Othmani. Le 11 novembre, la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) a approuvé l'envoi dans le nord du Mali, contrôlé par des groupes islamistes armés, d'une force militaire soutenue sur le plan logistique par des pays occidentaux. Le Conseil de sécurité de l'ONU doit se prononcer en décembre sur cette intervention. « Il faut préparer une action militaire pour être crédible et ma mission c'est de faire tout pour la paix et éviter la guerre », a ajouté M. Prodi, plaidant pour la « recherche d'une solution politique » au Mali et dans le Sahel.

POINT ZÉRO

Zelboun et les tribus oubliées

Par Chawki Amari

C'est à propos d'un affrontement ayant eu lieu très récemment entre deux tribus-villages, les Zelboun et les Beni Mester, qui se sont opposés à l'arme blanche pour des problèmes de territorialité, occasionnant de nombreux blessés. Mais qui sont les Zelboun ? Une tribu parmi tant d'autres, tout comme les Djaâfira et des Whaiba, autres tribus qui se sont affrontées pour une récolte, les Whabia s'étant déjà battus avant contre les Krarma pour une autre histoire de terrain agricole. En l'absence de réelles règles démocratiques et de processus d'arbitrage, c'est autour de l'espace, de la terre et du territoire que les luttes se déchaînent et si ces affrontements tribaux ne sont en réalité pas très nombreux, ils permettent de découvrir l'existence de tribus oubliées.

En décompte de presse, les Ouled Abid se sont battus contre les Nememcha à Bir El Ater et les Bouloufa ont affronté les Khalfaoui à Ain El Hadjar. Près de M'sila, un violent litige

fondier a aussi éclaté entre les Maarif et les Baniou, de même que les Goug et les Beldet Amour en sont venus aux mains à Temassine, près de Ouargla. Enfin, au mois dernier, de sanglants affrontements tribaux ont réveillé la paisible population de Boualem.

D'Alger, ces guerres territoriales sans fin entre tribus ennemies donnent l'air d'une épopée préhistorique, alors que même dans les grandes villes, les épiques batailles entre « beni âriane », ces « nus » organisés en bandes rivales, défraient régulièrement la chronique, tout comme ces affrontements quasi permanents entre les Ouled Lala (manifestants) et les Beni Hamel (du grand arch de la DGSN). L'Algérie ? Combien de tribus ? On ne le sait pas vraiment, mais pour 2014, la bataille s'annonce rude. Qui va gagner cette guerre de l'espace pour détrôner la tribu de Sidi Boumediène ? Les paris sont ouverts et, pour notre part, nous misons sur les Zelboun. Juste pour leur nom si romantique.

COMMENTAIRE

Où est le discours du Caire ?

Par Tayeb Belghiche

Ceux qui espéraient une position quelque peu équilibrée de la position américaine dans le conflit israélo-palestinien depuis l'arrivée de Barack Obama à la Maison-Blanche en ont pour leurs frais. Jamais l'attitude des Etats-Unis n'a été aussi alignée aux côtés d'Israël. Pas plus tard qu'hier, le gouvernement américain a annoncé qu'il s'opposerait à toute résolution du Conseil de sécurité appelant à un cessez-le-feu à Gaza.

C'est là un soutien et un encouragement sans équivoque à la ènième agression israélienne contre le peuple palestinien. Car les bombardements de l'aviation israélienne ne touchent nullement les militaires du mouvement islamiste Hamas qui se terrent dès que l'ennemi se manifeste à l'horizon, mais surtout les femmes et les enfants. Les horreurs que nous voyons quotidiennement sur les écrans de télévision en témoignent. Car ce sont ces crimes horribles que les dirigeants refusent de condamner. Jamais Administration américaine, même lorsqu'elle était dirigée par les faucons des faucons, ne s'est alignée sur Israël comme l'a fait Obama. Il a offert par exemple à Tel-Aviv des bombes capables de perforer des murs de béton très épais enfouis sous terre, une arme que les précédents présidents avaient refusé catégoriquement de livrer aux militaires de Tsahal.

Conforté par la déclaration américaine, Israël a ordonné par tracts aux habitants de Gaza d'évacuer immédiatement la ville, ce qui laisse supposer que les bombardements vont redoubler d'intensité et que, peut-être, une opération terrestre va être engagée. Une opération militaire apparemment préparée en concertation avec les Etats-Unis. La visite de M^{me} Hilary Clinton en Israël, prévue pour aujourd'hui, n'est qu'un écran de fumée pour cacher cette complicité. On est loin du discours du Caire au cours duquel Barack Obama s'était engagé pour la paix au Proche-Orient et pour un rapprochement sensible entre l'Amérique et le monde musulman. Avec la nouvelle agression israélienne, toutes les illusions sur un éventuel changement de la politique américaine fondées sur la justice et l'équité se sont évaporées. Et les Etats-Unis s'étonnent ensuite de l'hostilité que leur manifestent les jeunes Arabes. Ils viennent de donner de nouveaux prétextes aux mouvements terroristes pour attaquer les intérêts américains où qu'ils se trouvent. Le peuple palestinien n'est pas encore sorti de l'enfer.

HABITAT

DES AMÉRICAINS À ALGER

■ Une délégation d'hommes d'affaires américains du secteur de l'habitat effectuera une visite les 2 et 3 décembre prochain à Alger, a indiqué, hier, à l'APS l'ambassadeur d'Algérie à Washington, Abdallah Baâli. La visite de cette délégation, composée de dirigeants de douze entreprises, dont six seront représentées au rang de PDG, est organisée par l'ambassade d'Algérie en coordination avec le ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et le Conseil d'affaires algéro-américain (USABC). Parmi ces sociétés figurent notamment Victor Saroki and Associates, Renew & Sustain LLC, Vennen Company, Ticon International et Largo Concrete Inc. A travers cette visite à Alger, dont c'est la première à

être effectuée par des entreprises américaines spécialisées dans l'habitat, il s'agira pour ces sociétés de prospecter le marché algérien du logement et aussi de discuter des opportunités d'investissements et de partenariat pour la fabrication de matériaux de construction en Algérie. Certaines de ces entreprises sont intéressées pour construire non seulement dans les grandes villes, mais aussi dans les Hauts-Plateaux et le sud du pays. Au cours de son séjour en Algérie, cette délégation aura des entretiens avec des responsables du ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et également des rencontres avec les entreprises publiques et privées algériennes exerçant dans le domaine de l'habitat.